

MÉTÉOROLOGIE

Générallement ensoleillé
Dimanche: partiellement nuageux

Min.: 50 — Max.: 75

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTREAL

FÊTE DU JOUR

STE DOMINIQUE

RADIO - SACRÉ - COEUR

Emission sur 38 postes
Du lundi au samedi

La CSN et la FTQ prient le gouvernement d'assumer ses responsabilités et faire voter sans délai le bill 60

M. JOHNSON :

L'inactivité du CIP ne prouve pas son inutilité

QUEBEC. — Le chef de l'opposition a affirmé hier, à l'Assemblée législative, qu'il ne fallait pas conclure à l'inutilité du Conseil de l'instruction publique du fait qu'il ne s'est pas réuni entre 1911 et 1960.

Selon M. Daniel Johnson, cela tient à ce que le système biconfessionnel régissant l'éducation au Québec a évité les frictions et les problèmes qui auraient nécessité une réunion du conseil.

(Le comité catholique comprend les 22 évêques de la province de Québec et un nombre égal de laïcs, et le comité protestant, 22 membres).

Le chef de l'opposition a exprimé sa surprise de voir les crédits du Conseil de l'instruction publique réduits de \$130,000 à \$25,000 pour l'exercice financier 1963-64. Il a insisté pour apprendre du ministre de la jeunesse s'il fallait attribuer ce fait à la disparition envisagée de cet organisme et à l'établissement d'un ministère de l'éducation.

M. Paul Gérin-Lajoie a répondu que les comités du conseil peuvent se réunir en tout temps et que le conseil avait d'ailleurs pour \$500,000 de crédits accumulés au cours des années où il n'avait pas jugé bon de se réunir.

M. Johnson ne devait finalement pas savoir si l'organisme pour lequel on demandait des crédits allait durer toute l'année, malgré ses invocations de la souveraineté de la Chambre. Il s'en est également pris aux consultations amorcées par le ministre en vue de la désignation des membres du Conseil supérieur de l'éducation, destiné à remplacer, au sein du nouveau ministère, le Conseil de l'instruction publique.

GWYNN OAK PARK, BALTIMORE, E.-U.

Nouvel assaut antiracial prévu pour dimanche

BALTIMORE. — Un groupe de pasteurs noirs emprisonnés a annoncé qu'il favorisera au maximum, avec des hommes d'église de toutes confessions, un nouvel assaut qui sera donné dimanche contre les barrières raciales dans le parc Gwynn Oak, à Baltimore.

Sept pasteurs sont en prison et figurent parmi 175 manifestants qui ont refusé jeudi de donner des cautionnements; ils ont été arrêtés au parc Gwynn Oak, réservé aux Blancs et qui se trouve dans la banlieue de Baltimore. Ces membres du clergé protestant ont fait savoir qu'ils avaient formé un comité pour faire cesser la ségrégation dans le parc Gwynn Oak.

M. Walter Carter, ancien président du Congrès de Baltimore pour l'égalité raciale, qui a organisé la manifestation du 4 juillet, a déclaré qu'on demandera aux pasteurs de toutes les confessions d'exhorter dimanche leurs fidèles à se joindre à une marche sur ce parc. La très grande majorité de ceux qui ont manifesté jeudi, dont 225 personnes de New-York et de Philadelphie, étaient de race blanche. On y a vu, pour la première fois au cours des manifestations, des pasteurs.

Le clergé

Parmi les personnes arrêtées se trouvaient le principal administrateur de l'Eglise presbytérienne unie, un monseigneur catholique, un évêque de l'épiscopat anglican et un rabbin.

M. Carter, qui est noir, a déclaré que la manifestation de dimanche sera organisée de nouveau dans l'église méthodiste métropolitaine, congrégation noire.

En outre, les trois co-présidents blancs du Comité inter-religieux de Baltimore sur les droits de l'homme ont publié une déclaration expliquant pourquoi ils ont participé à la manifestation de jeudi même en risquant d'aller à l'encontre de la loi.

Le R.P. Joseph Connolly, représentant catholique, le Rev. John T. Middaugh, pres-

Voir page 2: Nouvel

Les deux grandes centrales syndicales du Québec ont demandé hier au gouvernement provincial de prendre ses responsabilités et de soumettre sans plus tarder à la Législature le projet de loi créant un ministère de l'éducation. Malgré les protestations qui se sont fait sentir depuis quelques jours contre l'étude immédiate par le Parlement du bill 60, la CSN et la FTQ se sont déclarées favorables au projet tel que soumis et ont annoncé leur intention de travailler, avec tous les autres organismes intermédiaires, à préparer les cadres du futur Conseil supérieur de l'éducation.

Dans un communiqué conjoint remis à la presse, Jean Marchand, président de la CSN, et Roger Provost, président de la FTQ, ont exprimé le vœu que l'étude du bill 60 se fasse dans un climat d'objectivité, sans recourir à la chasse aux sorcières ni à l'opposition partisane, sans invoquer des mesures dilatoires, mais en s'efforçant de suggérer les améliorations précises qui sembleraient essentielles à tel ou tel groupe de la société.

Voici le texte intégral de la déclaration de MM. Provost et Marchand :

"Le bill 60 suscite beaucoup d'intérêt et de discussions. La chose est bien normale. Quant à nous, nous sommes convaincus que ce projet de loi constitue l'une des législations les plus importantes qui aient été soumises au parlement de Québec depuis fort longtemps. Mais cette législation, quoi qu'en disent certains de ses adversaires, ne nous apparaît ni comme un 'coup de force' ni comme la 'négligence des droits des parents'."

"Depuis le 21 avril 1961, soit depuis plus de deux ans, tous ceux qui s'intéressent à l'éducation ont eu l'occasion de réfléchir aux problèmes majeurs qui se posent dans ce domaine et de soumettre à la Commission royale

de l'enquête sur l'enseignement le résultat de leurs réflexions. Comme chacun le sait, plusieurs organismes ont mentionné leur crainte de voir se constituer un ministère de l'éducation qui mette entre les mains d'un ministre de la Couronne une large mesure d'autorité sur l'administration de notre système scolaire. Le mouvement syndical eût peut-être partagé ces craintes si l'on nous avait proposé de constituer un ministère qui ne soit pas efficacement surveillé et stimulé par un organisme représentatif, tel le Conseil supérieur de l'éducation que l'on nous annonce aujourd'hui. Nous avons déjà fait part de nos exigences concernant le caractère représentatif du Conseil supérieur de l'éducation et nous sommes fort heureux que le gouvernement ait jugé opportun de donner suite aux revendications, non seulement du mouvement syndical mais d'un grand nombre d'organismes qui avaient formulé la même recommandation."

"La CSN et la FTQ respectent l'opinion des groupements qui ne veulent pas admettre la nécessité d'un véritable ministère de l'éducation, opérant sous la vigilante surveillance d'un conseil représentatif. Nous respectons cette opinion mais nous ne la partageons pas. Nous croyons qu'en démocratie il est normal que l'Etat, qui a la responsabilité de fournir à l'ensemble de la population les bienfaits de l'instruction et qui, pour ce faire, doit recourir au prélèvement d'impôts sans cesse croissants, ait aussi l'occasion de veiller à la bonne administration des deniers publics. Evidemment, le pouvoir de l'Etat ne lui permet pas de faire fi des convictions religieuses des citoyens qui le constituent, ni de leurs préférences culturelles. Pour ce qui concerne les droits des confessions religieuses, nos centrales syndicales ne sont certainement pas les organismes les plus qualifiés pour en juger; on nous permettra tout de même de constater que les auteurs du bill 60, aussi bien que du rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, ont manifesté de façon évidente le souci de protéger le caractère confessionnel de l'enseignement partout où il existe déjà."

"Nous sommes fort étonnés de certains arguments employés par ceux qui s'opposent au projet de loi. Nous sommes convaincus que VOIR PAGE 2: LA CSN ET LA FTQ.



MM. Jean Marchand et Roger Provost, respectivement président général de la CSN et président de la FTQ, invitent instamment le gouvernement à créer le ministère de l'éducation.

Le bill 60 serait présenté en 2ème lecture, mardi

QUEBEC. — Le projet de loi créant un ministère de l'éducation ne sera pas présenté en deuxième lecture à l'Assemblée législative avant mardi, M. Lepage a précisé à ce sujet qu'il en avait discuté avec M. Jean-Jacques Bertrand, député de l'Union nationale pour le comté de Missisquoi, "qui semble très intéressé à ce projet". Le chef de l'opposition a vainement tenté de savoir si le bill 60 serait effectivement présenté mardi. M. Johnson a protesté en fin de semaine dernière contre la hâte du gouvernement à faire adopter ce projet de loi.

MAINTENANT, revue des Dominicains, s'oppose à tout délai

La revue "Maintenant", publiée par les Pères Dominicains, a exprimé son opposition à tout délai apporté à la création du ministère de l'éducation. Selon un communiqué que les responsables de la revue ont fait parvenir aux journaux, tout délai équivalait au maintien d'un état de stagnation qui a déjà trop duré.

Voici le texte intégral du communiqué que nous ont fait tenir les directeurs de "Maintenant" :

MAINTENANT serait surpris que le gouvernement mette à plus tard la législation créant un ministère de l'éducation. Un délai équivalait à un étouffement du projet ou à la continuation d'une stagnation qui a déjà trop duré. On ne peut vraiment pas se permettre de justifier un tel délai. D'une part, le projet de loi s'est inspiré des recommandations essentielles de la commission créée démocratiquement et présidée par Mgr Alphonse-Marie Proulx. Personne à l'heure actuelle ne peut prétendre être mieux informé que les commissaires. Et que peut offrir plus de garanties morales et intellectuelles et un plus grand désintéressement que les commissaires? Ceux-ci n'ont proposé les structures nouvelles qu'après avoir reçu les recommandations de tous les corps intéressés et c'est à la suite d'une enquête qui les a conduits dans les pays les plus avancés en éducation qu'ils ont mis au point leurs recommandations visant à la création d'un ministère qui coordonne tous les secteurs de l'éducation. En proposant d'établir un Conseil supérieur de l'éducation ils ont imaginé une institution qui constituait une commission d'enquête permanente permettant à tous les

Voir page 2: Maintenant

Expo: Ottawa et Montréal butaient encore, tard hier soir, sur des points de sécurité maritime

OTTAWA. — Trois heures et demie de conférence "au sommet" n'ont suffi aux autorités municipales et fédérales hier après-midi pour conclure une entente définitive au sujet de l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967. Au moment de mettre sous presse, tard hier soir, les pourparlers se poursuivaient, après qu'une séance du cabinet se fut tenue, au début de la soirée, à Harrington Lake, où le premier ministre Pearson se remet de sa maladie.

A l'issue de la rencontre d'hier après-midi, le maire Jean Drapeau de Montréal aurait confié à ses proches que toute possibilité autre que technique était écartée et que le sort de l'Expo à l'île Ste-Hélène reposait désormais sur le rapport des ingénieurs concernant la possibilité de construire l'île Notre-Dame, tout en préservant les rives du St-Laurent des dangers d'inondation.

Après la séance d'hier après-midi, au Château Laurier, à laquelle participaient MM. Jean Drapeau, Lucien Saulnier, Maurice Lamontagne, Guy Favreau et Jean-Paul Deschatelets, ce dernier a rencontré, en compagnie de deux autres ministres fédéraux, les ingénieurs du gouvernement fédéral. A l'issue de l'entretien qui a duré 45 minutes, M. Deschatelets a dit que les choses évoluaient et que des points de détail sont encore à l'étude.

Gomulka reproche à l'Eglise polonaise de s'écarter de la voie tracée par Jean XXIII

VARSOVIE. — Dans un discours consacré aux problèmes idéologiques et culturels qu'il a prononcé à la 13ième session plénière du parti communiste polonais, M. Wladyslaw Gomulka a accusé les évêques catholiques polonais de s'écarter de la voie tracée par le pape Jean XXIII.

"Alors que le pape Jean XXIII espérait que la paix serait préservée, a dit le leader

L'appel du Dr Georges Hori a été rejeté

La Cour supérieure de Québec a rejeté hier un appel du Dr Georges Hori contre l'interdiction de pratiquer la médecine prononcée à son égard par le Collège des médecins et des chirurgiens du Québec.

Le collège a pris cette décision à la suite du scandale de l'hôpital Jean-Talon, que le Dr Hori a fondé.

Courcy à Edmonton

QUEBEC. — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy, se rendra à Edmonton pour assister à la délégation québécoise à la conférence annuelle des ministres et des sous-ministres de l'Agriculture des provinces canadiennes, qui aura lieu du 8 au 10 juillet. Il sera accompagné de MM. Ernest Mercier et Roméo Lalonde, sous-ministres, et de M. Roland Léprieux, conseiller technique.

Les députés recevraient une hausse de salaire

Par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — Le premier ministre a annoncé hier qu'il présentera la semaine prochaine un projet amendement à la loi de la Législature. On croit ici qu'il ne peut s'agir que d'une hausse du traitement des députés.

Ces derniers touchent actuellement \$10,000 par année dont \$6,700 comme indemnité et \$3,300 pour dépenses, frais de séjour, pension, etc.

Le traitement serait porté à \$15,000 ainsi répartis: indemnité, \$10,000; dépenses, \$5,000.

Voir page 2: Les députés

Le ministère fédéral de l'industrie pourrait contribuer à la sidérurgie

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — Le futur ministère fédéral de l'industrie pourrait être d'un certain secours au Québec dans l'établissement d'une sidérurgie, a laissé entendre M. Charles H. Drury, ministre de la production de défense qui aura la responsabilité du département. Il n'a cependant pas précisé quelle forme cette aide pourrait revêtir.

La Chambre des Communes a adopté hier en troisième et dernière lecture le projet de loi C-74, créant le ministère de l'Industrie. Le débat sur le projet avait pris fin dans la soirée de jeudi. C'était le deuxième projet de loi à franchir la Chambre basse, puis l'inauguration de la première session du 26e Parlement, le 16 mai. En fin de journée mercredi, la Chambre a modifié la loi sur les licences d'exportation et d'importation, en prolongeant la durée pour une période de trois ans.

M. Drury a parlé d'une aide possible au projet québécois d'industrie sidérurgique en réponse à une question de M. Louis-Joseph Pigeon. Le député conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm a rappelé que le gouvernement fédéral avait été d'un très grand secours à l'Ontario naissant lorsque la commission hydro-électrique de cette province avait voulu construire une centrale atomique.

Les laboratoires de Chalk River de la Commission de l'énergie atomique se sont chargés des études relatives au projet, a dit M. Pigeon.

"Ces recherches ont coûté au gouvernement canadien une

somme d'environ \$30 millions. Cette dépense a été soldée par tous les contribuables du Canada dans la seule fin d'établir en Ontario une centrale atomique qui, dans quelques années, procurera de l'électricité à la province d'Ontario et aidera directement son industrie.

"Si la province de Québec demandait au ministre que le Conseil national des recherches effectue les recherches voulues pour lui permettre d'établir une usine sidérurgique, serait-il consentant à faire une

Voir page 2: Le ministère

CRÉDIT SOCIAL: le conseil national veut abolir le poste de chef adjoint, mais Caouette s'y cramponne

OTTAWA. — Le conseil national du Crédit social a fait savoir qu'il recommandera à la prochaine convention du parti la suppression du poste de leader adjoint, qu'occupe présentement Réal Caouette. Ce dernier a immédiatement répliqué que l'aile québécoise rejetait tout ce qui serait de nature à réduire son influence dans le parti.

Le conseil a dit se dissocier de toute déclaration incongrue qui a pu être faite dans le passé et réaffirme l'autorité du chef national Robert Thompson. M. Caouette reconnaît l'autorité de M. Thompson mais affirme que l'aile québécoise s'en tient à la décision prise en 1961 à la convention du parti par laquelle le député de Villeneuve devenait leader national adjoint.

La réponse de M. Caouette n'est venue qu'une heure après la conférence de presse des porte-parole du conseil national. Elle se lit comme suit: "La convention nationale du Crédit social tenue en 1961,

a établi clairement la constitution du mouvement canadien et le Québec s'en tient à l'esprit de ces décisions. "Qu'une nouvelle convention soit convoquée au plus tôt, nous en sommes, mais que quelques provinces, qui ont plutôt constitué un fardeau qu'un actif pour le mouvement, décident de l'attitude à prendre par les députés créditistes fédéraux, c'est pour le moins osé et nous rejetons ces recommandations qui tendraient à diminuer la voix française au sein du mouvement."

"Les députés créditistes du Québec et l'exécutif provincial du ralliement demeurent sur leurs positions et ne recherchent que l'application intégrale des principes du Crédit social pour assurer à chaque Canadien, la sécurité économique avec la liberté personnelle."

"Nous reconnaissons Robert N. Thompson comme chef national et Réal Caouette comme chef national adjoint, et nous

reprochons et rejetons l'inter-

vention de gens qui recherchent plutôt la division que l'unité au sein du mouvement. "La province de Québec exprime sa ferme attitude d'être traitée sur un pied d'égalité en tant que représentant de l'élément français au sein du mouvement national et dans la confédération canadienne."

"Des déclarations inopportunes ont pu être faites de part et d'autre à travers le Canada, mais ceci ne doit pas nous faire perdre de vue l'objectif poursuivi: "L'unité autour des principes créditistes est totale. Quant aux questions d'actualité, nous nous réservons le droit d'en discuter avant de poser un geste."

"Il est donc unanimement résolu et adopté que nous maintenons nos positions dans le mouvement national à la lumière de la convention nationale tenue en 1961. "Adopté à l'unanimité par les députés créditistes fédé-

raux et des membres de l'exé-

cutif du ralliement. "La déclaration du conseil national était rédigée en ces termes: "Les membres du conseil national, dans leur affirmation de l'autorité du leader national, M. Robert Thompson, ont résolu, dans le but d'écarter toute confusion sur l'idée que le peuple canadien se fait du Crédit social, de recommander à la prochaine convention nationale la suppression du poste de leader adjoint. Le conseil déclare en outre que le leader national sera responsable de la conception et de l'interprétation de la politique du parti, en accord là-dessus avec l'orientation que chaque convention nationale lui donnera et le leader national sera le porte-parole officiel du parti."

EXCUSES

Le communiqué ne dit rien de demandes qui ont été faites par des membres du conseil de donner à M. Caouette l'occasion de s'excuser auprès de M. Thompson et de M. Manning, premier ministre créditiste de l'Alberta. Le communiqué affirme que M. Thompson a mis fin au caucus sur "une forte note d'unité" en déclarant que par le respect des droits individuels et par la protection des droits des provinces tels qu'ils sont établis dans la Confédération canadienne, il est possible d'atteindre l'unité nationale. M. Thompson a quitté Ottawa de bonne heure hier, par avion, pour se rendre à sa résidence à Red Deer, en Alberta. Le conseil directeur du Crédit social est composé de 11 officiers et d'un représentant de chaque association provinciale. Les représentants du Québec sont au nombre de quatre: M. Caouette, M. Gilles Grégoire, député de Lapointe et vice-président national du parti, M. Laurent Legault, président du Ralliement des créditistes et de M. Roland Bertrand de Portneuf, délégué.

La CSN et la FTQ prient le gouvernement...

(Suite de la première page)

au bill 60. Ainsi, dans une déclaration de la Fédération des collèges classiques, on peut lire la phrase suivante: "Le bill 60 centralise à peu près tous les pouvoirs entre les mains d'un seul homme, le ministre de l'éducation et de la jeunesse. De ce fait, il ne respecte pas suffisamment les exigences de la démocratie". Il nous semble à propos de noter ici que si l'on veut vraiment faire quelque chose de la démocratie, il est indéniable qu'aucun gouvernement ne peut faire abstraction de la volonté populaire et qu'une conscience civique éclairée constitue la seule véritable protection contre les abus de pouvoir. On nous permettra d'autre part de constater que les scrupules démocratiques de la Fédération des collèges classiques ont mis beaucoup de temps à se manifester. Chacun sait que les structures actuelles de notre système d'enseignement sont très peu démocratiques et on ne sache pas que la Fédération s'en soit plainte depuis longtemps.

"Il est encore plus étonnant de lire, dans la déclaration de la Fédération des collèges classiques, à laquelle nous référons plus haut, la phrase suivante: "Le projet de loi tel que rédigé ne reconnaît pas les droits fondamentaux des parents en éducation". Nous serions fort intéressés à savoir de quels droits l'on veut ici parler. En effet il nous semble que les structures actuelles des organismes supérieurs en matière d'éducation ne font justement aucune place aux parents et aux corps intermédiaires, pas plus d'ailleurs qu'aux associations professionnelles d'enseignants. Sur ce point le bill 60 nous semble marquer un progrès considérable par rapport à la situation actuelle."

"Me Yves Prévost, ex-secrétaire de la province, n'est pas de cet avis. Il déclarait récemment: "A toutes fins pratiques, le ministre se substitue aux parents puisque les droits de ces derniers deviennent purement théoriques et partant illusoire". M. Prévost se demande encore: "Qu'advient-il des droits des parents puisque le ministre peut tout faire?" Sans se soucier de définir davantage

de quels droits il veut parler, et quels sont ces privilèges que le bill 60 ferait préconiser aux parents, l'homme politique préconise carrément le maintien d'un système biphase en vertu duquel le gouvernement posséderait des pouvoirs financiers tandis que les comités confessionnels et les commissions pédagogiques auraient des pouvoirs de décision dans le domaine de la pédagogie proprement dite. Or, il est bien évident que quiconque veut réfléchir de façon réaliste aux problèmes concrets qui se posent qu'une telle division des pouvoirs n'est pas praticable. En effet, si l'on songe, par exemple, au domaine de l'enseignement technique, il est certain que l'adaptation constante de l'enseignement aux besoins de l'industrie suppose à la fois des changements dans les méthodes d'enseignement aussi bien que dans l'équipement des écoles et on ne saurait dissocier de façon artificielle le pédagogique et l'administratif. Dans un autre domaine on pourrait, par exemple, souhaiter que l'enseignement de la musique ou l'éducation physique occupent plus de place dans notre système d'enseignement, mais une décision unilatérale des pédagogues en ces matières ne saurait être efficace puisque chacun comprend qu'elle comporte des conséquences financières fort importantes."

"Nous croyons qu'après deux ans d'études et de discussions, le gouvernement démocratiquement élu par la population du Québec a le devoir de prendre ses responsabilités en soumettant aux Chambres, sans plus tarder, son projet de loi dit bill 60. Quant à nous, nous sommes favorables au projet tel que soumis et nous nous proposons de travailler consciencieusement avec tous les autres organismes intermédiaires, à préparer les cadres du futur Conseil supérieur de l'éducation. Nous souhaitons que les discussions autour du bill 60 se fassent dans un climat de sérieux et d'objectivité, sans recourir à la chasse aux sorcières ni à l'opposition partisane, sans invoquer des excuses dilatoires, mais en s'efforçant plutôt de suggérer les améliorations précises qui sembleraient essentielles à tel ou tel groupe de la société."

Maintenant...

(Suite de la première page)

corps intermédiaires de s'exprimer démocratiquement. Un délai semble donc parfaitement injustifié. D'autre part, par la nomination d'un ministre responsable et par l'exercice de l'opinion publique l'Etat, l'Etat et les parents ont pleinement le droit de s'exprimer et d'agir. Un ministre responsable ne vaut-il pas mieux que des groupes anonymes ou des chapelles?

Maintenant, considérons que tout le monde a pu se faire entendre. Pourquoi donc un délai? Voudrait-on instituer une nouvelle Commission, ou lui donner un enterrement de première classe. Les structures proposées respectent-elles nos droits de tous les intéressés. La suite du rapport ne fera en somme que préciser les modalités de coordination. L'esprit qui a présidé à la préparation de la première tranche démontre que les Commissaires ont été inspirés par une saine philosophie. Ce sont les exigences de l'efficacité qui veulent que l'on ne compartimente plus le pédagogique et l'administratif. Faut-il rappeler que les Commissaires ont pris la peine d'insister sur le recrutement au ministère qui cherchera à mobiliser les meilleurs éducateurs. Ce n'est pas en devenant fonctionnaires qu'ils perdront leur liberté d'esprit. A ce compte-là les instituteurs, les enseignants, les fonctionnaires auraient déjà perdu cette liberté... La plupart des critiques formulées à ce jour ne s'attachent qu'à des détails sans importance au regard de l'objectif principal qui intéresse la communauté canadienne

CECM: 1,000 élèves aux cours d'été

Pres de 1,000 élèves se sont inscrits aux cours d'été organisés par la Commission des écoles catholiques de Montréal. Il s'agit de cours de rattrapage pour les élèves qui veulent changer d'orientation, et de cours de préparation à la reprise des examens de la 11e année.

Les cours de rattrapage ont débuté hier et ils se poursuivront jusqu'au 8 août. Y sont inscrits 125 élèves du cours primaire, de la 4e à la 7e année. Les cours de réorientation, qui ont débuté hier également, s'adressent aux élèves qui ont fait leur 8e générale et qui veulent entrer en 9e scientifique ou au mois de septembre, mais aussi d'élèves qui ont fait leur 8e scientifique et qui veulent entrer en 9e classique. Y sont inscrits 350 élèves.

Un autre groupe de 400 élèves suivra les cours de préparation à la reprise de 11e, qui commenceront lundi prochain. français: son épanouissement. Ou le projet de loi sera adopté immédiatement ou on risque de le défigurer ou tout simplement de l'enterrer. La population a clairement exprimé sa volonté de modifier le statu-quo. Le projet de loi s'inscrit d'ailleurs selon la ligne dynamique de l'évolution actuelle du Canada français. Ce n'est pas une révolution désordonnée qu'on propose, ni un quelconque repli, mais une coordination efficace et un accroissement des responsabilités selon l'esprit de socialisation préconisé par Mater et Magistra.

Pickersgill s'est abstenu de parler du drapeau...

OTTAWA. — Le secrétaire d'Etat, M. Pickersgill, n'a pas donné de réponse directe en Chambre quand un député a demandé si le Canada possédait un drapeau officiel.

M. Gérard Girouard, député fédéral de Labelle, a fait remarquer qu'il avait reçu plusieurs lettres de protestation depuis qu'il avait déclaré en Chambre mardi dernier que le Canada ne possédait pas d'emblème officiel.

Le secrétaire d'Etat a conseillé à M. Girouard de se référer à un ordre en conseil adopté par le cabinet King en 1945. Le document en question stipule que le Red Ensign devait flotter au sommet des édifices fédéraux.

M. Gilles Grégoire, député fédéral de Lapointe, a demandé à M. Pickersgill si l'ordre en conseil signifiait que le Red Ensign avait un statut officiel.

Le secrétaire d'Etat a répondu qu'il n'avait pas le droit de dire quel était le drapeau officiel du Canada. "C'est là une prérogative du Parlement", ajouta-t-il. Il a conseillé à M. Grégoire de lire également l'ordre en conseil en question.

Le pont-tunnel première lecture

OTTAWA. — Un projet de loi autorisant la construction d'un pont-tunnel sous le fleuve Saint-Laurent a subi la première lecture aux Communies.

La province de Québec construira un pont reliant un point de la rive sud à ville Jacques-Cartier à l'île Charon qui sera englobée dans la route canadienne, dont le fédéral partage une partie des frais.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat mardi et fera l'objet d'un débat aux Communies par la suite.

Les députés...

(Suite de la première page)

Cette hausse n'est certainement pas exagérée quand on songe à la longueur des sessions.

Des députés ruraux, qui ne sont ni avocats ni médecins, et qui ont dû abandonner leur gagne-pain régulier pour se consacrer à la vie politique, m'ont raconté que, depuis le 14 novembre dernier, ils avaient dépensé de \$8,000 à \$9,000 et qu'il leur restait que \$1,000 ou \$2,000 pour se rendre à la prochaine session. Il ne faut pas oublier que ces députés élus le 14 novembre n'ont touché leur premier chèque d'indemnité que le 15 janvier. Ils doivent faire vivre leur famille, payer leur pension dans la Vieillesse capitale par six à sept mois par année. De plus, la mentalité des gens leur crée des obligations lourdes et tracassantes: quand ce ne sont pas des couronnes mortuaires pour les défunts du comté, ce sont des cadeaux pour les nouveaux mariés. Les gens trouvent mille et une occasions de forcer la générosité de leur pauvre député.

La hausse aux membres de l'Assemblée législative est donc plus que justifiée; mais celle dont jouiront également, sans le savoir, les conseillers législatifs ne l'est pas.

Soyons généreux et disons que les conseillers législatifs siègent soixante heures durant la session.

Si on porte leur traitement à \$15,000 cela signifierait que ces messieurs toucheraient \$250 l'heure.

Le gouvernement devrait instituer une commission d'enquête sur l'utilité du Conseil législatif dans sa forme actuelle.

Expo: Ottawa et Montréal...

(Suite de la première page)

nions divergentes entre les autorités fédérales et municipales, au sujet de la nature et du financement des mesures de sécurité à prendre.

On croit que les autorités fédérales insistent sur la nécessité de construire sur les rives du St-Laurent des ramparts qui assureraient la sécurité de la navigation dans la voie maritime par la prévention des inondations. Au cours des entretiens, les autorités de Montréal feraient valoir de leur côté l'urgence des travaux à réaliser en vue de l'Expo.

Le gouvernement continue de subir le feu des critiques de l'opposition au sujet de l'hésitation qu'il manifeste dans ses négociations avec la métropole.

L'ex-ministre des transports, M. Léon Balcer, et l'ex-ministre des mines, M. Paul Maréchal, ont déclaré lors d'une conférence de presse conjointe qu'il existe un "réel danger" que le Canada et Montréal perdent l'Exposition universelle de 1967 à cause de l'esprit d'indécision ridicule des libéraux.

La conférence de presse coïncidait avec la réunion à laquelle le ministre des travaux publics avait convoqué les porte-parole de Montréal sur la question de l'emplacement.

MM. Maréchal et Balcer ont déclaré que le projet de l'Expo n'a pas avancé d'un pouce depuis que les conservateurs ont quitté le pouvoir.

Au diocèse de Mont-Laurier, il y a pénurie de professeurs

QUEBEC (D.N.C.) — "La fondation d'une école normale de garçons dans le diocèse de Mont-Laurier revêt en ce moment une acuité tragique, un état d'urgence qui nécessite une décision immédiate si l'on ne veut pas compromettre la cause de l'éducation dans cette région", fait observer le député de Labelle, M. Fernand Lafontaine, dans une lettre qu'il vient d'adresser au ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie.

Se référant à un mémoire présenté par la société Saint-Jean-Baptiste diocésaine à M. François Lafleur, adjoint exécutif du ministère de la Jeunesse, le député de Labelle a exposé en détail de la situation "afin, dit-il, de faciliter la compréhension du grave problème qui affecte cette région".

Dans son mémoire, la société Saint-Jean-Baptiste faisait état de l'adhésion presque unanime donnée à ce projet par les corps intermédiaires des cinq comités qui font partie du diocèse de Mont-Laurier, soit Labelle, Papineau, Terrebonne, Montclair et Gatineau, et de l'accord de principe exprimé par le Département de l'Instruction publique en 1961.

À la suite d'une enquête menée dans le diocèse, la société Saint-Jean-Baptiste a constaté que 29 professeurs masculins seulement détenaient un brevet d'enseignement ou des titres académiques concernant leurs aptitudes à enseigner au niveau secondaire, et 24 des brevets d'enseignement de moindre degré, sur un ensemble de 103 professeurs. Or, il y a 1,489 garçons au secondaire dans les écoles des commissions scolaires.

De plus, cinq des titulaires de ces brevets occupent des postes administratifs qui ne les rendent pas disponibles pour l'enseignement. Il y aurait donc une moyenne de 62 élèves par professeur qualifié, chacun enseignant toutes les matières. Et la situation s'aggrave encore du fait que 18 de ces professeurs

La SSJB de Québec demande de retarder l'adoption du bill 60

QUEBEC. — Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec ont demandé au gouvernement d'accorder du temps aux groupements sociaux et religieux pour étudier le projet de loi visant la création d'un ministère de l'éducation.

"Dans le rapport, comme dans le projet de loi, on donne trop d'autorité à l'Etat et trop peu aux corps intermédiaires", a déclaré le président de l'organisme, M. L.J. Boulet.

"Rappelons-nous que l'éducation est la responsabilité de toute la nation et non seulement de l'Etat".

La Société se montre toutefois en faveur de la création d'un ministère de l'éducation et félicite le gouvernement de suivre les recommandations de la Commission Parent.

Mais elle ajoute que ce projet est trop important pour être adopté à la hâte.

Le ministère...

(Suite de la première page)

telle recommandation au Conseil national des recherches même si cette étude devait entraîner une dépense de \$15 à \$20 millions, comme ce fut le cas pour l'Ontario", a demandé en conséquence M. Pigeon.

M. Drury a répondu en ces termes: "Etant donné que j'habite la province de Québec, je suis personnellement très intéressé à ce que la population soit également le gouvernement du Québec désire qu'un complexe sidérurgique soit établi dans le Québec afin de transformer une partie au moins du minerai de fer extrait des mines de la province. Jusqu'ici, le gouvernement provincial a effectué de nombreuses études dont j'ignore les résultats, qui ne sont pas connus non plus du gouvernement fédéral."

"Par conséquent, ignorant quels sont les problèmes et les besoins du Québec, il m'est très difficile, malgré le désir que j'en ai, de dire au député comment exactement le ministère de l'Industrie pourrait venir en aide au Québec."

"Toutefois, je tiens à signaler que la principale fonction de ce ministère, sa raison d'être, c'est de travailler à la mise sur pied au Canada de ce genre d'industrie de transformation, en collaboration avec les provinces et tous les autres intéressés."

Nouvel...

(Suite de la première page)

hytérien, et M. Morris Lieberman, rabbin, ont déclaré: "Au centre de nos engagements religieux se trouve l'enseignement commun à nos religions affirmant que les droits de l'homme, dons de Dieu, sont inaliénables, ont préséance sur la propriété et doivent être garantis par la société civile."

M. James F. Price, un des propriétaires du parc, a également publié une déclaration disant: "La chose la plus difficile que j'ai jamais eu à faire a été d'ordonner l'arrestation des pasteurs. Mais, après avoir beaucoup cherché la façon de protéger le droit, également inaliénable, de nos citoyens à leur propriété privée, nous avons pensé que nous pouvions manifester moins de courage que les hommes de robe."

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 118-221. LAURENTIUS INSRAN, AGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 3 juillet 1963.

Le maître du port réclame plus d'autorité sur tous les pilotes

Le maître du port de Montréal M. R. Ligiermoet a déclaré vendredi qu'il croit que son bureau devrait avoir un contrôle plus direct sur les pilotes travaillant sous sa juridiction.

Marchand: des lois ouvrières convenables avant l'automne

ORFORD — Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand, a exprimé l'espoir que les travailleurs pourraient avoir une législation du travail convenable avant l'automne.

Lors du banquet du congrès de la fédération nationale catholique du Textile (CSN) au Mont Orford, M. Marchand a fait observer que le code du travail n'est pas formellement un code comme on peut en trouver en France par exemple.

Le conférencier a déploré le fait que les domestiques et les associations professionnelles ne puissent obtenir le droit d'association. Il a souligné la nécessité d'amender certains articles du code afin d'en corriger les points faibles.

Création d'un "comité Chénier" pour le respect des libertés civiles des détenus politiques

Comité de "vigilance et d'action pour la défense des libertés civiles", le comité Chénier, formé par un groupe d'universitaires, de journalistes et d'autres catégories de citoyens, vient d'être créé. Sa fondation officielle a été annoncée hier soir au cours d'une conférence de presse. "Strictement indépendant de toute formation politique, le comité Chénier comprend des hommes venus d'horizons divers mais unis dans un même et ardent souci de lutter pour le respect de la dignité de l'homme et des libertés civiles et unis dans la volonté de travailler, de façon concrète et permanente à combattre les violations de cette dignité et de ces libertés", déclare le manifeste publié par le comité.

Collecte de fonds pour les détenus du F.L.Q.

Les porte-parole du comité ont précisé que celui-ci exercera son action non pas uniquement mais surtout dans les problèmes mettant en cause des personnes ou des groupes agissant au nom d'un idéal politique, d'une doctrine, d'une idéologie.

Aussi, dans l'immédiat, le comité Chénier va-t-il s'occuper du cas des détenus du Front de libération du Québec. Il est bien précisé dès le départ que le comité "réprouve énergiquement le terrorisme et le recours à toutes les formes de violence". C'est non pas à cause du F.L.Q. mais à l'occasion du procès intenté à une partie de ses membres que le comité Chénier commence à exercer son activité.

Il souligne que l'une des plus importantes des libertés civiles consiste dans la possibilité pour un accusé d'obtenir la meilleure défense possible, de ne pas devoir se contenter d'une "défense au rabais" ou d'un minimum, faute de ressources.

Ces ressources indispensables dans le cas présent, le comité Chénier entend les recueillir en lançant un appel au grand public: il recevra avec empressement et gratitude tous les dons qui lui seront adressés. (Boîte postale 1772, Place d'Armes, Montréal.)

Domaine d'activité

Le comité entend, dans ce cas comme dans tous les cas analogues à l'avenir (procès comportant des implications politiques ou idéologiques) surveiller de près le déroulement des procédures, les conditions de détention des détenus, alerter au besoin l'opinion publique et enfin, lorsque cela sera nécessaire, fournir aux accusés les moyens d'une défense aussi complète que possible. Il a été précisé que les fonds recueillis ne serviront en aucun cas aux honoraires des défenseurs mais plutôt aux innombrables frais que représentent une telle cause si on en-

Il s'est dit d'avis que les pilotes devraient partager avec les capitaines des navires la responsabilité de voir à ce que la permission soit délivrée et que les règlements soient observés.

La Commission des ports nationaux a le droit de mettre à l'amende les capitaines pour de telles infractions, mais tout ce qu'elle peut faire dans le cas des pilotes c'est de faire rapport au ministre des Transports qui régit leurs activités.

M. Marc Lalonde, avocat de la Fédération des pilotes du Saint-Laurent, a demandé au capitaine Ligiermoet s'il croyait avoir un droit de regard suffisant sur les capitaines. Il répondit par l'affirmative.

M. Lalonde a ajouté que les règlements sur le pilotage

prévoient que les pilotes travaillant dans le port de Montréal doivent respecter les règlements de ce port. Ils sont donc sujets aux mêmes amendes que les capitaines.

Répondant à M. Jean Brisset, avocat de la Fédération des armateurs du Canada, le capitaine Ligiermoet a déclaré qu'il serait souhaitable que les autorités du port appliquent elles-mêmes les sanctions.

Il s'est de plus déclaré en faveur d'une augmentation de la vitesse limite de 10 à 12 nœuds pour les navires qui quittent Montréal vers la mer. C'est toutefois une opinion personnelle qui n'est pas nécessairement celle de la Commission des ports.

Québec annonce que les malades du Foyer Ste-Luce déménageront

QUEBEC — Le ministre de la santé, le Dr Alphonse Courty, a annoncé hier qu'il vient de donner suite à la recommandation de la commission d'études des hôpitaux psychiatriques touchant le Foyer Ste-Luce, de Disraeli, comté de Wolfe, et d'en faire transporter les malades dans d'autres institutions, à savoir l'hôpital Saint-Charles, de Joliette, et l'hôpital des Laurentides, de l'Annonciation.

La mise en vigueur de cette mesure a été retardée par suite du surpeuplement général des hôpitaux psychiatriques. Entre temps, les autorités du ministère de la santé avaient pris les dispositions nécessaires et nommé des psychiatres qui visiteraient réguli-

rement les malades. On avait engagé des infirmières et refait toute nouvelle admission. Une réduction graduelle des malades avait été effectuée si bien que de 278 qu'ils étaient, il n'en restait plus que 164.

Quant à l'incendie qui a éclaté hier matin, il est maintenant maîtrisé. Le procureur général enquête à ce sujet.

TELEGRAMMES DE QUEBEC

QUEBEC — M. Jean Lesage, a déclaré à l'Assemblée législative qu'il n'avait pas fait suivre à Ottawa une résolution condamnant le projet d'établissement, par le gouvernement fédéral, d'un Office de développement et de prêts municipaux. Il a précisé qu'il faisait une "étude sérieuse" sur l'enjeu de cette résolution à Ottawa, votée à l'unanimité le 26 juin par l'Assemblée législative. M. Lesage a ajouté qu'il cherchait à voir si les mesures prises par l'Assemblée législative, "parlement souverain", doivent être considérées comme disponibles pour le gouvernement fédéral. Il a dit: "J'en tiens la question et si j'en viens à la conclusion que ce serait un signe d'infériorité, j'en informerais la chambre; si j'en conclus qu'il est justifié d'en adresser un exemplaire à Ottawa, j'en aviserais également la chambre. Mais j'ai des doutes sérieux."

QUEBEC — Le premier ministre Jean Lesage a réitéré à l'Assemblée législative son intention de revenir à la charge auprès d'Ottawa lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale pour que le Québec obtienne la totalité de la taxe sur les droits de succession. Le chef du gouvernement répondait à M. Johnson qui lui avait demandé ce qui avait été fait jusqu'ici pour donner suite à une motion approuvée lors de la dernière session et demandant que le gouvernement prenne les dispositions nécessaires pour que le Québec récupère ses droits fiscaux. Le premier pas, disait la motion, devrait se faire dans le domaine des taxes sur les successions. M. Lesage lui a répondu qu'il avait répété à plusieurs reprises que le Québec devrait retirer la totalité des taxes sur les droits de succession et "j'ai bien l'intention de réclamer l'exclusivité dans ce champ de taxation".

QUEBEC — Le gouvernement provincial a l'intention de nommer un certain nombre d'inspecteurs qui auront pour tâche de faire respecter la loi concernant l'âge minimum requis pour avoir droit d'entrée dans les cinémas. En annonçant ce projet, le premier ministre Lesage a fait remarquer que le gouvernement avait pris cette décision par suite de nombreuses plaintes formulées par des mouvements laïcs et religieux.

Pas de "double emploi"

Les porte-parole du comité ont déclaré que la forme et le champ de leur action empêcheront tout risque de double emploi avec l'activité de la Ligue des droits de l'homme, dont ils saluent d'ailleurs les objectifs et les préoccupations. Ils ont insisté sur la pressante nécessité de recueillir des fonds suffisants pour assurer une défense complète aux détenus du F.L.Q. de ceux surtout qui ne disposent strictement d'aucune autre ressource.

Le comité comprend actuellement MM. Marcel Rioux et André Morel, professeurs à l'université de Montréal, Réginald Boisvert, écrivain, Pierre de Bellefeuille, rédacteur en chef du Magazine MacLean, Jean-V. Dufresne, Pierre Chabot et Jean-Marc Léger, journalistes. Une dizaine d'autres adhésions venant des régions de Québec et Hull-Ottawa seront annoncées prochainement.

COLLEGE ST-DENIS

Le collège a besoin, pour la prochaine année académique, des services de PROFESSEURS à temps complet et à temps partiel, qui possèdent des qualifications universitaires et une bonne expérience de l'enseignement classique.

3205 est, boulevard St-Joseph, Montréal 523-2128

M. John Spendlove (72 ans) se porte caution de Jeanne Schoeters Mais pourquoi, monsieur, faites-vous cela pour moi? Parce que je comprends votre nationalisme, madame!

Jeanne Schoeters a retrouvé ses deux enfants, hier soir. Elle n'avait pas revu sa petite Astrid et son bébé, Carlé, depuis le 3 juin, date de son arrestation.

C'est à 4h30, hier après-midi, que cette femme de 25 ans, technicienne en radiographie, a signé les documents de la Cour qui lui rendaient sa liberté jusqu'à son procès.

Hier matin, le juge Emile Troitier avait autorisé la libération de Mme Schoeters.

Quand cette dame a su qu'elle devait sa libération à ce respectable gentleman, elle lui a demandé: "Mais pourquoi, monsieur, faites-vous cela pour moi?"

"Parce que je comprends votre nationalisme, madame, parce qu'un jour j'ai été frappé par la beauté des mots — Liberté, Egalité, Fraternité — et enfin, madame, parce que j'aime le pays de votre mari, la Belgique."

Une fois les documents de libération enregistrés

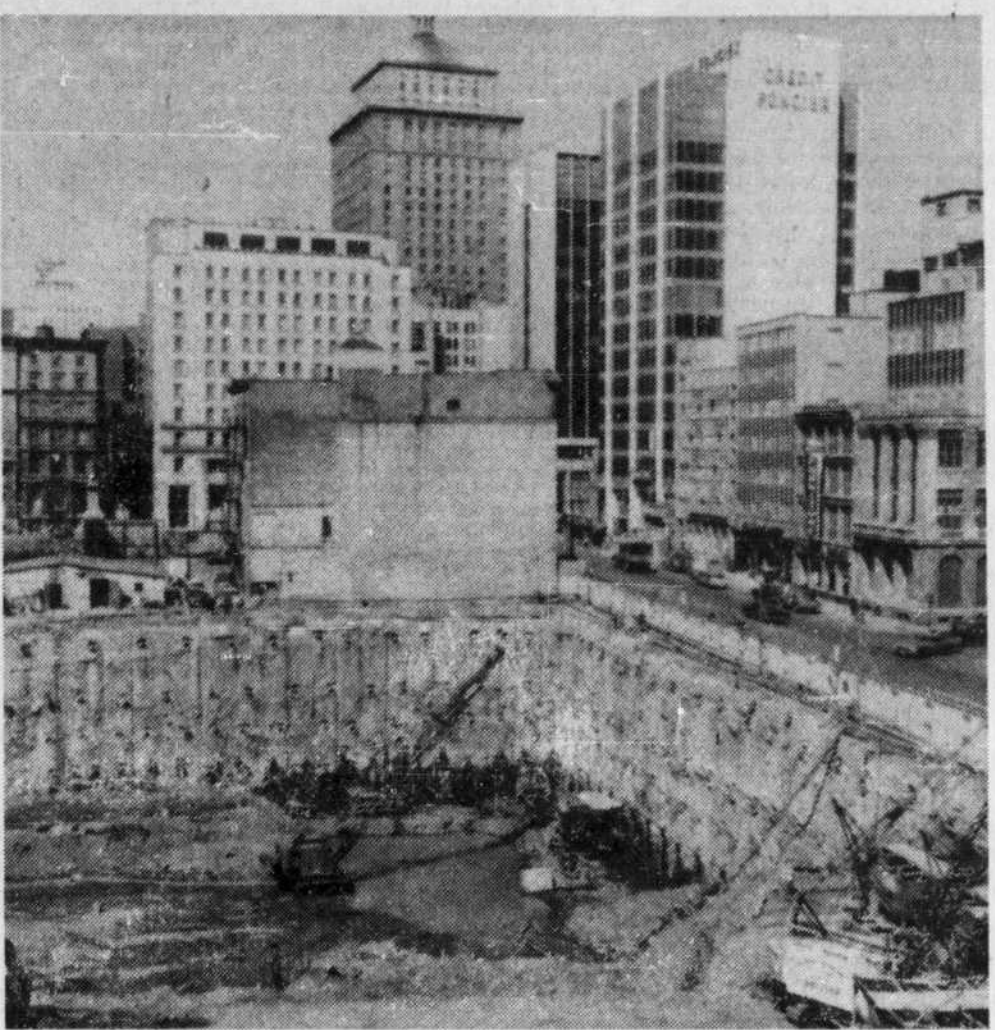
par le juge T.A. Fontaine, Mme Schoeters est retournée à la prison des femmes, rue Fullum pour y prendre ses effets personnels. Elle en ressortira radieuse, serrant les mains de ses avocats, Me Champagne et Me Gilles Duguay et celles de son bienfaiteur.

Le groupe s'est rendu à la maison que possède M. Spendlove, rue Dorchester, à Westmount, tout près d'une boîte postale dans laquelle, le 17 mai dernier,

les forces de sécurité ont dû provoquer la déflagration d'une bombe terroriste.

A sa protégée, M. Spendlove a fait cadeau de trois toiles qu'il a peintes, il y a quelques années, en Belgique. L'effet était saisissant: un Britannique s'adressait à une Canadienne française dans la langue de celle-ci qui lui rendait la politesse en lui répondant en anglais.

M. V.



Des travaux de forage sont en cours pour le mur-diaphragme qui borde le terrassement du gratte-ciel Place Victoria de 48 étages qui s'élèvera à Montréal, et dont l'achèvement est prévu pour 1967. L'entrepreneur classique entraîne la pose interne de moises, et il en résulte une surface de travail restreinte au cours de la construction. Cependant, un mur-diaphragme maintenu en place par des câbles en acier servant de haubans assure de grands espaces libres. Les câbles sont ancrés dans la masse du roc après le percage de trous à des angles de 45 degrés dans le terrain de recouvrement. Plus de 450 trous de quatre pouces de diamètre et ayant jusqu'à 120 pieds de long étaient terminés le 15 juin.

Étatisation: Lesage réaffirme que les actionnaires mécontents pourront recourir aux tribunaux

QUEBEC — Le premier ministre Jean Lesage a rejeté hier l'accusation du chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, selon laquelle il aurait manqué à sa promesse de laisser un recours en justice aux actionnaires des compagnies d'électricité qui n'accepteraient pas les offres de l'Hydro-Québec.

Le chef du gouvernement a soutenu que les amendements à la loi des compagnies que la Chambre étudie, venaient précisément remplir cette promesse. Pour sa part, le député de Bagot n'y a vu qu'un recours "illusoire" à toutes fins pratiques.

Le bill 67 a finalement été adopté en deuxième et troisième lectures. Il a pour but d'ajouter à la loi des compagnies du Québec des dispositions analogues à celles qui existent dans d'autres juridictions, notamment au fédéral, afin de permettre à celui qui a fait

une offre pour l'acquisition de toutes les actions d'une certaine catégorie d'en obtenir la totalité lorsque, dans les quatre mois de sa date, l'offre a été acceptée par les détenteurs d'au moins les neuf-dixièmes des actions visées.

Un avis à cette fin doit être donné en Cour supérieure et il prend effet à un mois de sa date si aucun actionnaire dissident ne signifie d'opposition. C'est ce recours que M. Lesage dit avoir eu à l'esprit au moment de sa déclaration, car on en avait discuté dès qu'il fut question d'acquiescer les compagnies par les voies ordinaires du marché.

M. Johnson a protesté que tout le monde avait alors compris que le recours mentionné se situait dans les lois du temps. De plus, il estime que ce recours est illusoire parce que la preuve et les frais sont à la charge du contestant. Autrement, le gouvernement aurait dû procéder par expropriation et à ses frais.

Les compagnies

Le gouvernement s'est porté acquiescent de plus de 90 pour cent des actions ordinaires et privilégiées des huit compagnies cotées en bourse.

Cette proportion s'établit comme suit: Actions ordinaires, Compagnie d'électricité Shawinigan, 98,4 p.c., classe "A", 99,2; Compagnie Québec Power, 99,3 p.c.; Southern Canada Power Company Ltd., 99,6; Compagnie d'électricité Gatineau, 98,0; La Compagnie de pouvoir du Bas-St-Laurent, 99,8 et la Northern Quebec Power Company Ltd., 99,0.

Forêts fermées dans l'ouest du Québec

QUEBEC — Le Service provincial de protection des forêts vient d'annoncer que toute circulation est interdite dans trois comtés de l'ouest de la province depuis 10 heures hier matin.

Les comtés touchés sont Temiscamingue, Pontiac et Gatineau.

Au moins huit feux de forêts sont signalés dans la province. Les plus importants se trouvent dans la région de Hull, soit dans le comté de Gatineau.

Pendant ce temps, quelque 325 hommes travaillent à éteindre complètement un incendie qui a rasé quelque 30 milles carrés de terrain boisé dans la région des Escoumins, à 145 milles au nord-est de Québec. Cet incendie a été maîtrisé la semaine dernière.

Actions privilégiées: Compagnie d'électricité Shawinigan, classe "A", 94,8; classe "B", 92,7; Northern Quebec Power Company Ltd., actions à 5/2 p.c.; 91,5 p.c.; Southern Canada Power Company Ltd., 90,6; Compagnie d'électricité Gatineau — à 5 p.c., 93,7 p.c. — à 5/2 p.c., 93,9; La Compagnie de pouvoir du Bas-St-Laurent — à 5 p.c., 96,0 p.c.

Trois avocats à l'assaut de la vieille Loi des coroners

La constitutionnalité de la Loi des coroners du Québec serait mise en doute, la semaine prochaine, devant un juge de la Cour supérieure de Montréal.

Les rumeurs veulent que des procureurs mêlés à l'affaire du terrorisme depuis le début en appellent du verdict des jurés du coroner contre Gabriel Hudon comme prototype. Quatre jurés sur cinq l'ont déclaré criminellement responsable de la mort violente du veilleur de nuit Wilfrid Vincent O'Neill, survenue le 20 avril dernier.

Ces avocats songeraient à en appeler aussi de la peine d'un mois de prison, imposée par le coroner Marcel Trahan à Gabriel Hudon pour outrage au tribunal. Cette peine avait été décidée par suite du refus de Hudon de témoigner sur l'ordre du coroner.

Enfin, dans plusieurs des articles de la Loi des coroners, ces avocats auraient établi leur violation de la constitution canadienne en matière pénale.

Les procureurs présumément intéressés, Me Gilles Duguay, Me Claude-Armand Sheppard et Me Guy Guérin, interrogés, ont refusé de commenter les bruits qui s'amplifiaient en fin d'après-midi, hier.

On se rappelle que l'enquête du coroner Marcel Trahan, à la mi-juin, a provoqué un tollé de protestations dans les journaux et autres moyens de communications. Une loi archaïque mais appliquée régulièrement dans les causes de meurtre ou de négligence criminelle a été brusquement placée sur la sellette de l'opinion publique.

Il semble bien, devant les bruits qui montent au Palais, que le procès de cette Loi est loin d'être terminé.

Richard Bizier est libéré

Par Marcel VLEMINCKX

Richard Bizier, âgé de 18 ans, est devenu, hier, le cinquième prévenu de terrorisme présumé à recouvrer sa liberté provisoire sous cautionnement jusqu'à son procès.

Ce jeune garçon aux immenses yeux bleus, liftier à l'hôtel Reine-Elizabeth et étudiant, a serré vigoureusement la main de son procureur, Me Claude-Armand Sheppard, hier midi, quand le juge Emile Troitier lui a autorisé sa libération contre un cautionnement de \$1.500 sur immeuble et \$950 en dépôt personnel.

Dans la salle, un homme aux cheveux grisonnants, le père du prévenu, pleurait silencieusement sans qu'aucun muscle facial ne trahisse sa forte émotion: seule une larme indiscrette a révélé les tourments de ce père.

Bizier a été accusé, tout comme Mme Jeanne Schoeters (également libérée) de méfait public avec utilisation de dynamite contre un édifice de l'aviation militaire du Canada rue Bates à Montréal. C'est le seul incident de terrorisme auquel ces deux personnes auraient été mêlées entre février et mai.

Quant à Georges Schoeters, son enquête préliminaire a été reprise, hier matin, puis ajournée à nouveau d'une huitaine à cause du silence obstiné de ses présumés complices qui refusent de déposer contre lui à titre de témoins de la Couronne.

Raymond Villeneuve, étudiant, âgé de 19 ans, a tout d'abord refusé de témoigner. Pourtant, Me Gabriel Lapointe, porte-parole de la Couronne dans la cause de meurtre de Schoeters, avait précisé les deux seules questions qu'il voulait poser à Villeneuve.

1—Quels étaient les membres de l'exécutif du Front de libération québécois?

2—Quel rôle jouait l'exécutif dans ce que les membres du F.L.Q. décrivent comme des actions?

Devant le refus de Villeneuve, le juge Troitier lui a rappelé ses droits et ses obligations face à la loi canadienne. "Le seul droit que je réclame, de répondre Villeneuve, politement mais fermement, c'est celui de défendre mon pays..." le Québec!

Et quelques secondes plus tard, à Me Lapointe qui insistait pour avoir une réponse, Villeneuve a dit: "Je suis jugé"

comme un criminel de droit commun au lieu de l'être comme prisonnier politique. Aussi, je refuse de témoigner!"

Pour sa part, Gabriel Hudon, appelé également comme témoin à dit, tout après son serment: "Je dis que Schoeters n'a rien à voir avec la mort de M. O'Neill. Je le jure!" Et le témoin de rabattre vigoureusement sa main droite sur la Bible, pendant que ses joues rougissaient légèrement.

Il n'a consenti qu'une réponse catégorique par la suite: "Je n'ai pas eu de conversation téléphonique avec Schoeters dans la soirée du 20 avril dernier vers les 10 heures." Après cette affirmation, il s'est replié dans un mutisme bien connu maintenant, imputable à ses convictions politiques.

Me Lapointe a réclamé à ce moment l'ajournement de Schoeters à une huitaine et, en dépit des arguments de Me Guy Guérin, le tribunal a acquiescé à la demande de la Couronne.

Une fois cette enquête préliminaire ajournée pour la seconde fois, quatre autres prévenus du meurtre de M. O'Neill ont passé le stade de l'examen volontaire. Simple formalité puisque aucun des prévenus, soit Jacques Giroux, Yves Labonté, Gabriel Hudon et Raymond Villeneuve n'a présenté de défense comme il en avait le droit.

Tous seront maintenant jugés par leurs pairs devant les assises criminelles de la Cour du banc de la reine au cours de l'automne et de l'hiver.

Hier après-midi, un spécialiste en explosifs, M. T. Fried a fait un véritable cours scientifique devant le juge Troitier sur les bombes rudimentaires. Il a dit qu'on ne devait jamais démanteler une bombe dont on ne connaît pas le mécanisme sans adopter le maximum de mesures de protection.

Un stéthoscope sont des instruments bien primaires pour déterminer une bombe. Il a précisé qu'il faut utiliser des matelas protecteurs et bien d'autres instruments dans la lutte contre une "bombe vivante".

La Couronne a fait venir ensuite François Gagnon, un des adolescents impliqués dans l'affaire des boîtes postales de Westmount. Gagnon a refusé de témoigner mais le tribunal en savait assez pour citer Gilles Pruneau à son examen volontaire et à son procès sous des accusations de conspiration pour commettre un méfait public à l'aide de la dynamite et d'exécution de ce méfait.

AU VIEUX MANOIR:

Vos hôtes M. et Mme Laurent Ménard
Le chez-vous des gourmets - Cuisine française
Spécialités canadiennes — poulet d'indes manoir
entrecôte sur charbon de bois
SPECIAL POUR ENFANTS SAMEDI ET DIMANCHE

BAR SALON - LICENCE COMPLETE
Fin de semaine: réservations de préférence 674-7855

A 4 milles du pont Jacques-Cartier
Entre Longueuil et Boucherville
2581 MARIE-VICTORIN (ROUTE 3)
sur les rives du St-Laurent

VIENT de PARAÎTRE

LE CORPS MYSTIQUE DU CHRIST

Encyclique de Pie XII en
QUESTIONS ET REPONSES
avec brefs commentaires

par le père André Biledeau, o.m.i.
(auteur de LE CONCILE, QUESTIONS ET REPONSES)

volume de 144 pages, \$1.00 l'exemplaire

En vente dans les grandes librairies et à

CHRETIEN et APOTRE

4334, rue St-Denis, Montréal, P.Q.

Commandes téléphoniques: 845-6589

Ce livre est publié à l'occasion du 20e anniversaire de l'Encyclique de Pie XII sur le Corps mystique (29 juin 1943)



EDITORIAL

Sur la nécessité pratique d'un ministre de l'éducation

M. François-Albert Angers, dont on lira ci-contre la communication, pousse jusqu'à l'extrême une tendance qui a longtemps dominé dans le Québec: la peur de l'Etat. Il l'a manifestée à l'autonomie, contre la nationalisation des entreprises hydro-électriques, qu'on discutait pourtant depuis plus d'un quart de siècle. Il s'agit, dans son mode de penser, d'une véritable allergie.

Il est conduit à utiliser des arguments ad hominem d'une valeur douteuse. Par exemple, l'allusion au duplessisme est saugrenue. La seule enquête du régime Duplessis qui ressemble à l'enquête Parent, c'est l'enquête Tremblay. Il est vrai que le chef de l'Union nationale n'a point procédé à la vapeur: il s'est assis sur le rapport.

Quant à la commission Rowell-Sirois, elle différait essentiellement de l'expérience actuelle: entreprise par le gouvernement central, elle englobait l'ensemble des gouvernements provinciaux. C'était donc un jugement *ex parte* d'Ottawa. Tandis que l'éducation relève exclusivement des Etats provinciaux.

Enfin si le ministre de l'éducation allait dicter aux professeurs leurs cours d'histoire ou de philosophie, s'il entravait leur liberté académique, nous serions parmi ceux qui dénonceraient une fois de plus l'arbitraire, comme nous l'avons fait à Radio-Canada. Mais nous ne concevons pas que l'Etat puisse confier à une régie une activité où se dépense environ le tiers de son budget.

Pas plus qu'hier, nous n'acceptons l'idée qu'une législation capitale soit votée "à la vapeur". Nous contestons que telle ait été jusqu'ici l'attitude de l'Etat. Deux ans d'étude préalable, deux mois d'examen public du rapport Parent ou nulle pensée nouvelle ne s'est manifestée, enfin une discussion parlementaire qui doit être faite librement: tout cela est aux antipodes de la "vapeur" duplessiste.

Le malheur de ces discussions à sens unique, c'est qu'elles feraient croire que la Commission Parent a cédé à un étatisme effréné. A lire certaines critiques, on a le sentiment que son rapport livre l'éducation à un dictateur.

Or en établissant un ministère de l'éducation, le Québec sera vingt ans, cinquante ans, soixante ans en retard sur la majorité des démocraties occidentales. Presque partout, le ministre de l'éducation est regardé comme la cheville ouvrière d'un système qui veut être efficace. C'est une nécessité pratique, quelle que soit la philosophie de l'éducation.

Ce l'est en particulier dans un Etat où l'éducation est en pleine progression, et absorbe presque le tiers du fruit des impôts. Le désordre administratif et l'absence de coordination doivent cesser au

plus tôt, il y a urgence: sinon les réformes ne pourront être réalisées, faute d'un cadre solide.

Certes en éducation le personnage-clé, c'est l'éducateur — comme c'est le journaliste dans un quotidien. Mais sans une administration vigoureuse, l'action de l'un et de l'autre est entravée, ils ne sauraient donner toute leur mesure. Quant à distinguer les aspects pédagogiques des aspects administratifs de l'enseignement: c'est une autre nécessité que le bill 60, après le rapport Parent, reconnaît. Pourtant cette distinction ne peut conduire à donner deux têtes au système: ou bien la pagaille risque de recommencer.

Le débat se poursuit depuis deux ans. Je sais que l'unanimité n'existe pas. J'ai parmi mes amis et collaborateurs des adversaires de ma façon de voir. Nous avons discuté cordialement. Quant à l'idée que j'ai demandée "au gouvernement de refuser à l'opinion contraire le droit de s'exprimer", c'est une injustice si énorme et si évidente que je n'entreprendrai pas d'y répondre. Le lecteur se souvient peut-être que samedi et jeudi derniers, ce sont MM. Daniel Johnson et Yves Prévost qui avaient au *Devoir* les honneurs de la manchette, pour défendre une position très voisine de celle de M. Angers.

Allons-nous attendre que l'unanimité se forme peu à peu avant de demander au gouvernement d'agir? Devrons-nous indéfiniment recommencer l'enquête Parent?

Ce serait moins sage que de risquer de se tromper en agissant.

Je crois qu'une tradition très particulière et que la crainte du changement obscurcissent la question dans l'esprit de plusieurs Canadiens français. Je crois que le gouvernement doit quand même aller jusqu'au bout de l'action qu'il a commencée en présentant le bill 60. Durant les trois prochaines années, il aura la possibilité d'établir qu'un ministre de l'éducation, ce n'est pas le diable en personne. Alors le corps électoral le jugera sur ses actes.

C'est un risque politique: voilà justement en quoi est confirmée l'évidence du processus démocratique. Voilà aussi ce qui forcera vraisemblablement le ministre de l'éducation et l'Etat d'agir avec prudence, d'utiliser à bon escient les pouvoirs qui seront établis. S'il en abuse, devant une opinion aux aguets, il paiera à l'élection le prix de ses erreurs.

Ce n'est pas ainsi qu'agissent les dictateurs avoués ou camouflés.

André LAURENDEAU

Ramenner les collèges classiques à leur véritable mission

La Fédération des collèges classiques vient de publier une déclaration difficilement admissible dans son ton et étonnamment contestable dans son contenu. On peut s'étonner tout d'abord qu'une telle association intitule elle-même l'une de ses déclarations officielles: "ultimatum". A qui est adressé cet ultimatum? Il est aisé de le constater: d'abord aux universités et, au-delà, aux pouvoirs publics. Dans tout autre pays, cette brutalité et cette manifestation d'anarchie seraient intolérables. On préfère attribuer cette maladresse à un exécutif de seconde zone qu'y voir l'expression véritable de la pensée et du langage de l'ensemble des collèges classiques du Québec.

Mais il y a plus grave: la Fédération veut faire consacrer, dans les structures de l'enseignement, une conception et des tendances qui aboutiraient à dévaluer la notion même d'université et à instituer chez nous une mauvaise réplique du système américain.

Glissement dangereux

Le gouvernement du Québec et les universités ont depuis trop longtemps déjà toléré des initiatives discutables de la part de certains collèges classiques et l'introduction injustifiée de rudiments de l'enseignement supérieur, le tout manifestant des prétentions puériles à jouer les universités-miniatures. Ici, on crée un "centre de recherches et de documentation", là on se lance dans un ambitieux programme de colloques et de conférences et on décerne des baccalauréats de sciences politiques et sociales, ailleurs on se dote de laboratoires coûteux et excessifs par rapport au niveau secondaire, etc. Plus tard, de ces institutions se parent même du titre de "collège universitaire" (expression qui a en français un sens tout différent), ce qui est révélateur. Qu'il faille aménager les structures, dans une certaine mesure, faciliter le passage d'un secteur de l'enseignement secondaire à un autre, c'est incontestable. Mais que des collèges classiques veuillent se transformer en "collèges" à l'anglo-américain et s'introduire dans l'enseignement supérieur par ce biais, c'est proprement inadmissible.

On sait que dans le système nord-américain, les "col-

leges" sont partie intégrante de l'enseignement supérieur ou universitaire et ces "colleges" sont légion. De là, sans doute le sentiment injustifié d'infériorité qui s'est répandu dans certains milieux enseignants de nos collèges classiques et, fatalement, le désir d'être acceptés et considérés comme les "colleges" avec, au bout (et en vue de ce résultat) l'acceptation du système, des structures, des conceptions en honneur au Canada anglais et aux U.S.A. Dans cette optique, les collèges classiques ne font plus partie de l'enseignement secondaire mais universitaire: "historiquement, les collèges ont été amenés à développer un enseignement de niveau universitaire... cette décision des collèges répondait à des besoins de la vie", dit notamment la déclaration. Cet "historiquement" est assez savoureux puisque la tendance de certains collèges à outrepasser leur rôle remonte à une dizaine d'années environ, et au plus.

Il n'y a pas d'enseignement collégial

Tout le texte repose d'ailleurs sur la confusion savamment entretenue entre "enseignement secondaire" et "enseignement collégial", ce dernier étant assimilé à l'enseignement supérieur. Ce double néologisme qu'est l'"enseignement collégial" ne correspond à rien dans les conceptions françaises fondamentales mais traduit en fait le glissement vers la notion du "collège" anglo-américain. Les collèges classiques font partie intégrante de l'enseignement du second degré et uniquement de cet enseigne-

BLOCS NOTES

ment; le baccalauréat est un titre universitaire, le premier dans la hiérarchie, aussi est-il décerné par l'université mais tout l'enseignement qui y conduit est du second degré et n'a absolument rien d'universitaire.

Il y a trois degrés d'enseignement: le primaire (assorti ou non d'un "cours complémentaire"), le secondaire (avec ses grands secteurs: général, classique et technique), le supérieur (qui comprend les universités et d'autres institutions d'enseignement supérieur, comme les Grandes Ecoles).

Coup de barre nécessaire

Le moment est venu pour les universités et les pouvoirs publics de rappeler chacun à sa juste place et au sens de sa mission, sans quoi c'est tout le système qui s'effondre, l'enseignement supérieur qui est gravement dévalué et la colonisation intérieure par l'américanisme qui s'accroît. On risquerait de voir naître des dizaines de "colleges" de type anglo-américain (dont certains deviendraient des sous-universités), qui dilapideraient des fonds publics tout les véritables universités ont un besoin criant et qui se bousculeraient à la porte d'entrée de la "Canadian Universities Foundation".

Les collèges classiques ont joué et continuent de remplir un rôle d'une importance souveraine chez nous: il serait grave qu'ils s'en détournent maintenant au profit de chimères aussi coûteuses que dangereuses. Leur véritable et seule mission consiste à nous donner un enseignement secondaire de tout premier ordre, à former des bacheliers qui sachent penser, écrire et parler et des candidats pleinement aptes à recevoir l'enseignement supérieur.

La Fédération s'indigne: "Les universités font marche

SÉPARATISME ET TERRORISME

— II —

Nous grandissons... mais mal!

Par ISOCRATE

Le Québec commence à faire les grandes manchettes "à la une" dans les grands journaux étrangers. Les explosions en chaîne contre le service postal de Sa Majesté la reine dans son fief westmountais ont fait leur tour de presse mondial. Les récentes vagues de terrorisme valent à l'un des peuples les plus pacifiques de la terre "cet excès d'honneur et d'indignité"... Les Français songent à émigrer chez nous pour faire carrière dans l'enseignement, comme les entrepreneurs industriels et financiers en train de négocier des investissements d'importance capitale pour nous, commencent à s'interroger, deviennent inquiets ou simplement perplexes. Belle publicité au moment où nous commençons à affirmer un début de présence dans la communauté francophone! L'odeur sinistre des plastifiages de l'O.A.S. à Paris est à peine dissipée...

Nous grandissons. Je veux dire: nous allons plus vite dans le commerce d'importation idéologique.

Sous le régime français, les "ismes" abondaient nos rives à chaque vague d'immigrants: le gallicanisme, le jansénisme, le calvinisme, le mysticisme, le classicisme. Sous le régime anglais, le rythme se ralentit, s'étire. Sauf peut-être pour le voltairanisme, nous marquerons presque un demi-siècle de retard avec l'ultra-montanisme, le romantisme, le libéralisme, le modernisme. Au XXI^e siècle, le rythme, sans précipitation, s'accélére quelque peu. Nous connaissons le coopératisme, le syndicalisme, le corporatisme, l'humanisme, le personnalisme, le gauchisme, l'intégrisme avec seulement 15 ou 20 ans de retard.

Pendant ce temps, notre nationalisme, déguisé en "provincionalisme", se maintient, jusqu'à tout récemment, en ambiguïté presque toujours inefficace; et le socialisme se voit obstinément interdit à toute acclimation en terre indigène. Il commence à pointer à peine et de façon timide sous les raisons sociales du "planning" et de la "socialisation". L'existentialisme, lui, ne s'implante que par son sous-produit folklorique des Beattines de la rue Clark. Il s'y manifeste, plus étonné que satisfait de soi, assez stérile et doublement exogène.

Mais voici que depuis une couple d'années, tout s'accélère. Notre "provincionalisme" devient séparatisme et entre dans les catégories traditionnelles du nationalisme: nous rendons même des points au nationalisme wallon. Le jansénisme combat, violente, gagne de vitesse, quoique sans astuce, l'intégrisme. Le crédistisme se mue en caouettisme en un temps record, efface jusqu'au souvenir du duplessisme, mais doit reprendre haleine: tout départ en flèche est dangereux. En attendant, on s'entredévore...

Jamais nous n'avions importé un "isme" si rapidement

Comme si ce n'était pas assez, voici qu'un des peuples les moins anarchistes de la terre, un de ceux dont le conformisme a été le plus entêté et tenace, découvre soudain le "terrorisme" politique. Stupéur plutôt que frayeur: la stupeur qui crée une plaisanterie de très mauvais goût. Mais depuis le mauvais amorçage du premier cocktail Molotov, les incidents violents se sont suffisamment répétés pour qu'on en craigne la récurrence. Le terrorisme politique avec "son mot" a commencé son installation dans nos moeurs. D'une façon ou d'une autre, nous allons devoir "nous habitude".

Le terrorisme du FLQ apparaît d'abord comme fil pré-maturé de l'O.A.S. 1961, l'O.A.S. en Algérie et en France; 1963, le FLQ à Montréal. Jamais nous n'avons été si vite. Les leaders du FLQ doivent peut-être se féliciter de la seule O.A.S. Ils préfèrent sans doute se soiffer du panache du FLN algérien ou des manigances castristes. Mais, s'ils poursuivent la fin des seconds, ils emploient les moyens de la première. La dynamique est l'ingrédient plutôt que le plastic. (On peut se procurer facilement de la dynamite et à bon compte ou, à la rigueur, en fabriquer en laboratoire; tandis que le plastic ne peut être produit qu'au terme d'un processus industriel, long et coûteux). Le FLQ, à l'encontre de l'O.A.S. n'avait

Coup de barre nécessaire

arrière. Elles demandent aux collèges de s'en tenir à l'enseignement "secondaire". La belle affaire: c'est bien là ce que doivent dispenser les collèges et rien d'autre. La Fédération s'élève encore contre l'institution par certaines facultés d'années "préparatoires": c'est que nos universités ont enfin compris que chez nous comme ailleurs, aujourd'hui, il n'est plus possible (notamment en lettres et en sciences) de passer directement du "bachot" à l'enseignement supérieur, qu'il faut une ou deux années de préparation (appelée "propédeutique" en Europe). Cette préparation se fait dans les universités elles-mêmes ou dans des collèges universitaires (de vrais) qui assurent cette préparation — et cela seulement — après le baccalauréat.

L'université doit "offrir" le secondaire

Si inopportuniste et indécent soit-il, l'"ultimatum" de la fédération aura du moins le mérite de souligner vigoureusement aux universités et au gouvernement du Québec un danger grandissant et d'alerter leur vigilance. Le temps est venu, à la faveur notamment de la création prochaine du ministère de l'Éduca-

tion nationale, de mettre fin à l'anarchie et à la mégalomanie dans l'enseignement secondaire (secteur classique) ainsi qu'au glissement vers la dévaluation de notre enseignement supérieur et vers la dénationalisation progressive.

Cette attitude rétrograde et cette mentalité inconsciemment coloniale ont assez duré. Il est vivement à souhaiter que soit créée, au futur ministère de l'Éducation, une direction générale de l'enseignement secondaire, composée d'authentiques universitaires et que disparaisse en même temps les "Facultés des Arts", qui n'ont plus leur place dans un système conçu pour un peuple culturellement français et qui ont trop souvent joué le rôle de "cheval de Troie" dans nos universités. De plus, il faut à tout prix que l'université coiffe tout l'enseignement, notamment le secondaire, afin d'assurer l'unité, la cohésion et la qualité indispensables. De toutes les réformes à entreprendre, celles-là sont parmi les plus urgentes. Il y va de la qualité de notre enseignement, de notre avancée intellectuelle et des plus hautes valeurs de notre nation: celles qu'incarnera sa culture française.

J. M. L.

A SUIVRE

L'OPINION DU LECTEUR

Contre le "passage à la vapeur" du bill 60

Par François-Albert ANGERS

Monsieur le rédacteur en chef,

Je viens de lire avec stupéfaction votre article de ce matin: "Recommencer la Commission Parent?" Etant donné tant de prises de position antérieures d'André Laurendeau sur d'autres sujets en faveur de la démocratie, d'une certaine prudence politique, contre l'ingérence indue de l'Etat dans les matières culturelles, je ne puis m'empêcher de voir dans l'article de ce matin, un manque de contrôle, une impatience engendrée par un certain sectarisme — je l'espère inconscient —, celui de l'homme qui veut absolument voir se réaliser, envers et contre tout et tous, une idée au sujet de laquelle il est devenu comme fanatisé.

On notera qu'il ne s'agit pas de savoir, pour le moment, si nous sommes pour ou contre le ministre de l'éducation, "celui qui propose ou sous quelque autre forme. La question en litige est de savoir s'il est convenable, démocratique dans le sens le plus valable du mot, qu'un gouvernement passe à la vapeur un projet de cette nature, minute d'une session, alors qu'avec la chaleur écrasante et l'été les députés sont pressés de partir en vacances et de passer presque n'importe quoi en vitesse. Et à cette question, l'André Laurendeau de ce matin répond: Oui, cela est non seulement normal, mais impérieux; bien que, sachant très concrètement, ayant été député et ayant protesté contre de telles méthodes, ce que cela veut dire.

Le prétexte de justification, c'est le rapport de la Commission Parent. Or l'argumentation qu'il emploie à cet effet est proprement incroyable, venant de lui. En somme, dit-il, il y a eu Commission royale. La commission était composée de gens compétents, donc, un clerc (je lui rappelle ici, ce que nous pensions et disions quand M. Saint-Laurent eut des vellités de précipiter les conclusions du rapport Massey, ou siégeait aussi un certain Père). Elle a entendu tout le monde. Les faits sont connus: les idées de chacun ont été exprimées. De toute façon, on ne légifère pas par l'éternité. Allons-y des propositions de la commission quoique fortement critiquées dans le public. On verra après aux ajustements.

(Duplessis disait toujours au Comité des bills, après avoir ratifié à sa guise les projets de lois des corps publics: "Si vous n'êtes pas satisfaits, vous reviendrez nous voir l'an prochain. Nous sommes ici pour longtemps." Et tout le monde rangeait son frein, on dénonçait le dictateur, on ironisait sur cette façon estimée peu sérieuse de considérer les problèmes. Autre temps, mêmes mœurs. Et surtout ratifiées par qui?)

Je le demande à André Laurendeau: est-ce là ce qu'il disait, ce que nous disions, en 1940, lorsque le "très honorable" William-Lyon Mackenzie-King essayait de faire passer à la vapeur lui aussi, les recommandations d'une commission d'experts, qui avait aussi entendu tout le monde, vu tous les faits: la Commission Sirois? Je savais que Lesage a été à bonne école en pareille matière; mais depuis quand André Laurendeau la fréquente-t-il?

Le sophisme est vraiment trop gros, pour ne pas nous induire à croire qu'il n'a pu glisser sous la plume d'un tel journaliste, d'habitude reconnu comme sage, qu'en raison d'une distraction provoquée par l'obnubilation d'une sorte d'idée fixe. Ou faudrait-il croire que les nuances de l'esprit de Laurendeau venaient, non pas comme nous l'avons toujours cru, d'un grand sens de l'humain, mais d'un malaise à exprimer une opinion impopulaire qui s'affirmait maintenant qu'une chance est offerte de la faire triompher en vitesse?

Oui, le sophisme est gros. Car les idées qui ont été exprimées et les faits qui ont été déposés devant la commission, ce ne sont pas les idées de la commission et sa façon d'interpréter ces faits. Ceci est un fait nouveau, sur lequel un gouvernement démocratique doit tenir nécessairement à avoir l'opinion de la nation, surtout quand des oppositions manifestes et importantes s'affirment au départ. Bien sûr, il n'aurait pas de soi que la commission ait à se rallier intégralement à l'une ou l'autre des thèses ou solutions présentées devant elle. C'était son rôle, si elle le jouait opportun, d'effectuer une combinaison de ces deux thèses, représentant sa position à elle, position vraiment unanime, ou position de compromis unanime acceptée comme tel. Mais

c'est indiscutablement le rôle du gouvernement de s'inquiéter maintenant de l'opinion de la nation sur cet arrangement ou combinaison, qui est par son ensemble quelque chose de tout différent.

Aussi, je n'ai pas l'ombre d'un doute que si le gouvernement n'avait pas peur de l'opinion du pays réel, s'il n'était pas lui-même animé par un certain nombre d'esprits sectaires ou assez bornés, il n'aurait sûrement pas eu une précipitation qui est d'autant plus indécente que toutes les nouvelles tendent à démontrer qu'elle a justifié pour objet d'empêcher les oppositions de se manifester.

Or voilà que sur ce point André Laurendeau lui-même devient cassant, dictatorial, ce qui est assez injuste. Nous avons assez parlé, il est temps que l'expérience commence, tranché-t-il. Remarque bien qu'il a sûrement droit à cette opinion. Mais son opinion ne devrait pas l'induire à demander au gouvernement de refuser à l'opinion contraire le droit de s'exprimer.

Le point crucial en la matière, c'est que la Commission Parent n'a pas à trouver une solution assez équilibrée et sage pour que l'expérience commence d'un consentement suffisamment unanime. Le fait important pour le gouvernement est l'heure actuelle, c'est de savoir si ce rapport d'experts est acceptable à l'opinion publique, et en la matière à l'opinion publique éclairée des éducateurs, des dirigeants d'institutions diverses, des grandes organisations qui incarnent la pensée de la nation. Incontestablement, un gouvernement démocratique a alors à s'appuyer des rapports de force et à décider en conséquence après. S'il n'arrive pas à se mettre d'accord avec l'opinion, il ne lui reste qu'une ressource: s'il tient vraiment à appliquer la politique proposée, en appeler à la nation et obtenir l'opinion du corps électoral.

J'ajoute, en terminant, une note personnelle, mais qui est d'intérêt public. Je suis plus que scandalisé de voir André Laurendeau faire si bon marché de la liberté des éducateurs, de se satisfaire si aisément de les voir tomber sous la coupe d'un ministre, et par là de la politique, en disant: "On verra après". J'en suis scandalisé en raison de l'appât avec lequel il a défendu Radio-Canada au nom de la liberté d'une classe de gens comparables dans le domaine de la culture (artistes, auteurs, réalisateurs) contre la plus petite velléité d'intervention d'un ministre quelconque dans quelque aspect que ce soit de la radiodiffusion; allant même jusqu'à contester le droit du Parlement, toujours en vertu du danger d'influence politique indue, de réclamer qu'on dévoile les émoluments et honoraires de participants payés pourtant à même des fonds votés par l'Etat. Il y a tout de même des limites à raisonner avec deux poids et deux mesures.

François-Albert Angers

La Bible vous parle

Jusqu'à la mort lutte pour la vérité, le Seigneur Dieu combattra pour toi.

(Eccl 4, 28)

Considérez les générations passées et voyez: qui donc, confiant dans le Seigneur, a été confondu? ou qui, persévérant dans sa crainte, a été abandonné? ou qui l'a imploré sans avoir été écouté?

(Eccl 2, 10)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1919

Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Trésorier: Arthur Lefebvre, Directeur de l'Information: Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au no 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue, \$26. Affranchi au Canada: \$26. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numérique et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication.

Téléphone: Victor 4-1381



SUICIDE

COLOMBO. — Une assistante infirmière cinglaise âgée de 22 ans, Vinita Vidanage s'est jetée hier du quatrième étage du ministère du gouvernement pour appuyer par son geste les revendications de ses collègues qui protestent contre les travaux de femme de ménage qu'on leur fait faire. Dans une note couverte de sang qu'elle avait épinglée sur elle, la jeune fille déclarait: "Je me sacrifie à la cause des assistantes infirmières comme le moine bouddhiste s'est sacrifié pour sa cause au Vietnam. Cela ne vaut pas la peine de vivre dans d'aussi honteuses conditions et d'être maltraitée par des directeurs cruels."

PORTUGAL-AFRIQUE

GENEVE. — La délégation portugaise s'est vue interdire l'accès de la conférence internationale sur l'éducation, à la suite de l'adoption d'une résolution présentée par les pays africains. Cette mesure constitue l'application d'une nouvelle technique diplomatique mise au point au cours du "sommet" africain d'Addis Abeba, en mai dernier, et qui propose d'exclure l'Afrique du Sud et le Portugal de la communauté internationale à la fois pour protester contre la politique de ces deux pays à l'égard des Africains. M. Fernando de Alambra Pereira, représentant du Portugal à la conférence, a déclaré que le président de la conférence, le professeur Bredt-Tungel, représentant de la Turquie, lui avait interdit l'entrée de la salle dans laquelle se déroulent les travaux de la conférence.

GRÈCE

ATHÈNES. — M. Panayotis Pipinelis, premier ministre grec, a annoncé qu'il accompagnerait le roi Paul et la reine Frederika, au cours de leur visite officielle en Grande-Bretagne, la semaine prochaine. C'est pour s'opposer à cette visite que le gouvernement Karamanlis a démissionné il y a trois semaines.

Nouveaux actes de violence en Guyane

GEORGETOWN. — De nouveaux actes de violence ont eu lieu à Georgetown, où un homme a été frappé à mort au cours d'une émeute. Des groupes de Noirs, indignés par les rumeurs faisant état d'attaques contre leurs frères de couleur dans les districts ruraux, ont parcouru la capitale en se livrant à des actes de violence contre les Indiens qui se trouvaient sur leur passage. Les ambulances ont assuré un véritable service-navette entre les lieux des incidents et l'hôpital. Un groupe a envahi l'édifice où se tenait la Cour Suprême, qui fut forcée de suspendre sa séance. Une employée fut maltraitée et un employé grièvement blessé par ses agresseurs qui l'assommèrent en lui laissant tomber à deux reprises une machine à écrire sur la tête.

Élections générales le 7 juillet

Argentine: la course au pouvoir

Par Louis MERCIER-VEGA

La plupart des conditions pour que se produise un mouvement révolutionnaire sont réunies en Argentine, mais de toutes les possibilités qui se présentent - et elles sont infinies - celle de la révolution sociale est exclue.

Le peso ne cesse de fondre, la planche à billets fonctionne, les chèques sans provisions circulent comme courants d'air, le chômage augmente, les salaires et les pensions sont payés avec des retards de plus en plus longs. L'Etat est devenu mauvais payeur et nul ne paie l'Etat; les partis ne se manifestent que par des communiqués et la désignation de candidats inconnus du public; le gouvernement change sa composition de semaine en semaine, voire de jour; l'armée elle-même, qui régit mais ne gouverne pas, est divisée et sa solidarité n'a plus que le budget comme ciment. Il ne manque au tableau que des mouvements de masse et un parti, ou une équipe de militants, pour les entraîner vers des solutions extrêmes, semble-t-il.

Les masses existent, et elles sont organisées dans ce C.G.T. qui dit compter plus de deux millions d'adhésions. Les groupes dirigeants se manifestent et ne craignent pas d'user d'un langage véhément. Les peronistes manipulent les syndicats, obtiennent l'adhésion de leurs concurrents "indépendants" en présentant un programme revendicatif de type économique, puis exploitent grèves et manifestations pour leurs buts particuliers. Toutes cette gymnastique n'est cependant que le jeu d'élections incertaines, sans exigences précises, et se terminera probablement par une redistribution générale des postes, emplois et fonctions.

La grève générale, lancée par la centrale syndicale au terme de plusieurs jours de "mobilisation", a reçu l'approbation et obtenu le soutien de la Confédération générale économique, groupe patronal dont les relations avec les précédents régimes étaient cordiales et de bon rapport. Nous sommes donc loin, malgré les apparences, d'une poussée ouvrière bousculant ou balayant les structures capitalistes. Nous sommes en période électorale.

Sans doute la foire d'empoigne à laquelle se livrent partis et groupes de pression, sous le contrôle inquiet des forces armées - désignées ici par la formule commode de "facteurs de pouvoir" - n'a-t-elle qu'une parenté lointaine avec les jeux électoraux des pays à tradition démocratique. Le pouvoir ici ne se limite pas à la gestion des administrations publiques et à l'orientation de quelques secteurs économiques: le pouvoir, c'est la prise en main des services par la clientèle du parti ou de la combinaison politique triomphante, et c'est l'association Etat-entreprise, fructueuse pour les entreprises.

Les surprises du scrutin du 7 juillet prochain sont limitées au minimum. C'est ainsi que l'Union populaire, formation peroniste

LA CONFÉRENCE SINO-SOVIÉTIQUE A DÉBUTÉ HIER A HUIS CLOS

Moscou rejeterait l'idée d'une conférence communiste mondiale

MOSCOU. — La bataille pour l'hégémonie du monde communiste s'est engagée hier lors de la réunion à huis clos des délégations chinoise et soviétique. Le point saillant de la conférence est la thèse chinoise selon laquelle les Russes ont tort de dire que le communisme s'impose sans guerre. Les Soviétiques soutiennent au contraire qu'ils peuvent creuser la tombe de l'Occident sans violence.

Mao Tsé-Toung a envoyé à Moscou une imposante délégation, qui a pour tâche de lutter pour une ligne de conduite dure. L'issue de cette conférence peut déterminer l'avenir de centaines de millions de personnes, estiment les observateurs.

Les Chinois demanderaient la tenue d'une conférence de tous les partis communistes du monde où un vote libre serait pris pour décider de la thèse qui doit prévaloir.

Les Russes ont laissé entendre qu'ils ne veulent pas d'une telle réunion.

Une atmosphère de crise plane sur les entretiens, à la suite d'un échange assez violent entre Moscou et Pékin. Le gouvernement et le parti communiste de l'URSS ont accusé les Chinois de tenir des propos mensongers, de se rendre coupables d'ingérence et de détériorer les relations entre les deux capitales. Les Chinois ont rejeté ces accusations.

Nouveaux succès des travaillistes

LONDRES. — Le parti conservateur, dont les échecs électoraux se succèdent depuis 18 mois, a subi deux nouvelles défaites à l'occasion des élections complémentaires de West Bromwich, dans le Staffordshire, et de Deptford, dans le London, perdant 19 pour cent des voix qu'il avait recueillies à ces dernières élections générales de 1959.

L'élection qui s'est déroulée dans West Bromwich a été remportée par M. Maurice Foley, travailliste, avec une majorité de 12,24 voix, contre 6,89 voix en 1959. Celle de Deptford a été remportée par un autre travailliste, M. John Silkin, avec une majorité de 7,483 voix. Le candidat conservateur arrive en troisième position, derrière le candidat libéral.

Les conversations franco-allemandes n'ont pu régler les grandes questions

BONN. — Les conversations franco-allemandes, tenues conformément au traité de coopération, se sont terminées hier sans que les deux pays aient pu se mettre d'accord sur une politique agricole commune et que les dirigeants allemands aient pu convaincre le président de Gaulle de modifier sa politique atlantique et son attitude face à la candidature britannique à la CEE.

De Gaulle et ses ministres sont rentrés hier après-midi à Paris, après la publication du communiqué conjoint officiel. De ce communiqué ressortent trois points:

1) Aucun accord n'a pu être conclu sur le problème le plus important qui sépare la France et l'Allemagne fédérale, celui de l'adoption d'une politique agricole commune. Ainsi, tout le mécanisme du Marché commun demeure à toute fin pratique en suspens. Cette question sera cependant réexaminée le 11 juillet prochain lors de la prochaine réunion des Six, à Bruxelles.

2) Les discussions bipartites se sont déroulées dans une atmosphère excellente, dénuée de tout caractère explosif que certains hommes politiques redoutaient.

3) Des accords culturels et militaires ont été conclus entre les deux pays, suivant l'esprit du traité franco-allemand. Voici le texte officiel du communiqué:

"A la suite de l'entrée en vigueur du traité du 2 janvier 1962 sur la coopération franco-allemande, le président de la République française et le chancelier de la République fédérale ont eu, à Bonn, les 4 et 5 juillet 1963, la première des consultations régulières prévues au dit accord. Le général de Gaulle a eu d'autre part, un entretien le 5 juillet, avec M. Luebke, président de la République fédérale d'Allemagne.

"Dans une première réunion, le général de Gaulle et le chancelier Adenauer ont procédé à l'examen de la situation politique générale. Au cours de trois réunions ultérieures, ils ont examiné avec la participation de leurs ministres, les diverses questions qui se posent actuellement dans le domaine de la coopération.

"Les questions économiques, abordées sous l'angle du Marché commun, ont donné lieu à des échanges de vue approfondis. Ceux-ci portent avant tout sur l'agriculture, et sur la négociation qui doit s'engager dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce au mois de mai 1964.

"Les deux gouvernements ont constaté que les décisions arrêtées le 9 mai dernier à Bruxelles, fixant un programme de travail de la communauté économique européenne pour les mois à venir, doivent permettre d'accomplir, à brève échéance, des progrès considérables dans les divers domaines d'activité prévus.

"Ainsi, en ce qui concerne l'élaboration de la politique agricole commune, la mise en vigueur, pendant le premier trimestre 1964, des règlements visant la viande bovine, les produits laitiers, et le riz est apparue aux deux gouvernements comme un objectif essentiel.

"Quant aux difficiles problèmes soulevés par la définition d'une politique européenne des prix agricoles, et notamment des céréales, leur complexité a conduit les deux gouvernements à s'entendre pour proposer, dans le cadre de la CEE, une méthode de travail comportant des recherches et études destinées à isoler les difficultés et à dégager des solutions adéquates.

"La négociation commerciale menée dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce est apparue comme fournissant une occasion propice de libérer davantage les échanges internationaux. Aussi les deux gouvernements ont-ils marqué leur intention de continuer à orienter leur action au sein de la CEE en vue d'assurer le succès de la négociation. La participation de tous les gouvernements intéressés, une juste réciprocité des avantages consentis de part et d'autre, la réduction des tarifs en

même temps que celle des disparités existantes et le maintien, aux frontières de la CEE, d'un tarif commun extérieur abaissé mais cohérent constituent des objectifs communs aux deux gouvernements.

"Dans le domaine militaire, les questions stratégiques et d'armement en cours ont été passées en revue et des décisions ont été prises afin de faire progresser un certain nombre de projets. L'échange d'unités entières des forces des deux Etats commencera dans un proche avenir. Le ministre fédéral de la défense et le ministre des armées ont signé un accord sur l'étude en commun d'un avion à décollage vertical.

"Pour ce qui concerne l'éducation, les recommandations faites récemment à Hambourg par la commission culturelle mixte franco-allemande ont été examinées par MM. Kiesinger et Fouchet et approuvées ensuite en séance plénière. Ces recommandations ont trait à l'extension de l'enseignement des langues des deux pays dans les établissements secondaires ainsi que dans les universités ou écoles supérieures. Elles portent aussi sur la coopération dans le domaine de la recherche scientifique. Il a été réaffirmé de part et d'autre, la volonté commune de favoriser le développement de l'enseignement du français en Allemagne et de l'allemand en France, condition nécessaire d'une meilleure connaissance réciproque.

"Les ministres des affaires étrangères des deux pays ont, d'autre part, procédé à la signature d'un accord portant création d'un Office franco-allemand de la jeunesse. Cet accord a pour but d'encourager des échanges entre jeunes allemands et jeunes français. A cet effet, l'Office prévu sera administré par un conseil mixte franco-allemand. Des crédits importants versés à parts égales par les deux gouvernements en permettront le bon fonctionnement.

"Les pourparlers ont fait ressortir la communauté de vues qui existe du côté français comme du côté allemand sur les méthodes à observer pour donner au traité du 22 janvier sa pleine signification. Ils se sont déroulés dans l'esprit prévu dans cet accord en ce qui concerne notamment la recherche de l'unité européenne."

Service d'analyse de successions à la Mutual Life du Canada

M. Gilles-E. Lefebvre, B.Sc.com., a été nommé gérant du Service d'analyse de successions que la Mutual Life du Canada vient d'inaugurer à Montréal.

A ce titre, M. Lefebvre s'occupe d'étude de successions et aussi d'assurance commerciale. Ce double service qui fonctionne dans certaines autres régions depuis quelque temps est d'une grande utilité non seulement à nos assurés mais aussi aux gens d'affaires et aux hommes des professions libérales.

M. Lefebvre a plusieurs années d'expérience dans ce domaine, car il s'occupait de gestion successorale dans une importante maison de fiducie de la Métropole. Il a de plus suivi le cours spécialisé de formation professionnelle à la Mutual Life.

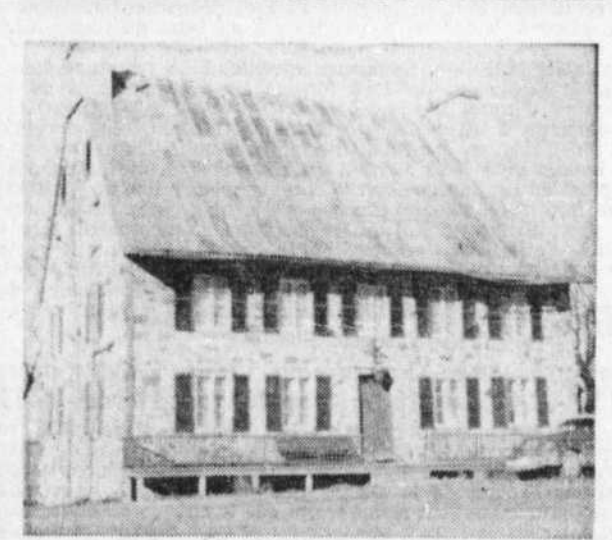
M. Lefebvre a ses bureaux dans l'immeuble Mutual Life au 627 ouest boulevard Dorchester, et se tient à la disposition du public par l'entremise des représentants de la Compagnie.



La Mutual Life

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA
FONDÉE EN 1869 / SIÈGE SOCIAL: WATERLOO, ONT.

VIEUX MANOIR A VENDRE

CLASSE MONUMENT HISTORIQUE
40 MILLES AVANT QUEBEC

Dix immenses pièces meublées CANADIENNES, quatre foyers, sur grand terrain river St-Laurent, magnifique vue du fleuve, four à pain dans cave, 2 grands greniers finis, vieux pin, restauration presque terminée. A vendre meublé, occupation immédiate.

TERMES FACILES POUR OFFRE RAISSONABLE

S'adresser Mme Boyer CR. 9-1459
ou durant juillet
Manoir Chavigny, Rte Marie-Victorin, Lotbinière

A L'OCCASION DU 1er ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE :

Ben Bella définit les objectifs immédiats de son gouvernement

ALGER. — Cent un coups de canon tirés dans la baie d'Alger peu après minuit ont marqué l'ouverture des cérémonies du 1er anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. M. Ahmed Ben Bella, président du conseil, a assisté à un important défilé, auquel ont pris part les différents organismes du parti et des ouvriers agricoles des propriétés nationalisées dans les environs d'Alger.

Des "Migs" de l'armée algérienne ont survolé la capitale à basse altitude et lancé des tracts multicolores, sur lesquels on pouvait lire notamment: "Indépendance signifie victoire sur la misère, développement du socialisme, rassemblement de toutes les forces révolutionnaires au sein du parti, pouvoir au peuple."

M. Ben Bella a déclaré dans une interview à l'hebdomadaire "Révolution africaine" que parmi les projets prévus pour cet été figuraient l'élaboration de la première constitution et l'organisation d'élections. Après l'été, le président du conseil projette d'élaborer une loi sur la réforme agraire.

Discours

"Nous avons la preuve que de gros 'industriels' ont eu des discussions avec des colonialistes pour renverser le gouvernement de Ben Bella et établir un gouvernement 'Tschombé', déclare hier soir au Caroubier, près d'Alger, le président du conseil algérien.

"Nous sommes présents devant un choix, a dit le président. Il nous faut une constitution, des élections et peut-être même un référendum.

"Cet été sera décisif. Nous constituerons un front puissant. Pas un parti mais un front... un front fort qui groupera en son sein les forces saines du pays."

Parlant de la reconstruction, M. Ben Bella déclare qu'il faudrait 1.000 milliards pour mener à bien cette tâche en Algérie. "Nos moyens ne nous permettent d'agir que par étapes et dans les secteurs où l'urgence se fait le plus sentir. Cet été, étape par étape, nous reconstruirons village par village tout ce qui a été détruit," a-t-il ajouté.

Définissant l'action qui doit être celle de son gouvernement, M. Ben Bella a poursuivi: "Prenons l'exemple des pays frères arabes qui construisent les tanks et les avions dans des usines qui sont leurs usines. Voilà à quoi nous devons aboutir. Avoir une économie et une industrie indépendantes."

Pourquoi payer 2 fois le prix ?
"Et avoir la moitié autant"
\$300 par semaine
\$450 par semaine
BUDGET SPECIAL
CHAMBRES LUXUEUSES
Douches particulières et radio
Stationnement gratuit, terrain gratuit
pour baignade
• Elevateur • T.V. • Salle de jeu
• Téléphone dans chaque chambre
• Pont-promenade
NOUVELLE PISCINE
nouveau restaurant
Avec l'argent que vous économisez
à l'hôtel Commodore - vous pouvez
visiter le "Steel Pier", profiter d'une
croisière sur l'écluse d'une prome-
nade en télécabine et déguster d'ex-
cellents biftecks.

COMMODORE-CLINTON

715 avenue Pacifico
à la Place St-Charles
Atlantic City, N.J.
Téléphone: Atlantic City 344-8962
Seulement à une rue de la plage
Ecrivez à Monsieur D. Bernard
pour votre brochure colorée gratuite

ON PARLE FRANÇAIS

CHEF ADJOINT A LA PUBLICITE

Un organisme national de distribution de matériel audio-visuel recherche un chef-adjoint bilingue pour son service de publicité.

QUALITES REQUISES :

Plusieurs années d'expérience dans la rédaction et mise en page publicitaire. Organisation de campagne de publicité par voie postale. Préparation des textes pour impression. Aptitudes créatrices manifestes. Compétence administrative. Salaire initial : \$7,300, à \$8,400.

Adressez votre demande à :

CASE 442, "LE DEVOIR"



L'EUROPE EN AUTOMOBILE !

Achetez ou louez à Montréal votre voiture neuve européenne :

SIMCA — RENAULT — CITROEN
PEUGEOT — VOLKSWAGEN —
PANHARD — FIAT — TAUNUS —
ALFA ROMEO, ETC.

Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe. Garantie de rachat en dollars. Plan de finance disponible.

CONFIEZ-NOUS TOUTES LES FORMALITES DE VOTRE VOYAGE :

Reservations, hôtels, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraire, etc. Cartes des pays européens.

Service Européen de Tourisme Automobile Engr

Montréal — 1176, rue Drummond — Tél. : UN. 1-3906 et UN. 1-6200



Voyage d'été au MEXIQUE

Soleil et détente... Décors scéniques
Couleur locale... Souvenirs
des Aztèques...

Direction : Mlle Cécile Hone

Départ : 19 juillet, par avion Jet de C.P.A.

17 jours, \$520, can.

Itinéraire abrégé, 27 juillet, 11 jours, \$464, can.

Puebla, Tehuacan, Orizaba, Cordoba, Fortin de Las Flores, Cholula, Patzcuaro, San Jose Purua, Xochimilco, Cuernavaca, Taxco, Acapulco. — 4 jours à Mexico avec la Corrida, les jardins flottants de Xochimilco... et la Cité universitaire.

Aussi voyages individuels. Départs le samedi.

Renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE

1460, avenue Union, Montréal 2 — VI. 5-8221

Les ventes nettes et services de la Compagnie Miron Ltée, à \$23,269,247.00

Vs \$17,549,959 en 1962

potins financiers

Comme la séance d'hier sur la Bourse de New-York se trouvait intercalée entre le congé régulier de fin de semaine et celui de la veille à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance aux E.-U., rien de surprenant que le virement y fut peu considérable, bien que les pétroles aient continué de retenir l'attention spéculative.

La moyenne des industriels de la Bourse de New-York, 118 points plus haut hier à Wall Street, à 716.54.

La tendance a paru meilleure hier sur les Bourses de Montréal et de Toronto.

Sur la Bourse de Londres, l'attention paraissait concentrée sur les pétroles.

Marc Carrière Limitée a obtenu, ces jours-ci, l'émission de \$2,500,000 d'obligations, 5, 5 1/2 et 5 3/4 %, du 5 septembre de l'année prochaine. Ces obligations en séries 15 ans, sont non rachetables par anticipation.

La Bourse de Toronto n'a pas donné de raison relative à la suspension hier des activités sur Consolidated Quebec Gold Mining and Metals Corp., une entreprise de gestion.

Trans Prairie Pipelines Ltd vient de hausser son dividende trimestriel de 5 cts à 8 cts l'action.

Les ventes dans les grands magasins ont monté de 11.4 p.c. durant la semaine terminée le 22 juin, au regard du total pour la semaine correspondante l'an dernier, selon le rapport de la statistique fédérale rendu public hier.

Massey-Ferguson fut le vainqueur du marché, le 15 août, sur la place locale. Rien d'étonnant, car plusieurs courtiers recommandèrent l'acquisition de ses actions recommandées.

Doherty Roadhouse & McCue Bros. vient de publier une intéressante étude sur Shop & Save (1957) Limited.

Avec un total de \$959,004, 759 d'assurances en vigueur, l'assurance-vie Desjardins est maintenant au 1er rang des compagnies d'assurances-françaises et au 99ième rang parmi les 720 compagnies d'assurance en Amérique du Nord qui font rapport à The National Underwriter.

Ce n'est donc pas sans raison que le département des Relations extérieures de l'assurance-vie Desjardins affirme "que l'on y croit et qu'elle croit".

Sayette Ltd a avisé la Bourse de Toronto qu'elle vient de conclure une nouvelle finance de \$800,000.

Hardings Carports Ltd procède au rachat, le 15 août, de la moitié de ses actions privilégiées, 5 1/2 %, au prix de \$25 chacune.

Le rendement moyen de 40 obligations provinciales, municipales, d'utilités publiques et d'industries était de 5.34 p.c. le 27 juin 1963, au regard de 5.77 p.c. le 29 juin 1962, selon une compilation que la maison de valeurs de placements McLeod, Young, Weir & Company vient de rendre publique.

Crown Zellerbach of Canada a annoncé une dépense de \$1,500,000 dans son programme d'expansion sur la rivière Fraser.

Crown Zellerbach of Canada a annoncé une dépense de \$1,500,000 dans son programme d'expansion sur la rivière Fraser.

Hausse du coût de la vie au pays

OTTAWA — Le coût de la vie a augmenté au Canada durant le mois de mai car l'indice des prix au consommateur a atteint le chiffre record de 132.8 en date du 1er juin. C'est une augmentation de 5 au regard du chiffre enregistré un mois plus tôt.

Le Bureau fédéral de la statistique a indiqué que cette augmentation d'un demi-point est attribuable à une hausse des denrées alimentaires. L'augmentation des prix des vêtements, des soins médicaux et des loyers a aussi contribué à faire monter l'indice dont le chiffre 100 équivaut à la moyenne des prix en vigueur en 1949.

Stable à 132.3 durant les mois de mars et d'avril, l'indice était, le 1er juin dernier, de 1.8 supérieur à ce qu'il était à la fin de l'année 1962.

On a constaté durant le mois de mai que le sucre et un certain nombre de fruits et de légumes frais se sont vendus plus chers; ce fut le cas surtout des raisins, des pommes, des patates, des oignons, des carottes et de la laitue.

Salaires

Comme les prix, les salaires ont aussi progressé. Le niveau des salaires était de 194.5 en date du 1er mai, comparativement à 193.1 un mois plus tôt et à 186.7 l'an dernier.

L'indice des salaires est également basé sur les gages reçus en 1949.

Denrées alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées transmises à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oufs: prix de gros aux centrales de campagne, cagots de bois: extra-gros 45; A-gros 44; A-moyen 40; A-petits 28; B 33; C 29.

Beurre: arrivages courants, admissible 50 1/2, non admissible 50 1/4.

Fromage: livre à Montréal, circ. arrivages courants, en gros, québécois blanc 34 1/2, coloré 34 1/2.

Pommes de terre: Québec \$1.50 à \$1.60 les 75 livres, \$1 à \$1.10 les 50 livres; Nouveau-Brunswick \$1.40 à \$1.50 les 50 livres, 33 à 35 les 100 livres; Ile-du-Prince-Edouard \$2.60 à \$2.80 les 75 livres, \$1.70 à \$1.80 les 50 livres, 40 à 43 les 100 livres; Floride nouvelles blanches \$4.25 à \$4.75 les 100 livres; Virginie \$3.50 à \$3.75 les 100 livres, \$1.90 les 50 livres; Caroline du Nord et du Sud \$3.50 à \$3.75 les 100 livres, \$1.90 les 50 livres; New Jersey \$4 à \$4.25 le boisseau.

BOURSE DE MONTREAL

Allure irrégulièrement à la hausse sur la place locale

MONTREAL — Le volume des affaires s'est accru hier de façon appréciable sur la place locale. Pour la première fois depuis la présentation du budget fédéral, les investisseurs ont semblé avoir repris confiance.

Fruits et légumes

MONTREAL — Voici les cours publiés par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aujourd'hui aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal:

FRUITS: petites \$1.35 à \$1.50 moyennes \$1.75 à \$2.25, belles \$2.50 à \$2.75. Asperges: une douzaine de chénots.

BETTERAVES: .65 à .75 la douzaine.

BLEUETS: \$12 les 24 pintes; .50 la pinte.

CELERI: \$1 la douzaine.

CAROTTES: .50 à \$1 la douzaine de paquets.

CHOUX: \$1.75 à \$2 le cagot de 18.

CHOUX CHINOIS: \$1.50 à \$2 le cagot.

CONCOMBRES: \$1.25 à \$1.35 la douzaine.

CHOUX-FLEURS: \$2.50 à \$2.75 la douzaine.

FEVES RONDES: \$5.50 à \$6 les 25 livres.

LAITUE: en feuilles, \$1 à \$1.25 les deux douzaines, iceberg \$1.75 à \$2.50, Boston \$1.75 à \$2; Romaine, chicorée et escarole \$1.25 à \$1.50 le cagot.

NAVETS: .75 à .90 le paquet de 6, 10 à \$5.75 à \$6; 20 à \$4 à \$4.50 les 50 livres.

ASPERGES: \$1.25 à 25 la lb.

SPINARDS: \$1.50 à \$1.75 le minot, \$1.50 à \$1.75 les 12 cellos de 10 onces.

OIGNONS: oignons 75 à 85, petits oignons du printemps .75 à .80 la douzaine de paquets.

PERSIL: .50 à .60 la douzaine de paquets.

POIS VERTS: \$1 à \$2.25 les 20 livres.

POMMES DE TERRE: \$1.50 à \$1.60 les 75 lbs, \$1 à \$1.10 les 50 lbs.

RADIS: .50 à .75 la douzaine de paquets.

RHUBARBE: .35 à .40, grosse .65 à .75 la douzaine.

ches \$4.25 à \$4.75 les 100 livres; Virginie \$3.50 à \$3.75 les 100 livres, \$1.90 les 50 livres; Caroline du Nord et du Sud \$3.50 à \$3.75 les 100 livres, \$1.90 les 50 livres; New Jersey \$4 à \$4.25 le boisseau.

Bourse de New-York

Redressement des cours à Wall Street

NEW YORK. — Les pétroliers, les automobiles et toute une variété de titres de premier choix ont poussé les cours à la hausse hier au cours de la séance la plus terne depuis six mois.

Le virement a été de 2,920,000 actions au regard de 4,020,000 mercredi. Il s'agit du plus faible volume d'affaires depuis le 2 janvier, alors que 2,540,000 actions avaient changé de mains.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 3 à 273.1.

Goodyear a été le stock le plus en demande, haussant de 1-8 à 35-8 sur un déplacement de 50,000 actions. U.S. Smelting venait au deuxième rang, ayant gagné 2-3 à 78-7-8 sur un déplacement de 46,200 actions.

Dans le secteur des aluminiums, Alcoa a gagné 1-3 et Reynolds Metals un point.

Certains gains appréciables ont été enregistrés à la Bourse américaine. Le virement y a été de 3,900,000 actions au regard de 4,020,000 mercredi.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, McIntyre Porcupine et Walker-Gooderham ont gagné 1-2, International Nickel et Dome Mines 1-8.

Hudson Bay Mining a perdu 3-4 et Aluminium Ltd 1-8. Canadian Marconi et Brazilian Traction ont cédé 1-8 et Scurry Rainbow Oil 1-4.

Le C. P. R. déclare deux dividendes

Winnipeg — A une assemblée du Conseil d'administration du Canadian Pacific, tenue à Winnipeg, on a annoncé un dividende de soixante-quinze cents l'action, pour les actions ordinaires, pour l'année 1963, payable le 1er août 1963 aux actionnaires inscrits à 3 h. 30 p.m. le 21 juin 1963.

Au cours de la même réunion, on a déclaré un dividende de deux pour cent sur les actions privilégiées, pour l'année 1963, payable le 1er août 1963 aux actionnaires inscrits à 3 h. 30 p.m. le 21 juin 1963.

Les papeteries accusaient des gains financiers.

Les banques ont poussé les cours à la hausse hier au cours de la séance la plus terne depuis six mois.

Les pétroliers ont été le stock le plus en demande, haussant de 1-8 à 35-8 sur un déplacement de 50,000 actions. U.S. Smelting venait au deuxième rang, ayant gagné 2-3 à 78-7-8 sur un déplacement de 46,200 actions.

Dans le secteur des aluminiums, Alcoa a gagné 1-3 et Reynolds Metals un point.

Certains gains appréciables ont été enregistrés à la Bourse américaine. Le virement y a été de 3,900,000 actions au regard de 4,020,000 mercredi.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, McIntyre Porcupine et Walker-Gooderham ont gagné 1-2, International Nickel et Dome Mines 1-8.

Hudson Bay Mining a perdu 3-4 et Aluminium Ltd 1-8. Canadian Marconi et Brazilian Traction ont cédé 1-8 et Scurry Rainbow Oil 1-4.

Les papeteries accusaient des gains financiers.

Les banques ont poussé les cours à la hausse hier au cours de la séance la plus terne depuis six mois.

Les pétroliers ont été le stock le plus en demande, haussant de 1-8 à 35-8 sur un déplacement de 50,000 actions. U.S. Smelting venait au deuxième rang, ayant gagné 2-3 à 78-7-8 sur un déplacement de 46,200 actions.

Dans le secteur des aluminiums, Alcoa a gagné 1-3 et Reynolds Metals un point.

Certains gains appréciables ont été enregistrés à la Bourse américaine. Le virement y a été de 3,900,000 actions au regard de 4,020,000 mercredi.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, McIntyre Porcupine et Walker-Gooderham ont gagné 1-2, International Nickel et Dome Mines 1-8.

Hudson Bay Mining a perdu 3-4 et Aluminium Ltd 1-8. Canadian Marconi et Brazilian Traction ont cédé 1-8 et Scurry Rainbow Oil 1-4.

Les papeteries accusaient des gains financiers.

Les banques ont poussé les cours à la hausse hier au cours de la séance la plus terne depuis six mois.

Les pétroliers ont été le stock le plus en demande, haussant de 1-8 à 35-8 sur un déplacement de 50,000 actions. U.S. Smelting venait au deuxième rang, ayant gagné 2-3 à 78-7-8 sur un déplacement de 46,200 actions.

Dans le secteur des aluminiums, Alcoa a gagné 1-3 et Reynolds Metals un point.

Certains gains appréciables ont été enregistrés à la Bourse américaine. Le virement y a été de 3,900,000 actions au regard de 4,020,000 mercredi.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, McIntyre Porcupine et Walker-Gooderham ont gagné 1-2, International Nickel et Dome Mines 1-8.

Hudson Bay Mining a perdu 3-4 et Aluminium Ltd 1-8. Canadian Marconi et Brazilian Traction ont cédé 1-8 et Scurry Rainbow Oil 1-4.

Les papeteries accusaient des gains financiers.

Les banques ont poussé les cours à la hausse hier au cours de la séance la plus terne depuis six mois.

Les pétroliers ont été le stock le plus en demande, haussant de 1-8 à 35-8 sur un déplacement de 50,000 actions. U.S. Smelting venait au deuxième rang, ayant gagné 2-3 à 78-7-8 sur un déplacement de 46,200 actions.

Dans le secteur des aluminiums, Alcoa a gagné 1-3 et Reynolds Metals un point.

Certains gains appréciables ont été enregistrés à la Bourse américaine. Le virement y a été de 3,900,000 actions au regard de 4,020,000 mercredi.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, McIntyre Porcupine et Walker-Gooderham ont gagné 1-2, International Nickel et Dome Mines 1-8.

Hudson Bay Mining a perdu 3-4 et Aluminium Ltd 1-8. Canadian Marconi et Brazilian Traction ont cédé 1-8 et Scurry Rainbow Oil 1-4.

Les papeteries accusaient des gains financiers.

Les banques ont poussé les cours à la hausse hier au cours de la séance la plus terne depuis six mois.

Les pétroliers ont été le stock le plus en demande, haussant de 1-8 à 35-8 sur un déplacement de 50,000 actions. U.S. Smelting venait au deuxième rang, ayant gagné 2-3 à 78-7-8 sur un déplacement de 46,200 actions.

Dans le secteur des aluminiums, Alcoa a gagné 1-3 et Reynolds Metals un point.

Certains gains appréciables ont été enregistrés à la Bourse américaine. Le virement y a été de 3,900,000 actions au regard de 4,020,000 mercredi.

Construction

C'est dans cette atmosphère déprimée d'un marché déprimé, que nous avons exécuté le carnet de commandes considérable avec lequel nous avons commencé l'exercice. Les travaux mis en adjudication n'étaient pas suffisants, comparés à l'activité de production de l'industrie de la construction, l'offre était supérieure à la demande et nous avons dû en subir les conséquences.

La situation s'est graduellement améliorée durant l'exercice et nous la trouvons encourageante quant aux perspectives qu'elle offre pour les prochains douze mois.

Investissements

Au cours de l'année, nous avons investi en nouvelles installations et équipement en ventes de produits de \$2,000,000: nous avons acquis, pour notre flotte de véhicules lourds, environ 60 nouvelles unités et nous avons amélioré les usines existantes ainsi que l'entretien et les réparations. Les études sur lesquelles nous sommes basés pour effectuer ces dépenses nous ont permis de réaliser seulement les projets qui apparaissent les plus rentables. Mentionnons, en particulier, une usine située à Senneville, Qué., où nous produisons environ 100,000 verges cubes de béton, pour la construction d'un pont en béton précontraint actuellement en chantier à l'extrémité ouest de l'île de Montréal.

Administration

Le 17 mai 1962, M. Marcel Faribault était élu administrateur de la Compagnie. M. Faribault est le président du Trust général du Canada et est aussi administrateur de nombreuses compagnies canadiennes d'importance.

Nous avons le plaisir de vous apprendre que M. Fred H. Ernst, ing., gérant général, a été nommé premier vice-président et gérant général, lors d'une réunion du conseil d'administration en mars 1963. Il conserve évidemment son poste d'administrateur de la Compagnie.

A cette même réunion, on a aussi nommé "vice-président" les personnes suivantes: M. C. Wilson Seale, vice-président et secrétaire trésorier; M. Charles Thiry, vice-président, matériaux de construction; M. Marcel Dorais, ing., vice-président, construction; M. Charly Binamé, vice-président, équipement mobile; M. Jacques-B. Langevin, vice-président, relations extérieures.

Miron et l'évolution de l'économie du Québec

Depuis quelque temps, on dit et on écrit beaucoup de choses sur l'évolution qui se produit présentement dans l'économie du Québec. L'importance croissante que l'on accorde au problème de l'éducation et les efforts que l'on fait à ce sujet, commencent à porter fruit. Il faut donc s'attendre que la province se dirigera vers une plus grande industrialisation et qu'elle offrira à la population des opportunités nouvelles et une amélioration sensible de son standard de vie.

L'exposition universelle de 1967 précipite la réalisation de projets que l'on étudie depuis un certain temps; citons seulement que le gouvernement de la province entend dépenser environ \$500,000,000, durant les quatre prochaines années, en construction de routes dans la plus grande partie sera concentrée dans la région de Montréal. Ce programme gigantesque, tous les autres projets qui seront sans doute mis sur pied par les différents gouvernements et par l'industrie privée à l'occasion de cette même exposition, le parachèvement du métro dont les travaux vont bon train ainsi que les développements hydroélectriques comme celui de Manicouagan, sont autant de raisons qui nous justifient d'avoir en l'avenir une grande confiance.

Prévisions pour 1963/64

Voilà sans doute remarqué que la question du "prix du marché" pour les produits et services forme le thème des commentaires du rapport de votre Conseil. C'est en effet, la question vitale: Le volume de nos affaires grandit progressivement et de façon très encourageante. Nous entrevoyons, à cause de la tendance que nous avons indiquée plus haut, une atmosphère meilleure au cours de l'exercice prochain. Nos résultats financiers s'en ressentiront et justifieront sans doute l'optimisme qui est le nôtre présentement. Notre carnet de commandes est en effet supérieur à tous ceux que nous avons eus dans le passé, ce qui laisse prévoir une activité toute proche de la capacité totale de nos moyens de production.

Midland Securities Corp. Ltd serait en pourparlers avec Orléan, Hammond & Nanton Ltd aux fins de fusionner ces 2 maisons de valeurs de placement en une seule sous la raison sociale probable de Midland Orléan Securities Ltd.

Consolidated Quebec Gold Mining & Metals Corp. a été avisé par la Bourse Canadienne que les transactions sur ses actions sont suspendues depuis le 5 juillet, jusqu'à ce que de plus amples renseignements sur les affaires de la compagnie soient transmis à la Bourse canadienne.

En vertu d'un accord en date du 17 juin, C.E. Nicholson & Company Limited, au nom d'un certain nombre de 200,000 actions de Grandway Mines Limited à 15 cts chacune, payables sur-le-champ et elle s'est vue consentir des options sur un total de 600,000 actions, à des prix variant entre 20 cts et 30 cts l'action, susceptibles d'être exercées dans les 270 jours, selon l'avis envoyé à la Bourse Canadienne. Il n'y aura pas de distribution.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Dividende régulier

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de trente-deux cents et demi par action sur le capital-actions versé de la Banque, pour le trimestre se terminant le 31 juillet 1963.

Ce dividende, payable au numéro 255, sera porté au bureau principal et à toute succursale de la banque, le ou après le 1er août 1963, aux actionnaires inscrits dans les registres le 15 juillet 1963, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'Administration

Le gérant général, J.M. BALLACHEY, Secrétaire-trésorier.

Montréal, le 19 juin 1963.

ACTIONS PRIVILEGEES

SERIES A

Dividende No 13

Un dividende de \$1.5625 par action sur les actions privilégiées, en circulation, 5 1/2 % cumulatif, rachetables, série A.

SERIES B

Dividende No 10

Un dividende de \$1.4375 par action sur les actions privilégiées, en circulation, 5 1/2 % cumulatif, rachetables, série B.

ACTIONS ORDINAIRES

CLASSE "A" ET "B"

Dividende No 4

Un dividende de \$0.25 par action sur les actions ordinaires, en circulation, Classe "A" et Classe "B".

J.M. BALLACHEY, Secrétaire-trésorier.

commentaires sur L'ACTUALITE FINANCIERE

St-Eustache a adjudgé une émission de \$618,000 d'obligations, séries 10 ans

La ville de St-Eustache, comté de Deux-Montagnes, a vendu, au prix de 96.93, une émission de \$618,000 d'obligations remboursables en séries en dix ans, à un syndicat composé de Cliche & Associés Ltée, Grenier, Ruel & Cie Inc., Corporation de Prêts de Québec, J. E. Laflamme Ltée, Oscar Subé & Cie Inc., Laguerre & DesRochers Ltée et Pantheon, Gagné & Cie Ltée. L'émission comprend \$193,500 de titres à 5 1/2 % 1964-72 et \$424,500 à 5 3/4 % 1973. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.9182%. L'emprunt comporte un solde de \$396,000, à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de dix ans.

Datées du 1er juillet 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er juillet 1964 au 1er juillet 1973 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour la construction de bâtiments pour fins industrielles.

L'évaluation impossible de la ville, pour 1963, s'élève à \$16,223,056, y compris \$1,027,770, pour les compagnies. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$2,887,000, dont \$404,000, pour le fonds industriel.

L'Hydro-Québec a prolongé ses offres aux actionnaires des utilités publiques jusqu'au 26 courant

Les offres de l'Hydro-Québec aux détenteurs des actions des entreprises suivantes ont été prolongées, en ce qui concerne les actions ordinaires, jusqu'au 26 juillet, selon l'avis qui vient d'être donné à la Bourse de Montréal, et jusqu'au 23 août, en ce qui concerne les actions privilégiées. Il s'agit des actions ordinaires, celles de la classe A, 4 % et des actions privilégiées 4 1/2 % de la Shawinigan Water & Power Company; des actions ordinaires et des actions privilégiées, 5 % et 5 1/2 % de la Gatineau Power Company; des actions ordinaires de la Compagnie de Poulvoir du Bas St-Laurent; des actions ordinaires de la Québec Power Company et, enfin, des actions ordinaires de la Southern Canada Power Company Limited.

L'Hydro-Québec a, aussi, donné avis à la Bourse Canadienne que les offres aux détenteurs des actions privilégiées, 5 1/2 %, de la Northern Quebec Power Company Limited et aux détenteurs d'actions privilégiées, 6 %, de la Southern Canada Power Limited ont été prolongées jusqu'au 23 août 1963.

Un record pour la vente d'immeubles à Montréal à la mi-année

Jun a été le 4e mois consécutif durant lequel le chiffre des ventes de propriétés immobilières effectuées sous le système Photo MSL de la Chambre d'Immeuble de Montréal a dépassé celui du mois correspondant de l'an dernier, a annoncé ces jours-ci M. Jacques Filion, président. Monsieur Filion rapporte que 196 propriétés ont été vendues en juin pour un total de \$4,419,905, comparativement à 156 ventes d'une valeur de \$3,308,170 en juin 1962. Dans la première moitié de cette année, les membres de la Chambre d'Immeuble de Montréal ont effectué 1,078 ventes d'une valeur de \$25,062,271.50 comparé à 936 ventes d'une valeur de \$21,763,473 durant les premiers six mois de 1962, une augmentation de 3.3 millions, soit 15 %. M. Filion est très optimiste que la Chambre atteindra son but de \$50,000,000 de ventes MSL pour toute l'année. "Nous croyons que le boom dans la vente des propriétés immobilières se continuera tout au long de l'été et probablement gagnera d'ampleur à l'automne. Nous visons à un total de ventes MSL se chiffrant à \$2,500,000 pour juillet et août seulement", de réclamer M. Filion. Le record de ventes MSL pour une année complète est celui de 1962 lorsque les 980 membres de la Chambre d'

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Le nouveau champion de Wimbledon

Chuck McKinley, jeune étudiant de 22 ans, de l'Université Trinity de San Antonio est ce qu'on pourrait appeler la version moderne du Basque Bondissant d'autrefois Jean Borotra. Il ne mesure que 5'8" et ne fait osciller l'aiguille de la balance qu'à 165 livres, mais n'en demeure pas moins la réplique d'un homme atomique sur un court de tennis. Je le désignais il y a quelques jours à peine comme un des trois meilleurs prospects Américains, les autres étant Dennis Ralston et Frank Froehling. Je n'ai plus qu'à lui dire merci: je n'ai encore jamais vu quelqu'un mûrir plus vite que lui. Du type trop anxieux qu'il était, en l'espace d'une semaine à Wimbledon, il est devenu le type nerveux qui fait les champions, après avoir laissé de côté une anxiété qui le paralysait aux moments cruciaux d'un match important. Contre Rod Laver il y a deux ans il avait eu le bras pratiquement noué par le trac! Même chose l'an dernier alors qu'il avait subi l'amère défaite d'une éliminatoire en première ou deuxième ronde aux mains d'un parfait inconnu, Michael Hawn, professeur de mathématiques en Angleterre. Disons que l'élève a dépassé le maître cette année puisqu'il a gagné le tournoi... et qu'il achève ses études de... mathématiques!

Le tennis au Canada

Un peu avant que la semaine officielle du tennis (Wimbledon) ne prenne fin, profitons-en pour décocher un petit coup de griffe au tennis Canadien qui ne mérite certes pas qu'on s'en tienne à la patte... de velours! Une brève nouvelle nous est servie par fil à l'effet que trois joueurs ont été choisis pour faire partie de l'équipe de la Coupe Davis. On y rajoute qu'on VERRA PLUS TARD A NOMMER UN CAPITAINE et probablement un quatrième membre! Je me demande ce que l'on dirait dans les milieux du hockey si on décidait de nommer le gérant d'une équipe de la Ligue Nationale que trois ou quatre jours avant l'ouverture de la saison! Que diraient les amateurs si on leur déclarait que huit ou dix joueurs feraient peut-être partie du club de hockey Canadien... que dans une semaine ou deux on en engagerait peut-être une couple d'autres!... que si on a le temps d'y voir on pensera peut-être à annoncer le nombre de parties que comprendra le calendrier des joutes de la saison... Décidément on dirait alors de la Ligue Nationale de Hockey que c'est une organisation de "coins de rues!" Et que pensez-vous qu'on puisse dire d'autre de la C.L.T.A.? Ça ronfle... ronfle... ronf...

Merci, Yvon Robert...

La boxe est morte, (du moins à Montréal)... vive la lutte! Il manquait certes quelque chose à la vie culturelle de l'Etat du Québec depuis l'effondrement de l'ex-promoteur "Vesuvius" Eddie Quinn. Heureusement, Yvon Robert, idole de la génération d'avant-twist, relève le gant. En tant que nouveau promoteur officiel de lutte, il veut faire réfléchir, au forum bientôt, les heures inoubliables de la gent des "Oreilles-en-choux-fleur-inc." faisait frémir d'indignation les petites dames aux figures angéliques tandis que les "Fai-zé-lez souffert" trépassaient de joie et se pâmaient d'admiration devant l'application de sa fameuse clef de bras tout-disant japonaise. Certains malins prétendaient que cette clef de bras avait ses origines beaucoup plus près de St-Henri que de Tokyo, mais je n'irais pas tout de même jusqu'à mettre en doute son efficacité. J'ai trop vu, dans le temps, de ses victimes se tordre (!) de douleur et concéder de chûtes hâtives pour en douter un seul instant! Yvon Robert, de ses biceps, a bâti autrefois la fortune de Quinn, voyons si aujourd'hui il parviendra à ressusciter Quinn et sa fortune de par la seule magie de son nom!

La Manche devient bain public, l'été

LONDRES — Le soleil qui chauffe les blanches falaises de Douvres et les excursions de jour vers la France signalent l'ouverture de la saison pour la traversée de la Manche à la nage.

Pendant neuf mois de l'année les 22 milles des eaux inévitables qui séparent l'Angleterre de la France représentent le bon moyen d'attraper le mal de mer. L'été venu, elles deviennent le théâtre de prouesses ou de pitreries.

Il semblerait que tout un chacun voudrait traverser le détroit. Des nageurs risquent les épingles de leur vie en notes d'hôtel et en frais de pilotage. D'autres ne sont que de simples fantômes.

Claudia McPherson, de Winnipeg, âgée de seulement 17 ans, est la favorite parmi la troupe de ces audacieux, au sens de ceux qui s'y connaissent. Elle est de retour après deux échecs suivis l'an dernier à cause du mauvais temps.

Plaisants

L'un de ses plus fervents admirateurs de la côte du Kent est J. Unicom Wood, qui prit sa retraite récemment comme secrétaire de la Channel Swimming Association. Le vieux seigneur de la Manche a suivi de près les aspirants à la traversée de la Manche au cours de leur entraînement depuis 1910, du poste d'observation de sa demeure dominant le littoral de Douvres.

Un commis de banque de Shirey est le point de mire parmi la troupe des excentriques. Il se propose de franchir le bras de mer dans un baril muni d'un moteur hors-bord. On a conçu l'idée baroque d'accomplir l'exploit sur d'anciennes montures de lit de cuivre, ce qui ne s'est jamais vu jusqu'à présent. Parmi ce clan de farceurs, composé surtout d'étudiants, les baignoires motorisées commencent à devenir en vogue.

Matthew Webb, le premier homme qui ait traversé la Manche en 1875, est peut-être responsable de ces mystifications. Webb se tua en tentant de sauter les chutes Niagara dans un baril.

Du nouveau

Depuis, une foule de gens ont eu recours à toutes espèces d'appareils, depuis des sphères de caoutchouc jusqu'à des autos amphibies, pour traverser la Manche.

À WIMBLEDON

McKinley donne aux E-U son premier championnat depuis l'exploit de Tony Trabert en 1955

CHUCK McKINLEY



Il refuse une offre de \$50,000 POUR LE MOMENT : il a promis de reviser ses positions en vue de devenir professionnel en janvier prochain, une fois ses études terminées.

Omnium canadien

Ford joue une piètre ronde mais conserve les devants à Scarborough

Doug Ford, de Tam O'Shanter, N.Y., un vétéran des circuits américains, a tenu le coup hier devant l'assaut de ses rivaux lors de sa troisième ronde de l'omnium Canadien de Scarborough et a maintenu une marge de sécurité de deux coups sur ses concurrents en présentant une carte de 74, soit trois coups au-dessus de la normale, probablement causée par un vent qui à certains moments de la journée, prit plutôt figure de tornade. Il affiche donc, avant la ronde finale d'aujourd'hui, un total de 210, soit deux coups d'avance sur Herman Keiser et Jack Fleck, égaux en deuxième place à 212.

"J'ai joué une bien piètre partie de dire Ford; si j'avais l'occasion demain de jouer dans des conditions idéales, je suis sûr que je pourrais très probablement montrer une carte de 68!" En effet ses longs coups de départ et ses approches ont été misérables et incertaines tout au cours de la journée. "Tant qu'à mes coups roulés sur les verts de clôture Ford, un golfeur de fin de semaine aurait pu faire tout aussi bien que moi aujourd'hui!"

Doug Ford, New York 136-74-210
Herman Keiser, Ohio 138-74-212
Jack Fleck, Los Angeles 141-71-212
Moe Norman, Toronto 142-71-213
Dan Keefe, Mass 144-69-213
Jerry Barber, Los Angeles 143-71-214
George Knudson, Tor 140-74-214
Charlie Sifford, L. Ang. 143-71-214
Bill Rogers, Nev 143-69-214
George Bayer, Calif. 140-75-215
Duff Dufour, Calif. 141-74-215
Johnny Pott, Louisiane 144-71-215
Fred Hawkins, Texas 143-72-215
Tommy Jacobs, Calif. 143-72-215
Gene Littler, Calif. 141-75-216

Tournoi de la zone laurentienne disputé au Gray Rocks dimanche

Des golfeurs amateurs représentant 20 différents clubs se sont réunis dans la lutte pour le trophée O'Keefe lors du tournoi de la zone laurentienne sur le parcours du club Gray Rocks à St-Jovite dimanche (7 juillet).

Selon Ernest Lajeunesse, capitaine du club Gray Rocks, 97 joueurs participeront à cet événement de 18 trous "medal play". Les vainqueurs des classes A, B, et C seront invités au Championnat amateur du Québec à Beaulieu le 14 septembre, lequel tournoi réunira tous les champions des 12 zones qui forment le circuit de golf O'Keefe 1963.

Voici la liste des départs:
9.15 — M. Dufour, J. Michaud, Bob Séguin.
9.22 — De Marc Oumet, R. Morin, Ray Kaubman.
9.29 — Omer Charest, Y. Bergeron, R. Dufour, Godard, Elliott, Reil, R. Carrière.
9.43 — Mathieu Fortin, G. W. Blachon, M. Lajeunesse, R. Weiselman, Raoul St-Amour, 9.50 — Maurice Burns, Ted Swift, G. Beland.
10.03 — Temps libre.
10.10 — Billy Altmann, Y. Reaumont, J. Fleurent.
10.17 — N. Bumaylia, Guy Valade, M. Beland.

Le choix est fait

TORONTO — L'Association Canadienne de Lawn Tennis a annoncé hier les noms de trois membres de l'équipe canadienne de la Coupe Davis. Le nom du capitaine de l'équipe et le nom d'un quatrième membre seront annoncés plus tard.

Les trois joueurs choisis sont François Godbout, actuellement en tournée aux Etats-Unis, Harry Fauquier qui vient de terminer une randonnée en Europe et Keith Carpenter qui a participé au tournoi de Wimbledon en simples et en doubles. Ces trois joueurs affronteront les représentants du Mexique du 26 au 28 juillet à Vancouver.

S. Liston-Patterson à l'écran de l'arène Paul Sauvé

MONTREAL — Le promoteur Régis Lévesque de Trois-Rivières a déclaré hier qu'il a passé une entente avec Sportvision de New York et pris les mesures nécessaires pour diffuser le match Sonny Liston-Floyd Patterson du 22 juillet en circuit fermé de télévision dans l'enceinte de l'arène Paul Sauvé.

Les billets se vendront de \$3 à \$5, et Lévesque a précisé qu'il vise à obtenir des recettes brutes de plus de \$20,000. L'arène peut contenir 5,500 personnes assises pour les matches de boxe.

Il a ajouté qu'il présentera Joey Durelle de Trois-Rivières et Clément Sarrazin de Montréal dans l'un des trois matches de 10 rounds qui compléteront le spectacle.

Deux autres Montréalais, le poids moyen Ron Bullet Jones et le mi-moyen Raoul Sarrazin, frère de Clément, monteront également dans l'arène.

BASEBALL

HIER
LIGUE NATIONALE
Philadelphie 2, Chicago 1
Pittsburgh 2, New York 1
Milwaukee 1, Houston 0
Cincinnati 1, St. Louis 0
St. Louis 1, San Francisco 0
LIGUE AMERICAINE
Minnesota 1, Baltimore 0
Pittsburgh 1, Detroit 0
New York 1, Cleveland 0
Los Angeles 1, Washington 0
Chicago 1, Boston 0

AUJOURD'HUI
LIGUE NATIONALE
Pittsburgh à New York
Philadelphie à Chicago
Milwaukee à Houston (2 soir)
St. Louis à San Francisco
Cincinnati à Los Angeles
LIGUE AMERICAINE
New York à Cleveland
Kansas City à Detroit
Los Angeles à Washington
Minnesota à Baltimore
Chicago à Boston

DIMANCHE
LIGUE NATIONALE
St. Louis à San Francisco (2)
Cincinnati à Los Angeles (2)
Pittsburgh à New York
Philadelphie à Chicago
Milwaukee à Houston (soir)
LIGUE AMERICAINE
Kansas City à Detroit (2)
New York à Cleveland (2)
Los Angeles à Washington (2)
Minnesota à Baltimore (2)
Chicago à Boston

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
G P Moy. Diff.
Los Angeles 46 32 390 -11 1/2
St. Louis 45 34 370 -11 1/2
San Francisco 45 36 355 2 1/2
Cincinnati 44 35 357 2 1/2
Chicago 44 35 357 2 1/2
Milwaukee 40 39 306 6 1/2
Pittsburgh 38 42 475 9
Philadelphia 38 43 469 9 1/2
Houston 30 51 370 17 1/2
New York 29 53 358 18 1/2

LIGUE AMERICAINE
G P Moy. Diff.
New York 48 29 423 -4 1/2
Chicago 46 36 361 4 1/2
Minnesota 44 35 357 5
Boston 42 36 338 6 1/2
Baltimore 42 39 330 7
Cleveland 41 42 494 10
Los Angeles 38 43 469 9 1/2
Kansas City 35 43 449 13 1/2
Detroit 32 46 410 16 1/2
Washington 26 56 317 24 1/2

Pittsburgh 3 New-York 1

Pittsburgh 000 000 120-4 4 0
New York 000 010 000-1 3 2
Cardwell, McBean (8) et Pagliarini, Burgess (7); Stallard, Bear-narth (8), Cicco (9) et Sherry, Coleman (9)
G-Cardwell (5-9) P-Stallard (3-6)
Circuit.
Pittsburgh — Clemente (7)

Résultats Wimbledon

SIMPLES - HOMMES
FINALE
Chuck McKinley, Etats-Unis, défait Fred Stolle, Australie, 9-7, 6-1, 6-4.
DOUBLES - HOMMES
SEMI-FINALES
R. Ogins et A. Palafox, Mexique, défait G. Forbes et A. Segal, Afrique du Sud, 6-3, 5-7, 6-4, 6-4.
DOUBLES - DAMES
SEMI-FINALES
M. Bueno (Brésil) et D. Hard (E.U.) défait A. Dimitrieva (Russie) et J. Tegar (Australie), 6-4, 9-7.
R. Sherrin et M. Smith (Australie) défait H. Jones (Angl.) et R. Schurman (Argentine), 7-5, 3-6, 6-3.
DOUBLES - MIXTES
SEMI-FINALES
B. Hewitt (Australie) et D. Hard (E.U.) défait P. Stolle (Australie) et L. Turner (Australie), 5-7, 6-2, 6-4.
K. Fletcher et M. Smith (Australie) défait D. Ralston (E.U.) et R. Jones (Angleterre), 6-1, 7-5.

WIMBLEDON. — Chuck McKinley, un missile nucléaire compact et massif, a redonné hier aux Etats-Unis l'emblème du championnat de tennis de Wimbledon, absent de chez l'Oncle Sam depuis huit ans, en vertu d'une brillante victoire de 9-7, 6-1, 6-4 aux dépens d'un jeune commis de banque australien, Fred Stolle, âgé de 24 ans. McKinley, étudiant en mathématiques de l'université de Trinity à San Antonio, Tex., n'a que 22 ans. McKinley a donc brisé une série de succès australiens qui duraient depuis trois ans d'affilée. Les Etats-Unis donc, grâce à cet exploit de McKinley peuvent maintenant se targuer de détenir le championnat le plus prestigieux chez les amateurs.

Cependant avant de pouvoir venir à bout de son puissant adversaire, McKinley dut endurer un barrage de puissants coups droits et de revers habiles qui auraient pu réduire à néant plus d'un joueur moins déterminé que lui. Tony Trabert, le marin de Cincinnati, une fois le match terminé n'a perdu aucune seconde et s'est empressé d'offrir à McKinley une somme de \$50,000 afin de joindre les rangs professionnels.

SUCCÈS INTERROMPUS DES AUSTRALIENS

Depuis 3 ans les Australiens détenaient une emprise tenace sur ce championnat de Wimbledon. Seul Tony Trabert en 1955 et Alex Olmedo le Péruvien avaient brisé jusqu'ici la monotonie des succès australiens. Cependant il faut dire que pour une huitième année consécutive un joueur australien a atteint la ronde finale de Wimbledon, record sans précédent.

A la proposition de Trabert de signer promptement un contrat lui assurant la jolie somme de \$50,000, Chuck McKinley s'est également empressé de répondre promptement qu'il terminerait tout d'abord ses études en mathématiques... puis qu'il reviserait probablement ses positions vers le mois de janvier prochain. McKinley avait probablement aussi en tête l'idée de gagner le prochain tournoi de Forest Hills, ce qui lui donnerait certainement un bon point d'appui dans ses futures négociations! Trabert, on le sait, représente l'Association des tennismen professionnels et n'est pas homme à négliger de s'assurer une telle proie que le nouveau champion de Wimbledon. Il a fait également des offres à l'Espagnol Manuel Santana et le Mexicain Rafael Osuna, qui ont tous deux refusé!

LA DÉTERMINATION DE McKINLEY PRÉVAUT

La lutte fut intense et ardue jusqu'au compte de 7-7 au premier set; on peut dire toutefois qu'elle fut terminée là, McKinley prenant charge de la rencontre à ce moment spécifique du set. Dès le début de la joute, Fred Stolle, dépassant, en stature, McKinley de plus de sept pouces attaqua à fond de train forçant McKinley à réussir des retours impossibles pour demeurer dans la lutte. Mais à 7-7, avec un avantage de 40-15, Stolle vit McKinley marquer un croisé pour réduire son avance à 40-30. Stolle commit ensuite une double-faute, McKinley réussissant un autre placement de toute beauté pour voir ensuite Stolle enregistrer un autre double-faute qui donnait la partie à McKinley et l'avantage de 8-7 dans la partie. C'est la fin de Stolle qui ne put retrouver son aplomb, McKinley ne lui en donnant aucunement la chance en forçant le jeu à son tour, d'une manière tout à fait brillante qui a fait dire à la foule que ce fut la plus belle finale jamais vue depuis quatre ans malgré qu'elle n'ait duré que trois sets.

La coupe emblématique du championnat fut remise à Chuck McKinley par la princesse Marina, mère du duc de Kent et présidente de l'Association de tennis d'Angleterre en présence de la princesse Margaret.

Avec Trimble, tout le monde travaille ferme en s'amusant

JOLIETTE — Les Alouettes de Montréal y vont durement au camp d'entraînement, mais tout semble une partie de plaisir en raison de la psychologie employée par le pilote Jim Trimble.

Trimble observait ses deux assistants Leo Cahill et Ed Enos qui conduisaient l'entraînement de l'équipe pendant 90 minutes hier matin.

Les deux instructeurs préparaient la partie inter-équipe traditionnelle, qui sera présentée au parc de baseball de Joliette dimanche soir. Enos pilotera les Rouges, sous la direction du quart-arrière recrue Dave Hoppman, et Cahill, les Blancs avec Sandy Stephens au quart.

Trimble s'est dit d'avis contraire à certains pilotes qui ont recours à des méthodes nouvelles, tel le mille en six minutes, mais aime mieux proposer un but concret à ses protégés.

Ainsi, chaque jour, il oblige les joueurs, pendant les exercices d'entraînement, à les terminer par une course de 30 verges afin d'atteindre le ballon.

Les joueurs ont l'impression de ne pas travailler trop fort, tout en atteignant le but que vise Trimble. Il en résulte que le moral est magnifique au camp.

La partie hors concours Pour le moment, tout le monde songe à la partie hors

concours de dimanche, qu'on considère comme test d'habileté entre les deux quarts.

Les instructeurs auront alors leur première occasion de voir leurs protégés sous le feu rival.

Les deux demi-arrières-étoiles de l'équipe, George Dixon et Don Clark, seront séparés lors de la joute. Dixon s'alignera aux côtés de Stephens et Clark avec Hoppman.

Gen St. John, de l'université Carleton d'Ottawa, sera le substitut de Stephens et Ron Maddocks, des Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce l'an dernier, celui de Hoppmann.

Le Handicap Fleur de Lys disputé pour un enjeu de \$5,000. réunit dix étoiles

L'une des courses les plus pittoresques et excitantes de la saison de courses au galop, le handicap Fleur de Lys de \$5,000 pour pur-sang de deux ans, réunira dix participants, ce soir, à Blue Bonnets. Six pouliches et quatre poulains se disputeront la victoire sur la distance de six furlongs et demi. Des dix jeunes coursiers, cinq sont venus spécialement de l'Ontario: Rip Van Jive, à George Frostad; Slithering Sam, à Bill Beasley; Hasty C., à Frank Merrill fils; Future Time, à l'écurie Hacienda; Bursary, à Don Ross.

Bursary, qui portera le numéro 10, sera conduit par le célèbre Don Prouett, bien connu pour ses nombreuses victoires à Woodbine.

Al Coy, qui pilotera Clithering Sam, s'est déclaré impressionné devant la vitesse de ce poulain, qui a réussi un chronomé-

trage de 1:14.2 pour les six furlongs, à l'exercice. Slithering Sam a gagné récemment, à Fort Erie, le tout premier départ de sa carrière.

Bursary, Future Time et Rip Van Jive, ont un palmarès identique, ce qui est assez remarquable. Chacun de ces chevaux a, jusqu'ici, remporté une victoire, une deuxième et une troisième.

L'an dernier, le "Fleur de Lys" avait été remporté par Charlene B., qui connaît cette année d'éclatants succès parmi les pur-sang de trois ans.

TURF NOTES — Le système de haut-parleur a fait défaut durant la troisième course, jeudi, et les spectateurs se sont rendus compte que la voix de Raymond Benoit leur manquait.

Bill Hinchey, propriétaire de Charlene D., a ramené à Toronto un enregistrement sur ruban magnétique d'une description d'une course, car il veut faire entendre à ses amis l'incomparable acrobatie bilingue de l'annonceur Benoit.

Royal Maple, l'as de l'écurie Jean-Louis Lévesque, a été transporté à Blue Bonnets. — Bob Miller, l'imprésario d'Al Coy, était maussade, hier matin: Coy avait dû se contenter de quatre "deuxièmes". — Bien d'autres jockeys seraient fort heureux d'un tel résultat!

Les inscrits à B.B.

Notre choix à Blue Bonnets

- 1 Big Freckle
Pine Star
Star of Parnell
- 2 Fairbrook Miss
Turkey Legs
Rosemont Gal
- 3 Hapis Capis
Enry
June's Choice
- 4 Slithering Sam
Rip Van Jive
Cardium
- 5 Ariels Best
Aircor War
Special Chick
- 6 Gam
Humber Doll
Vi Eve
- 7 Happy Life
Mr. Maestro
Chopora
- 8 Blyton
Vamie's Charm
Vicious Circle

4 Espalwin Johnson 109 5
4 Hammer Doll Reclamer 108 6
2 Vi-Eve Crete 110 7
4 Canadian Tiger Whyte 115 9

SEPTIEME COURSE
\$1,350 — Reclamer — 3 ans et plus
5 FURLONGS moins 10 VERGES
1 Eye Burner A. Coy 108 2
2 St. Clair Nash 120 5
3 Happy Life Krohn 110 3
1 Chopora Elliott 110 4
3 Mr. Maestro Smith 114 5
2 Game Grady 120 6
7 Bobs Diane Terry 109 7
5 Bertha Crete 109 9

TRONSIEME COURSE
\$1,350 — Reclamer — 4 ans et plus
5 FURLONGS moins 10 VERGES
1 Eye Burner A. Coy 108 2
2 Keep Winning Coy 120 3
6 Olive C. Nedau 110 4
1 Eyr Burner Nash 120 5
2 Blyton Elliott 115 6
3 Roman Palanox Terry 113 7
2 Game Grady 120 8
5 Vicious Circle Struss 120 10

QUATRIEME COURSE
\$1,350 — Reclamer — 4 ans et plus
5 FURLONGS moins 10 VERGES
3 Pine Star Grady 115 2
7 Diamond Family Nash 115 3
1 Black Ace Bovine 117 4
2 Teacher's Pal Elliott 110 5
3 Big Freckle Coy 110 6
6 W. Amaze Smith 110 7
4 Star of Parnell Reil 117 9

CINQUIEME COURSE
\$1,350 — Reclamer — 3 ans et plus
5 FURLONGS moins 10 VERGES
2 Jet Trip Bovine 108 2
3 Night's Raider Bovine 112 3
6 Rosemont Gal Nedau 108 4
8 Lady Beverly Krohn 108 5
3 Refreshed Johnson 115 6
7 More Pride Coy 113 7
1 Wise Selector A. Nash 108 8
4 Running Trance Reil 108 9
5 Turkey Legs Terry 113 10

SIXIEME COURSE
\$1,650 — Allouer — 3 et 4 ans
5 FURLONGS
7 Brother Royal Coy 108 2
1A Costly Andy Phillips 115 3
6A Roman Reim Smith 122 3
3 Hard Grandina Nedau 110 4
4 Hapis Capis Terry 115 5
2 June's Choice Johnson 110 6
5 Devot's Pet Elliott 110 7

SEPTIEME COURSE
\$5,000 — Additionner — 2 ans
Le Fleur de Lys
1 Rip Van Jive Nedau 108 2
5 Slithering Sam Coy 108 3
7 Hasty C. Smith 112 3
10 Bursary Prouett 108 4
3 Night's Raider Bovine 112 5
8 Future Time Johnson 112 6
2 Select Ming Crete 112 8
4 Zier Alex Struss 113 7
9 Cardium Terry 107 8
6 North Sky Nash 110 10

HUITIEME COURSE
\$1,350 — Reclamer — 4 ans et plus
5 FURLONGS
8 Special Chick Coy 122 2
7 Ariels Best Terry 122 3
2 Peterman R. Crete 119 4
4 Blinck Elliott 111 5
1 Aircor War Smith 119 6
3 Roman Palanox Nedau 109 7
5 Mara Miss Terry 109 8
1 Gething Krohn 107 9

JOUR — SOIR — CORRESPONDANCE

INSTITUT ALIE

Fernand Alie, M.A., L.Ph., directeur

2850 est, rue SHERBROOKE, Montréal — Tél. 527-3631

CLASSIQUE: (Programme U. de M.)
"Éléments latins" en septembre 63.
Nombre limité.

SCIENTIFIQUE: Se à 12e année.
En raison des nombreuses demandes, les candidats de la 12e année sont priés de s'inscrire sans retard.

COMMERCIAL: 10e à 12e. Urgent (nombre limité)

AVANTAGES OFFERTS PAR NOTRE MAISON

1. ÉCOLE RECONNUE :

Les étudiants de jour de 8e à 11e reçoivent les octrois de \$200 et ceux de 12e peuvent obtenir une bourse, si nécessaire.

2. ÉCOLE SECONDAIRE COMPLÈTE :

a) Cours du jour, du soir, par correspondance.
b) Toutes les sections : Classique, scientifique, commerciale, générale.

3. PERSONNEL DES PLUS QUALIFIÉS :

a) 30 professeurs dont trente à plein temps.
b) Orienteur.
c) Service clerical moderne et efficace.

4. ACTIVITÉS PARA-SCOLAIRES :

a) Culturelles : Ciné-club, art oratoire, journal, théâtre, cercles artistiques et littéraires, etc.
b) Sportives : Ski, hockey, quilles, natation, culture physique, etc.

5. ORGANISATION MATÉRIELLE :

a) Édifice moderne, agrandi pendant l'été 63.
b) Laboratoires : sciences, langues, commerce.
c) Salle de récréation, salle d'étude, caréteria.

NOS MAISONS D'ENSEIGNEMENT

ON DEMANDE

Une institutrice anglaise pour enseigner 7e année. Un professeur sciences (chimie et physique) pour enseigner cette spécialité aux jeunes filles de 10e et 11e années, science-lettres.
Ecrire à :
Commission scolaire de Chandler, Chandler, P.Q.
à l'attention de
J. R. ROSS, sec.-trés.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE BOUCHERVILLE
conjointement avec
LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-BRUNO
recevra jusqu'au 12 juillet 1963, des demandes d'emploi au poste de Directeur des études.
Envoyez curriculum vitae à :
LA COMMISSION SCOLAIRE DE BOUCHERVILLE
544, rue St-Sacrement — Boucherville, Québec

L'ÉCOLE COMMERCIALE PRATIQUE CÔTE

1260, rue Notre-Dame — Trois-Rivières, P.Q.

DEMANDE

un professeur d'anglais et un professeur de comptabilité (homme, femme ou fille)
Faire application par écrit spécifiant âge, qualifications, expérience et salaire désiré.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE MISSISSQUOI

COWANSVILLE, P. QUE.

Le 3 juillet, 1963.
La Commission Scolaire Régionale de Mississquoi demande deux (2) institutrices pour le cours secondaire, possédant le brevet A ou B, avec expérience, et un (1) professeur (fille) de sciences.
S'adresser à :

Bureau des Études,
112, rue John, C.P. 200,
Cowansville, P. Qué.

INSTITUTEURS et INSTITUTRICES DEMANDES

pour 7-8-9 et 10e années. S'adresser à :

Monsieur Gérard Smith

Commission des Écoles catholiques de Pointe-aux-Trembles
14,206 est, rue Notre-Dame — Tél.: 645-3777 ou 645-4135

UNE ÉCOLE DYNAMIQUE

Lycée da Silva
(Fondé en 1953)

COURS PRIMAIRE :

1ère à 7e année (programme français et canadien)

INSCRIVEZ VOTRE ENFANT CETTE SEMAINE
DANS UNE ÉCOLE DYNAMIQUE

10,142 boul. St-Laurent — DU. 8 - 5764

Bureau ouvert de 7 à 8h. P.M. les mardis, mercredis et jeudis soir

ÉCOLE SCIENTIFIQUE LAFOND

820, RUE CHERRIER, MONTREAL

Tél. 525-1436

(Ecole spécialisée pour l'enseignement des adultes)

Cours de 10e année scientifique

Cours de 11e année scientifique

Cours de 12e année scientifique

Cours de 8e et 9e années générales

Cours de 10e année générale

Cours de 10e et 11e années générales

Cours de 12e ANNEE SCIENCES ET LETTRES

(cinq après-midi par semaine)

pour religieuses et jeunes filles

Durée :

1 AN

AVIS IMPORTANT

Nous présentons tous nos élèves aux examens officiels du Département de l'Instruction publique. Les élèves adultes pourront passer les examens officiels du D.I.P. le soir et par tranches.

COURS DE REPRISES pour les 9, 11e et 12e
années à partir du 3 juillet

Pour de plus amples informations, composez
525-1436

COLLÈGE FRANÇAIS

— ouvert aux élèves canadiens et aux

élèves français

— professeurs français

COURS PRIMAIRE — COURS CLASSIQUE

I PRIMAIRE :

- Jardin d'enfants et Maternelle
- Cours primaire complet en cinq ans
- Ouverture d'une nouvelle classe de "Pré-classique" (pour les élèves de 5e ou 6e année des commissions scolaires)

II SECONDAIRE : Éléments Latins - Syntaxe - Méthode

- Versification

— Programme de la Faculté des Arts de Montréal

— Subvention des 200 dollars

EXAMENS D'ADMISSION EN ÉLÉMENTS LATINS :

POUR ÉLÈVES DE 6e et 7e ANNÉE

classe d'Éléments "Jeunes filles" : Sam. 10 août, de 9h. à 12h.
classe d'Éléments "Garçons" : Sam. 10 août, de 2h. à 5h.

III CLASSES TERMINALES : Seconde - Première, Philosophie

— Programme de l'Université française

— Toutes séries du Baccalauréat français

SERIES : Latin-Grec - Latin-Sciences

— Moderne (sans latin - convient aux élèves ayant une 11e
12e Scientifique)

5217 Avenue de l'Esplanade

Renseignements

Tél. : 272-0754

Téléselection

SAMEDI :

Dès 10h. 30 du matin, à la radio, Université Radiophonique Internationale.

À la pointe de l'exploration, à la télévision, à 3h. 30, vous conduira au Cambré.

À la télévision, à 3 heures, l'Omnium canadien de golf.

Au Concert international, à la radio, à 4 heures, l'Ouverture Benvenuto Cellini, de Berlioz.

À la télévision, à 6h. 30, les Couilles de l'exploit, un magazine français du sport.

À la radio, à 8 heures, reportage sur le camp des Jeunes musicales, au mont Orford.

À la télévision, à 8h. 15, balade à New-York avec François Reichenbach.

À 8h. 30, Billet de faveur pour les Epoux terribles, comédie d'Antonio Pietrangeli, avec Jacqueline Sassard et Gabriel Ferret.

Cinéma, à 11 heures, présente Un petit homme, comédie de Carl Froelich, avec Heinz Rühmann et Anny Ondra.

À l'heure du concert, à la radio, à 9 heures du matin, les Concertos nos 1 et 5 pour flûte et hautbois, de Haydn, avec Jean-Pierre Rampal, Pierre Pierlot et le Collegium Musicum de Paris, et le Concerto de violoncelle en do, de Boccherini, avec Jean Decroos et l'Orchestre de l'Académie de l'Or.

Connaissance du monde, à la télévision, à 2 heures, vous conduira aux îles Comores, dans l'océan Indien.

À vous, Bruxelles, à la télévision, à 5h. 30, vous proposez le Bazar magique, un texte d'Edgar Weller.

À Découvrons les Amériques, à 6 heures, Louis Darios nous conduit au Pérou.

Présence de l'art, à 6h. 30, portera sur le Festival de Stratford. Interviews de Norman Cloutier avec Jean Gascon, Gabriel Charpentier, John Colicos, Leo Ciceri et Diana Maddox.

À la télévision, à 7h. 30, Vu d'Ottawa, une nouvelle série sur la vie politique et administrative de la capitale canadienne. L'invité sera l'hon. Maurice Lamontagne.

Le magazine français du sport, les couilles de l'exploit, à 8 heures, portera sur la taurinomie, le tennis, le judo et les sauts à la perche.

À la radio, à 8 heures, l'Épopée des civilisations. Le professeur Alberto Ruiz nous parlera du Mexique ancien.

À vous l'antenne, à la télévision, à 9 heures, Lizette Gervais accueille Marthe Thiery, Jean-Paul Jeannotte et Félix Leclerc.

À Actualités politiques, à 9h. 30, le voyage du président Kennedy en Europe. Animateur : Fernand Seguin; commentateurs : Gérard Bergeron, Franz Pick, Alain Clément, André Fontaine, Jacques Nobécourt, Raymond Millet et Henri Pierre.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

À 10h. 30, Documents sur la vie et l'œuvre d'Ernest Hemingway.

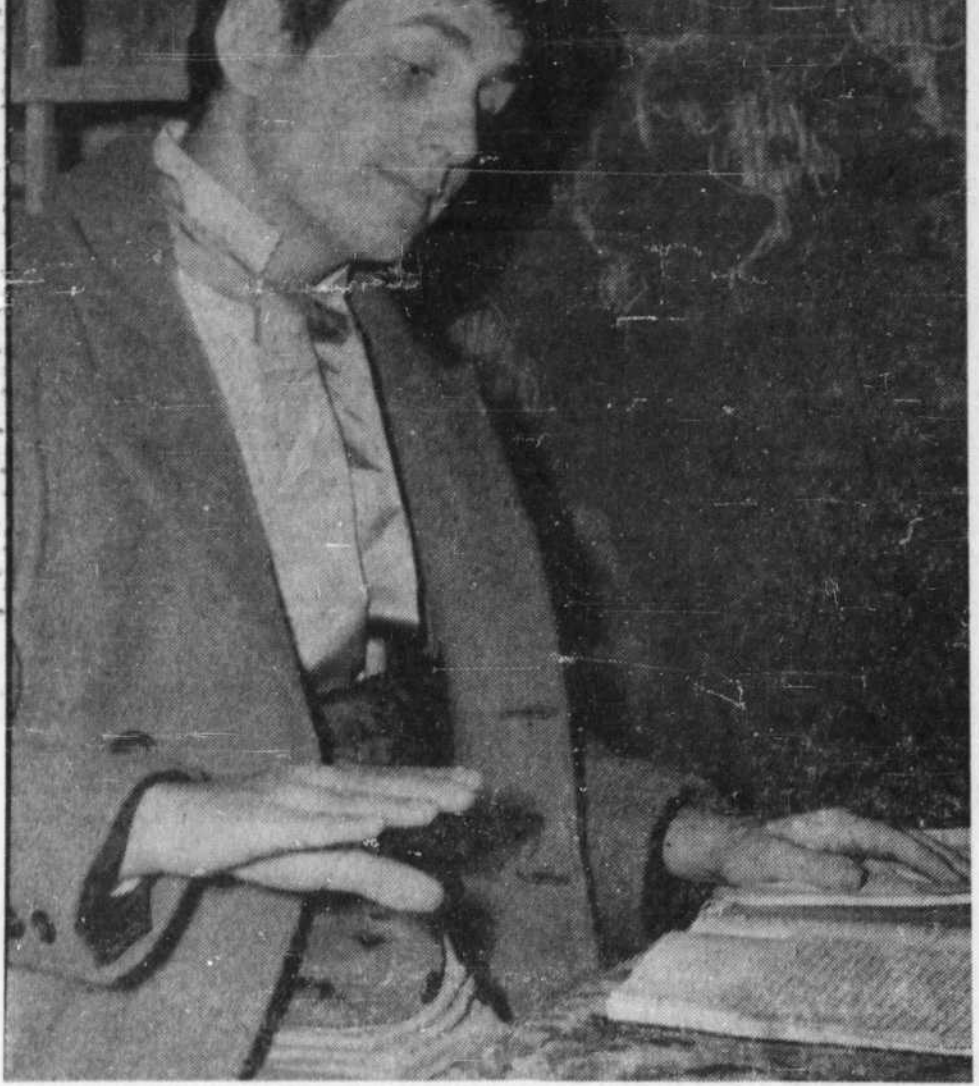
HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

SAMEDI, LE 6 JUILLET

CBFT - Canal 2	4.00 Sur la matelas	7.30 Lucy-Desi Comedy Hour
1.30 Musique	5.00 La rampe sportive	8.30 Red River Jamboree
1.35 Téléjournal	5.30 Lettres d'été	9.00 Great Movies
2.00 20 ans express	6.30 Sur demande	10.00 The Enterlaine
2.30 A la pointe de l'exploration	7.00 Jeunesse d'aujourd'hui	10.30 Juliette
3.00 "Univers des sports"	8.00 LES GRANDS SPECTACLES	11.00 CBC National News
3.30 Champion	8.30 Assurance sur la mort - avec Fred MacMurray, Barbara Stanwick et Edward G. Robinson	11.10 Final Edition
4.00 Chansons de Paris	9.00 "Univers des sports"	11.15 The Sport Shop
4.15 Comment dîtes-vous	9.30 "Univers des sports"	11.35 Film Favorites
4.30 Les Couilles de l'exploit	10.00 Face à face	12.00 Party
7.30 Camera 43	10.30 En première page	12.30 Party
8.00 Oscar Peterson	11.00 La couleur du temps	1.00 CBC National News
8.15 Avec François Reichenbach	11.30 La ronde des sports	1.10 The Big Knife
8.30 Billet de faveur	12.00 "Bagne à vie"	1.15 The Big Knife
10.00 Composez 999	12.30 "Bagne à vie"	1.20 The Big Knife
10.30 Téléjournal	1.00 "Bagne à vie"	1.25 The Big Knife
10.45 Commentaire	1.30 "Bagne à vie"	1.30 The Big Knife
10.50 Edition	1.45 CBC TV News	1.35 The Big Knife
	1.50 The Beverly Hills Cop	1.40 The Big Knife
	2.00 The Beverly Hills Cop	1.45 The Big Knife
	2.10 The Beverly Hills Cop	1.50 The Big Knife
	2.20 The Beverly Hills Cop	1.55 The Big Knife
	2.30 The Beverly Hills Cop	2.00 The Big Knife
	2.40 The Beverly Hills Cop	2.05 The Big Knife
	2.50 The Beverly Hills Cop	2.10 The Big Knife
	3.00 The Beverly Hills Cop	2.15 The Big Knife
	3.10 The Beverly Hills Cop	2.20 The Big Knife
	3.20 The Beverly Hills Cop	2.25 The Big Knife
	3.30 The Beverly Hills Cop	2.30 The Big Knife
	3.40 The Beverly Hills Cop	2.35 The Big Knife
	3.50 The Beverly Hills Cop	2.40 The Big Knife
	4.00 The Beverly Hills Cop	2.45 The Big Knife
	4.10 The Beverly Hills Cop	2.50 The Big Knife
	4.20 The Beverly Hills Cop	2.55 The Big Knife
	4.30 The Beverly Hills Cop	3.00 The Big Knife
	4.40 The Beverly Hills Cop	3.05 The Big Knife
	4.50 The Beverly Hills Cop	3.10 The Big Knife
	5.00 The Beverly Hills Cop	3.15 The Big Knife
	5.10 The Beverly Hills Cop	3.20 The Big Knife
	5.20 The Beverly Hills Cop	3.25 The Big Knife
	5.30 The Beverly Hills Cop	3.30 The Big Knife
	5.40 The Beverly Hills Cop	3.35 The Big Knife
	5.50 The Beverly Hills Cop	3.40 The Big Knife
	6.00 The Beverly Hills Cop	3.45 The Big Knife
	6.10 The Beverly Hills Cop	3.50 The Big Knife
	6.20 The Beverly Hills Cop	3.55 The Big Knife
	6.30 The Beverly Hills Cop	4.00 The Big Knife
	6.40 The Beverly Hills Cop	4.05 The Big Knife
	6.50 The Beverly Hills Cop	4.10 The Big Knife
	7.00 The Beverly Hills Cop	4.15 The Big Knife
	7.10 The Beverly Hills Cop	4.20 The Big Knife
	7.20 The Beverly Hills Cop	4.25 The Big Knife
	7.30 The Beverly Hills Cop	4.30 The Big Knife
	7.40 The Beverly Hills Cop	4.35 The Big Knife
	7.50 The Beverly Hills Cop	4.40 The Big Knife
	8.00 The Beverly Hills Cop	4.45 The Big Knife
	8.10 The Beverly Hills Cop	4.50 The Big Knife
	8.20 The Beverly Hills Cop	4.55 The Big Knife
	8.30 The Beverly Hills Cop	5.00 The Big Knife
	8.40 The Beverly Hills Cop	5.05 The Big Knife
	8.50 The Beverly Hills Cop	5.10 The Big Knife
	9.00 The Beverly Hills Cop	5.15 The Big Knife
	9.10 The Beverly Hills Cop	5.20 The Big Knife
	9.20 The Beverly Hills Cop	5.25 The Big Knife
	9.30 The Beverly Hills Cop	5.30 The Big Knife
	9.40 The Beverly Hills Cop	5.35 The Big Knife
	9.50 The Beverly Hills Cop	5.40 The Big Knife
	10.00 The Beverly Hills Cop	5.45 The Big Knife
	10.10 The Beverly Hills Cop	5.50 The Big Knife
	10.20 The Beverly Hills Cop	5.55 The Big Knife
	10.30 The Beverly Hills Cop	6.00 The Big Knife
	10.40 The Beverly Hills Cop	6.05 The Big Knife
	10.50 The Beverly Hills Cop	6.10 The Big Knife
	11.00 The Beverly Hills Cop	6.15 The Big Knife
	11.10 The Beverly Hills Cop	6.20 The Big Knife
	11.20 The Beverly Hills Cop	6.25 The Big Knife
	11.30 The Beverly Hills Cop	6.30 The Big Knife
	11.40 The Beverly Hills Cop	6.35 The Big Knife
	11.50 The Beverly Hills Cop	6.40 The Big Knife
	12.00 The Beverly Hills Cop	6.45 The Big Knife
	12.10 The Beverly Hills Cop	6.50 The Big Knife
	12.20 The Beverly Hills Cop	6.55 The Big Knife
	12.30 The Beverly Hills Cop	7.00 The Big Knife
	12.40 The Beverly Hills Cop	7.05 The Big Knife
	12.50 The Beverly Hills Cop	7.10 The Big Knife
	13.00 The Beverly Hills Cop	7.15 The Big Knife
	13.10 The Beverly Hills Cop	7.20 The Big Knife
	13.20 The Beverly Hills Cop	7.25 The Big Knife
	13.30 The Beverly Hills Cop	7.30 The Big Knife
	13.40 The Beverly Hills Cop	7.35 The Big Knife
	13.50 The Beverly Hills Cop	7.40 The Big Knife
	14.00 The Beverly Hills Cop	7.45 The Big Knife
	14.10 The Beverly Hills Cop	7.50 The Big Knife
	14.20 The Beverly Hills Cop	7.55 The Big Knife
	14.30 The Beverly Hills Cop	8.00 The Big Knife
	14.40 The Beverly Hills Cop	8.05 The Big Knife
	14.50 The Beverly Hills Cop	8.10 The Big Knife
	15.00 The Beverly Hills Cop	8.15 The Big Knife
	15.10 The Beverly Hills Cop	8.20 The Big Knife
	15.20 The Beverly Hills Cop	8.25 The Big Knife
	15.30 The Beverly Hills Cop	8.30 The Big Knife
	15.40 The Beverly Hills Cop	8.35 The Big Knife
	15.50 The Beverly Hills Cop	8.40 The Big Knife
	16.00 The Beverly Hills Cop	8.45 The Big Knife
	16.10 The Beverly Hills Cop	8.50 The Big Knife
	16.20 The Beverly Hills Cop	8.55 The Big Knife
	16.30 The Beverly Hills Cop	9.00 The Big Knife
	16.40 The Beverly Hills Cop	9.05 The Big Knife
	16.50 The Beverly Hills Cop	9.10 The Big Knife
	17.00 The Beverly Hills Cop	9.15 The Big Knife
	17.10 The Beverly Hills Cop	9.20 The Big Knife
	17.20 The Beverly Hills Cop	9.25 The Big Knife
	17.30 The Beverly Hills Cop	9.30 The Big Knife
	17.40 The Beverly Hills Cop	9.35 The Big Knife
	17.50 The Beverly Hills Cop	9.40 The Big Knife
	18.00 The Beverly Hills Cop	9.45 The Big Knife
	18.10 The Beverly Hills Cop	9.50 The Big Knife
	18.20 The Beverly Hills Cop	9.55 The Big Knife
	18.30 The Beverly Hills Cop	10.00 The Big Knife
	18.40 The Beverly Hills Cop	10.05 The Big Knife
	18.50 The Beverly Hills Cop	10.10 The Big Knife
	19.00 The Beverly Hills Cop	10.15 The Big Knife
	19.10 The Beverly Hills Cop	10.20 The Big Knife
	19.20 The Beverly Hills Cop	10.25 The Big Knife
	19.30 The Beverly Hills Cop	10.30 The Big Knife
	19.40 The Beverly Hills Cop	10.35 The Big Knife
	19.50 The Beverly Hills Cop	10.40 The Big Knife
	20.00 The Beverly Hills Cop	10.45 The Big Knife
	20.10 The Beverly Hills Cop	10.50 The Big Knife
	20.20 The Beverly Hills Cop	10.55 The Big Knife
	20.30 The Beverly Hills Cop	11.00 The Big Knife
	20.40 The Beverly Hills Cop	11.05 The Big Knife
	20.50 The Beverly Hills Cop	11.10 The Big Knife
	21.00 The Beverly Hills Cop	11.15 The Big Knife
	21.10 The Beverly Hills Cop	11.20 The Big Knife
	21.20 The Beverly Hills Cop	11.25 The Big Knife
	21.30 The Beverly Hills Cop	11.30 The Big Knife
	21.40 The Beverly Hills Cop	11.35 The Big Knife
	21.50 The Beverly Hills Cop	11.40 The Big Knife
	22.00 The Beverly Hills Cop	11.45 The Big Knife
	22.10 The Beverly Hills Cop	11.50 The Big Knife
	22.20 The Beverly Hills Cop	11.55 The Big Knife
	22.30 The Beverly Hills Cop	12.00 The Big Knife
	22.40 The Beverly Hills Cop	12.05 The Big Knife
	22.50 The Beverly Hills Cop	12.10 The Big Knife
	23.00 The Beverly Hills Cop	12.15 The Big Knife
	23.10 The Beverly Hills Cop	12.20 The Big Knife
	23.20 The Beverly Hills Cop	12.25 The Big Knife
	23.30 The Beverly Hills Cop	12.30 The Big Knife
	23.40 The Beverly Hills Cop	12.35 The Big Knife
	23.50 The Beverly Hills Cop	12.40 The Big Knife
	24.00 The Beverly Hills Cop	12.45 The Big Knife
	24.10 The Beverly Hills Cop	12.50 The Big Knife
	24.20 The Beverly Hills Cop	12.55 The Big Knife
	24.30 The Beverly Hills Cop	13.00 The Big Knife
	24.40 The Beverly Hills Cop	13.05 The Big Knife
	24.50 The Beverly Hills Cop	13.10 The Big Knife
	25.00 The Beverly Hills Cop	13.15 The Big Knife
	25.10 The Beverly Hills Cop	13.20 The Big Knife
	25.20 The Beverly Hills Cop	13.25 The Big Knife
	25.30 The Beverly Hills Cop	13.30 The Big Knife
	25.40 The Beverly Hills Cop	13.35 The Big Knife
	25.50 The Beverly Hills Cop	13.40 The Big Knife
	26.00 The Beverly Hills Cop	13.45 The Big Knife
	26.10 The Beverly Hills Cop	13.50 The Big Knife
	26.20 The Beverly Hills Cop	13.55 The Big Knife
	26.30 The Beverly Hills Cop	14.00 The Big Knife
	26.40 The Beverly Hills Cop	14.05 The Big Knife
	26.50 The Beverly Hills Cop	14.10 The Big Knife
	27.00 The Beverly Hills Cop	14.15 The Big Knife
	27.10 The Beverly Hills Cop	14.20 The Big Knife
	27.20 The Beverly Hills Cop	14.25 The Big Knife
	27.30 The Beverly Hills Cop	14.30 The Big Knife
	27.40 The Beverly Hills Cop	14.35 The Big Knife
	27.50 The Beverly Hills Cop	14.40 The Big Knife
	28.00 The Beverly Hills Cop	14.45 The Big Knife
	28.10 The Beverly Hills Cop	14.50 The Big Knife
	28.20 The Beverly Hills Cop	14.55 The Big Knife
	28.30 The Beverly Hills Cop	15.00 The Big Knife
	28.40 The Beverly Hills Cop	15.05 The Big Knife
	28.50 The Beverly Hills Cop	15.10 The Big Knife
	29.00 The Beverly Hills Cop	15.15 The Big Knife
	29.10 The Beverly Hills Cop	15.20 The Big Knife
	29.20 The Beverly Hills Cop	15.25 The Big Knife
	29.30 The Beverly Hills Cop	15.30 The Big Knife
	29.40 The Beverly Hills Cop	15.35 The Big Knife
	29.50 The Beverly Hills Cop	15.40 The Big Knife
	30.00 The Beverly Hills Cop	15.45 The Big Knife
	30.10 The Beverly Hills Cop	15.50 The Big Knife
	30.20 The Beverly Hills Cop	15.55 The Big Knife
	30.30 The Beverly Hills Cop	16.00 The Big Knife
	30.40 The Beverly Hills Cop	16.05 The Big Knife
	30.50 The Beverly Hills Cop	16.10 The Big Knife
	31.00 The Beverly Hills Cop	16.15 The Big Knife
	31.10 The Beverly Hills Cop	16.20 The Big Knife
	31.20 The Beverly Hills Cop	16.25 The Big Knife
	31.30 The Beverly Hills Cop	16.30 The Big Knife
	31.40 The Beverly Hills Cop	16.35 The Big Knife
	31.50 The Beverly Hills Cop	16.40 The Big Knife
	32.00 The Beverly Hills Cop	16.45 The Big Knife
	32.10 The Beverly Hills Cop	16.50 The Big Knife
	32.20 The Beverly Hills Cop	16.55 The Big Knife
	32.30 The Beverly Hills Cop	17.00 The Big Knife
	32.40 The Beverly Hills Cop	17.05 The Big Knife
	32.50 The Beverly Hills Cop	17.10 The Big Knife
	33.00 The Beverly Hills Cop	17.15 The Big Knife
	33.10 The Beverly Hills Cop	17.20 The Big Knife
	33.20 The Beverly Hills Cop	17.25 The Big Knife
	33.30 The Beverly Hills Cop	17.30 The Big Knife
	33.40 The Beverly Hills Cop	17.35 The Big Knife
	33.50 The Beverly Hills Cop	17.40 The Big Knife
	34.00 The Beverly Hills Cop	17.45 The Big Knife
	34.10 The Beverly Hills Cop	17.50 The Big Knife
	34.20 The Beverly Hills Cop	17.55 The Big Knife
	34.30 The Beverly Hills Cop	18.00 The Big Knife
	34.40 The Beverly Hills Cop	18.05 The Big Knife
	34.50 The Beverly Hills Cop	18.10 The Big Knife
	35.00 The Beverly Hills Cop	18.15 The Big Knife
	35.10 The Beverly Hills Cop	18.20 The Big Knife
	35.20 The Beverly Hills Cop	18.25 The Big Knife
	35.30 The Beverly Hills Cop	18.30 The Big Knife
	35.40 The Beverly Hills Cop	18.35 The Big Knife
	35.50 The Beverly Hills Cop	18.40 The Big Knife
	36.00 The Beverly Hills Cop	18.45 The Big Knife
	36.10 The Beverly Hills Cop	18.50 The Big Knife
	36.20 The Beverly Hills Cop	18.55 The Big Knife
	36.30 The Beverly Hills Cop	19.00 The Big Knife
	36.40 The Beverly Hills Cop	19.05 The Big Knife
	36.50 The Beverly Hills Cop	19.10 The Big Knife
	37.00 The Beverly Hills Cop	19.15 The Big Knife
	37.10 The Beverly Hills Cop	19.20 The Big Knife
	37.20 The Beverly Hills Cop	19.25 The Big Knife
	37.30 The Beverly Hills Cop	19.30 The Big Knife
	37.40 The Beverly Hills Cop	19.35 The Big Knife
	37.50 The Beverly Hills Cop	19.40 The Big Knife
	38.00 The Beverly Hills Cop	19.45 The Big Knife
	38.10 The Beverly Hills Cop	19.50 The Big Knife
	38.20 The Beverly Hills Cop	19.55 The Big Knife
	38.30 The Beverly Hills Cop	20.00 The Big Knife
	38.40 The Beverly Hills Cop	20.05 The Big Knife
	38.50 The Beverly Hills Cop	20.10 The Big Knife
	39.00 The Beverly Hills Cop	20.15 The Big Knife
	39.10 The Beverly Hills Cop	20.20 The Big Knife
	39.20 The Beverly Hills Cop	20.25 The Big Knife
	39.30 The Beverly Hills Cop	20.30 The Big Knife
	39.40 The Beverly Hills Cop	20.35 The Big Knife
	39.50 The Beverly Hills Cop	20.40 The Big Knife
	40.00 The Beverly Hills Cop	20.45 The Big Knife
	40.10 The Beverly Hills Cop	20.50 The Big Knife
	40.20 The Beverly Hills Cop	20.55 The Big Knife
	40.30 The Beverly Hills Cop	21.00 The Big Knife
	40.40 The Beverly Hills Cop	21.05 The Big Knife
	40.50 The Beverly Hills Cop	21.10 The Big Knife
	41.00 The Beverly Hills Cop	21.15 The Big Knife
	41.10 The Beverly Hills Cop	21.20 The Big Knife
	41.20 The Beverly Hills Cop	21.25 The Big Knife
	41.30 The Beverly Hills Cop	21.30 The Big Knife
	41.40 The Beverly Hills Cop	21.35 The Big Knife
	41.50 The Beverly Hills Cop	21.40 The Big Knife
	42.00 The Beverly Hills Cop	21.45 The Big Knife
	42.10 The Beverly Hills Cop	21.50 The Big Knife
	42.20 The Beverly Hills Cop	21.55 The Big Knife
	42.30 The Beverly Hills Cop	22.00 The Big Knife
	42.40 The Beverly Hills Cop	22.05 The Big Knife
	42.50 The Beverly Hills Cop	22.10 The Big Knife
	43.00 The Beverly Hills Cop	22.15 The Big Knife
	43.10 The Beverly Hills Cop	22.20 The Big Knife
	43.20 The Beverly Hills Cop	22.25 The Big Knife
	43.30 The Beverly Hills Cop	22.30 The Big Knife
	43.40 The Beverly Hills Cop	22.35 The Big Knife
	43.50 The Beverly Hills Cop	22.40 The Big Knife
	44.00 The Beverly Hills Cop	22.45 The Big Knife
	44.10 The Beverly Hills Cop	22.50 The Big Knife
	44.20 The Beverly Hills Cop	22.55 The Big Knife
	44.30 The Beverly Hills Cop	23.00 The Big Knife
	44.40 The Beverly Hills Cop	23.05 The Big Knife
	44.50 The Beverly Hills Cop	23.10 The Big Knife
	45.00 The Beverly Hills Cop	23.15 The Big Knife
	45.10 The Beverly Hills Cop	23.20 The Big Knife
	45.20 The Beverly Hills Cop	23.25 The Big Knife
	45.30 The Beverly Hills Cop	23.30 The Big Knife
	45.40 The Beverly Hills Cop	23.35 The Big Knife
	45.50 The Beverly Hills Cop	23.40 The Big Knife
	46.00 The Beverly Hills Cop	23.45 The Big Knife
	46.10 The Beverly Hills Cop	23.50 The Big Knife
	46.20 The Beverly Hills Cop	23.55 The Big Knife
	46.30 The Beverly Hills Cop	24.00 The Big Knife
	46.40 The Beverly Hills Cop	24.05 The Big Knife
	46.50 The Beverly Hills Cop	24.10 The Big Knife
	47.00 The Beverly Hills Cop	24.15 The Big Knife
	47.10 The Beverly Hills Cop	24.20 The Big Knife
	47.20 The Beverly Hills Cop	24.25 The Big Knife
	47.30 The Beverly Hills Cop	24.30 The Big Knife
	47.40 The Beverly Hills Cop	24.35 The Big Knife
	47.50 The Beverly Hills Cop	24.40 The Big Knife
	48.00 The Beverly Hills Cop	24.45 The Big Knife
	48.10 The Beverly Hills Cop	24.50 The Big Knife
	48.20 The Beverly Hills Cop	24.55 The Big Knife
	48.30 The Beverly Hills Cop	25.00 The Big Knife
	48.40 The Beverly Hills Cop	25.05 The Big Knife
	48.50 The Beverly Hills Cop	25.10 The Big Knife
	49.00 The Beverly Hills Cop	25.15 The Big Knife
	49.10 The Beverly Hills Cop	25.20 The Big Knife
	49.20 The Beverly Hills Cop	25.25 The Big Knife
	49.30 The Beverly Hills Cop	25.30 The Big Knife
	49.40 The Beverly Hills Cop	25.35 The Big Knife
	49.50 The Beverly Hills Cop	25.40 The Big Knife
	50.00 The Beverly Hills Cop	25.45 The Big Knife
	50.10 The Beverly Hills Cop	25.50 The Big Knife
	50.20 The Beverly Hills Cop	25.55 The Big Knife
	50.30 The Beverly Hills Cop	26.00 The Big Knife
	50.40 The Beverly Hills Cop	26.05 The Big Knife
	50.50 The Beverly Hills Cop	26.10 The Big Knife
	51.00 The Beverly Hills Cop	26.15 The Big Knife
	51.10 The Beverly Hills Cop	26.20 The Big Knife
	51.20 The Beverly Hills Cop	26.25 The Big Knife
	51.30 The Beverly Hills Cop	26.30 The Big Knife
	51.40 The Beverly Hills Cop	26.35 The Big Knife
	51.50 The Beverly Hills Cop	26.40 The Big Knife
	52.00 The Beverly Hills Cop	26.45 The Big Knife
	52.10 The Beverly Hills Cop	26.50 The Big Knife
	52.20 The Beverly Hills Cop	26.55 The Big Knife
	52.30 The Beverly Hills Cop	27.00 The Big Knife
	52.40 The Beverly Hills Cop	27.05 The Big Knife
	52.50 The Beverly Hills Cop	27.10 The Big Knife
	53.00 The Beverly Hills Cop	27.15 The Big Knife
	53.10 The Beverly Hills Cop	27.20 The Big Knife
	53.20 The Beverly Hills Cop	27.25 The Big Knife
	53.30 The Beverly Hills Cop	27.30 The Big Knife
	53.40 The Beverly Hills Cop	27.35 The Big Knife
	53.50 The Beverly Hills Cop	27.40 The Big Knife
	54.00 The Beverly Hills Cop	27.45 The Big Knife
	54.10 The Beverly Hills Cop	27.50 The Big Knife
	54.20 The Beverly Hills Cop	27.55 The Big Knife
	54.30 The Beverly Hills Cop	28.00 The Big Knife
	54.40 The Beverly Hills Cop	28.05 The Big Knife
	54.50 The Beverly Hills Cop	28.10 The Big Knife
	55.00 The Beverly Hills Cop	28.15 The Big Knife
	55.10 The Beverly Hills Cop	28.20 The Big Knife
	55.20 The Beverly Hills Cop	28.25 The Big Knife
	55.30 The Beverly Hills Cop	28.30 The Big Knife
	55.40 The Beverly Hills Cop	28.35 The Big Knife
	55.50 The Beverly Hills Cop	28.40 The Big Knife
	56.00 The Beverly Hills Cop	28.45 The Big Knife
	56.10 The Beverly Hills Cop	28.50 The Big Knife
	56.20 The Beverly Hills Cop	28.55 The Big Knife
	56.30 The Beverly Hills Cop	29.00 The Big Knife
	56.40 The Beverly Hills Cop	29.05 The Big Knife
	56.50 The Beverly Hills Cop	29.10 The Big Knife
	57.00 The Beverly Hills Cop	29.15 The Big Knife
	57.10 The Beverly Hills Cop	29.20 The Big Knife
	57.20 The Beverly Hills Cop	29.25 The Big Knife
	57.30 The Beverly Hills Cop	29.30 The Big Knife
	57.40 The Beverly Hills Cop</	

Notre théâtre dans le mouvement du retour à Georges Feydeau

Par Jean HAMELIN



A Québec, on ne croit pas que nécessairement théâtre estival veuille dire théâtre léger. Et c'est vers la troupe de l'Estoc qu'il faut se tourner pour trouver l'affiche sans doute la plus substantielle de toutes nos scènes d'été. Dans son petit théâtre de près de cent places, situé rue Saint-Louis, au cœur même du vieux Québec, l'Estoc présente le "JOURNAL D'UN FOU", d'après Gogol, mis en scène par André Ricard et Denis Saint-Jacques, avec dans le rôle de Popristchine, le jeune comédien JACQUES LEVESQUE, que l'on voit sur notre photo. La troupe de l'Estoc, dont on parle de plus en plus, se propose de présenter à l'automne une saison complète, à Québec.

Il a fallu attendre l'après-guerre pour voir Georges Feydeau remonter sur les scènes parisiennes, et non pas les moindres. Ce théâtre guilleret, qui chantait en son temps, avec une technique dont on se souvient encore, la vie facile de la belle époque, passait au début du siècle pour le prototype du théâtre léger. Il ne serait alors venu à personne l'idée que le théâtre de Feydeau pût résister au temps et rejeter dans l'ombre, presque quarante ans après sa mort, le théâtre sérieux de ce temps, incarné alors par Porto-Riche, Bataille et tous les spécialistes de ce que l'on a vite appelé le théâtre bourgeois.

Alors que ce théâtre prétendument bourgeois reste aujourd'hui dans les tiroirs, qu'aucun metteur en scène ne s'en inquiète (heureusement), Feydeau lui, une fois les vingt années obligatoires du purgatoire passées, revit avec une jeunesse nouvelle qu'il n'avait jamais perdue, en fait, mais qui s'était fait oublier.

Georges Groulx, qui vient de monter avec bonheur un Feydeau peu connu au Théâtre de l'Estoc, à Sainte-Marguerite du Lac Masson, me dit que c'est Marcel Herrand qui, le premier, remit Feydeau à la mode, après 1945. La Comédie-Française devait suivre avec "Le Dindon" et "La Puce à l'oreille", je crois, Barrault avec "Occupe-toi d'Amélie", Georges Vitaly avec "Le Système Ribadier", d'autres animateurs aussi, de sorte que depuis une quinzaine d'années presque toutes les grandes pièces de Feydeau ont été reprises à Paris avec un succès appuyé, parfois même éclatant comme ce fut le cas pour "L'Occupe-toi d'Amélie" de Jean-Louis Barrault, et "Le Dindon" du Théâtre-Français. On découvrait avec étonnement que non seulement Feydeau avait survécu à son époque, une époque qu'il avait caricaturée avec plus de violence que Labiche n'avait fait pour le Second Empire, mais qu'il était devenu avec le temps une sorte de classique de la comédie-vaudeville.

Il l'est effectivement. Car on peut dire que ne soit le boulevard, le théâtre de Georges Feydeau le transcende et l'annihile. Alors que Guirys est moribond, que Roussin commence à traîner de l'aile et à sentir le

réchauffé, que les aimables Fiers et Caillavet supportent à peine la reprise, Feydeau, lui, reste, solide comme le Pont-Neuf. Sa technique surprend toujours et n'a pu être démontée; personne n'a pu être comme lui du rebondissement des situations. C'est parce qu'il a la main lestée que Feydeau fait rire. Il sait déclencher ce rire comme personne peut-être avant lui, parce qu'il ne donne pas au spectateur le temps de réfléchir à l'absurdité des situations qu'il propose. Rares sont autant d'intrigues n'ont paru si vraisemblables, rarement autant d'artifices n'ont paru si naturels.

Jean Dutourd, qui ne l'aime pas, le trouve vulgaire. Je ne crois pas que cela soit exact. Je ne pense pas que Feydeau soit vulgaire; ce sont ses personnages qui le sont, à tout le moins ses personnages masculins.

Jouant sur un seul tableau, l'infidélité conjugale, Feydeau a brodé sur ce thème unique des dizaines de variations tout aussi brillantes que les autres. En même temps, il s'est fait le peintre, voire le caricaturiste d'une époque, non pas d'une époque prise dans sa totalité, mais, au contraire, dans ce qu'elle a de plus artificiel et presque de plus pernicieux.

Le théâtre de Feydeau, ce sont uniquement des bourgeois et des bourgeois qui s'amusent. Ces gens ont certes des emplois ou des situations souvent importantes dans le fonctionnarisme, l'administration ou les affaires, mais on ne le dirait pas. Tout ce à quoi ils pensent, c'est tromper leurs femmes avec des petites amies. Au fond, cela pourrait être assez naïf, mais, au contraire, nous avons, par un curieux retour des choses, une satire impitoyable des mœurs légères dont on prétend nous amuser. On pourrait presque voir dans le théâtre de Feydeau une monstrueuse caricature de tout le théâtre de boulevard, même de celui que fabrique Roussin, et l'on serait pas très loin du compte.

Pendant longtemps, Feydeau était ignoré de nos troupiers et de nos scènes, parce

que, je crois, on n'avait pas l'autorisation de le jouer. Dans les années '30, Fred Barry avait présenté "Monsieur chasse" au Stella, et c'est à peu près tout. Je ne sais ce que cela devait valoir comme style; je crains qu'ailleurs on ne tablât surtout sur la drôlerie des situations.

A la suite du retour à Feydeau effectué par les plus importants théâtres de Paris, le mouvement allait gagner notre théâtre. Le Théâtre du Nouveau Monde étonna beaucoup de gens en présentant "Le Dindon" qu'il joua plus de soixante-quinze fois à Montréal, il y a trois ans. On en fit même un spectacle de festival! Puis le Rideau Vert, la saison dernière, joua durant un mois et demi "La Puce à l'oreille", qui me parut montée dans le style le plus exact possible, quand on songe à transplanter Feydeau sur nos rivages pas du tout parisiens. L'on me dit que cette troupe inscira à son répertoire de la saison prochaine "L'Hôtel du libre-échange".

Cet été, trois théâtres s'attaquent en même temps ou presque à Feydeau. Nous avons vu "Occupe-toi d'Amélie", monté un peu trop lâchement à la Poudrière, "Le Système Ribadier" vient de prendre l'affiche à Ste-Marguerite-du-Lac-Masson, et si, simultanément, à Eastman, le Théâtre de Marjolaine présente "Monsieur chasse". Si l'on ajoute à ces représentations de Feydeau quelques-unes des pièces en un acte, comme "Feu la mère de Madame" et "On purge bébé", on verra que nos metteurs en scène et comédiens ont suivi parfaitement le mouvement parisien et ont su redonner au théâtre de Feydeau toute son actualité. Il ne m'a pas été donné de voir à Eastman "Monsieur chasse", mais, à l'Estoc, je crois que Feydeau est dans l'ensemble très bien servi par Georges Groulx et les comédiens qui l'entourent, lesquels ont pris charge, cette année, du théâtre de l'Estoc où bivouaquait l'an dernier la troupe de l'Egrotte, à l'enseigne de l'avant-garde.

"Le Système Ribadier" se distingue de la cohorte des

grandes pièces de Feydeau en ce qu'elle met en scène six personnages seulement et non une vingtaine ou une trentaine de comparses. Cette réduction des personnages à l'essentiel nous vaut moins de rebondissements qu'à l'ordinaire, moins de personnages étant en scène justement pour faire rebondir l'action comme une balle qu'on se lance. "Le Système Ribadier" n'en est pas moins une bonne pièce, sauf qu'elle est d'avantage orientée vers la comédie que vers le vaudeville.

Un Feydeau ne se raconte pas, se résume encore moins car tout est dans la façon. Qu'il suffise au futur spectateur du "Système Ribadier" que ce Ribadier a épousé la veuve Robinet, belle et vindicative personne qui a découvert après la mort du Robinet un carnet où celui-ci consignait non seulement ses frasques, mais les trois cent soixante-cinq façons de tromper sa femme, une par huitaine, car il les avait collées pendant huit ans!

Ignorant ce carnet de l'autre, dont le portrait par Bonnat n'est (il) le salon de Ribadier, le mari a mis au point un autre système qui est destiné aux mêmes fins et qui fait le sujet de la comédie. Dévoiler ici ce système serait priver beaucoup de spectateurs futurs du plaisir de le découvrir. Il est assez ingénieux, mais moins que Ribadier ne l'imaginait. Tout s'arrange évidemment au dénouement après les péripéties d'usage.

Le spectacle du théâtre de l'Estoc, s'il ne correspond pas tout à fait au programme d'un "centre d'art", est excellent dans sa formulation scénique. Il est même plus brillamment enlevé que la plupart des spectacles des théâtres d'été, plus soigné aussi. Jean-Claude Rinfret a construit un salon Ribadier du plus pur style 1900, où Georges Feydeau lui-même se sentirait à l'aise, et Solange Legendre a dessiné des costumes qui sont bien dans la note. Celui qu'elle a fait au marchand de vin Savinet est particulièrement efficace. Les maillages sont aussi excellents, les accessoires choisis avec goût et mesure.

Une fois posé physiquement devant l'œil du spectateur et approuvé par lui, un spectacle est affaire de mise en scène. Avec Feydeau, il y a peu de chance de se tromper, l'œuvre

valant par elle-même et pouvant aussi bien porter sans beaucoup de soins. Or Georges Groulx n'a rien négligé au contraire pour lui donner du style, un mouvement impétueux et en faire un ahurissant tableau d'époque.

Labiche et Feydeau sont pour Groulx des compagnons de vie. Il les comprend, les ressent très bien, et les sert très bien aussi. A la fois comme metteur en scène et comme interprète du rôle principal, celui de Ribadier, Georges Groulx sait faire coller chaque situation, porter chaque mot, et se lancer à fond de train dans l'aventure sans perdre les pédales. Il ne passe pas la mesure, il sait être partout où il faut, pour chaque situation il se fait une figure nouvelle. Bref il joue avec toute l'inconscience-un peu tragi-comique qu'il faut apporter à ces sortes de rôles.

Il est très bien entouré par des comédiens qui forment vraiment une équipe. Personne n'est plus haut que l'autre et tout roule comme sur des billes. Paul Hébert et Roger Garceau donnent, chacun de son côté, une composition poussée, étudie jusque dans ses moindres détails, et haute en relief. Il y a longtemps que je n'avais vu Garceau aussi à son aise, et dans un emploi qui n'est pas habituellement le sien. Paul Hébert en fait certes beaucoup, mais ne dis pas trop, et il nous a prouvé depuis "Les Plaidiers" qu'il sait oeuvrer dans la fantaisie. André Lachapelle, peut-être un peu jeune pour le rôle de Madame Ribadier, sait faire oublier ce manque et joue avec le charme agressif qui convient au personnage. En domestiques, Elisabeth Chouvaldité et Robert Gadaouas sont en place.

"Le Système Ribadier" vaut le déplacement. C'est un spectacle redé comme en métropole, et qui fera bien rire. Je ne m'en suis pas privé.

Je signale aussi aux amateurs qu'au Théâtre de l'Anse, où je n'ai pu encore me rendre, on donne "George et Margaret", une comédie de Sauvignon, et qu'au Théâtre des Prairies, à Joliette, a lieu une reprise de "Patate".

Enfin à l'Estoc, à Québec, une troupe jeune et vaillante présente le "Journal d'un fou", d'après Gogol.

Domaine anglais:

Un triumvirat domine la Royal Shakespeare Company

Chaque année environ 750.000 personnes voient les spectacles de la Royal Shakespeare Company à Stratford, à Londres et en tournée. Jouer Shakespeare est devenu une opération financièrement aseptisée et artistiquement satisfaisante.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Lorsque le premier Shakespeare Memorial Theatre fut inauguré à Stratford-on-Avon en 1879, ce n'était que pour la présentation occasionnelle de ces pièces de Shakespeare et ce n'est vraiment que depuis la dernière guerre que les sept mois du Shakespeare Festival attirent les foules. C'est grâce à la souscription privée — même les enfants des écoles anglaises d'ont nèrent quelques shillings pour une brique — que fut édifié voici quelques années le second Memorial Theatre, qui porte depuis 1961 le nom de Royal Shakespeare Theatre. Sous la charte royale, ce théâtre appartient virtuellement à la nation, et est pourvu d'un conseil d'administration qui a à sa tête lord Avon et sir Fordham Flower, petit-neveu du fondateur (les Flowers, famille de brasseurs de Stratford, lancèrent le mouvement en faveur d'un Memorial Theatre au milieu du XIXe siècle).

PETER HALL

C'est en janvier 1960 que l'on vit arriver à Stratford un jeune homme de 30 ans qui venait d'être nommé directeur de la Royal Shakespeare Company.

Peter Hall, car c'est de lui qu'il s'agit, s'était fait un nom à Londres en montant des pièces comme "Waiting for Godot" et "Cat on a Hot Tin Roof" et avait déjà produit plusieurs pièces à Stratford. Sa première saison fut un triomphe dans tous les domaines: mise en scène, interprétation, décors et costumes. En même temps, avant la fin de l'année, il avait décidé de fournir à la compagnie un point d'attache londonien qui lui permettrait de présenter toute l'année un répertoire donnant la préférence aux auteurs modernes ou peu représentés. Il s'empressa de met-

tre en œuvre sa politique du "théâtre jeune" en installant sa troupe à l'Aldwych Theatre et en inaugurant une longue série de succès londoniens avec la "Duchesse de Malfi", de Webster, bientôt suivie du "Becket" d'Anouilh, du "Curtmantle", de Fry, de "L'Ordre" de Giraudoux (avec, dans le rôle principal, sa femme Leslie Caron), "The Devils", de John Whiting, "La Cérémonie", de Tchekhov, etc. On ne saurait assez souligner à quel point un tel programme est quelque chose d'unique dans les annales du théâtre britannique. Sous l'impulsion de son jeune directeur, la Royal Shakespeare Company s'est maintenant placée au premier rang des troupes anglaises.

Nombreuses ont été les initiatives de Peter Hall: il a réussi à convaincre les administrateurs du Royal Shakespeare Theatre qu'il était nécessaire de modifier de façon radicale et de moderniser la scène et les installations de ce théâtre. Il a engagé des acteurs avec des contrats à long terme, façon de procéder tout à fait inhabituelle en Angleterre de nos jours, enfin, il a invité deux hommes particulièrement éminents dans le monde théâtral à le rejoindre à la tête de la Compagnie.

PETER BROOK

Des deux autres membres de ce triumvirat exceptionnel, l'un est anglais, l'autre français. L'anglais n'est autre que Peter Brook. Mais que dire de Peter Brook? Sa réputation est internationale, ses activités aussi bien théâtrales que cinématographiques ont toujours fait sensation depuis ce jour de 1946 où le public et les critiques anglais applaudirent "Peines d'Amour Perdu", à Stratford dans la mise en scène de ce jeune homme de 23 ans, alors inconnu, qui fut bientôt l'enfant terrible de la scène britannique en attendant d'en devenir le maître.

Un sens très développé de l'image — il aime dessiner ses propres décors — le soin méticuleux du détail, le désir constant d'échapper au conformisme en multipliant les expériences, enfin le refus toujours vic-

torieux de restreindre son indépendance, telles sont les qualités de Peter Brook, ce qui explique qu'il réussisse à faire de chacune de ses mises en scène une entité séparée, mais qui porte clairement sa marque de fabrique.

On le reverra cet été à Paris, où il doit venir mettre en scène la pièce de John Arden, "La Danse du Serpent Musgrave" à l'Athénée, et il faut espérer que son dernier film passera bientôt sur les écrans. Il s'agit de "Lord of the Flies", d'après le roman remarquable et sinistre de William Golding, qui décrit la désintégration morale progressive d'un groupe de jeunes garçons naufragés sur une île déserte.

MICHEL SAINT-DENIS

Les journalistes britanniques comparent fréquemment Michel Saint-Denis à une version théâtrale de Maigret, sans doute à cause de sa pipe, de son accent français et de sa sagesse. Metteur en scène, théoricien, professeur, cela fait près de trente ans qu'il exerce son influence sur la scène anglaise. Au cours des années 30, il forma son propre groupe, la Compagnie des Quinze, et bientôt il commença à s'occuper de productions à l'Old Vic et dans le West End et lança le London Theatre Studio qui devait compter Michael Redgrave et Peter Ustinov parmi ses étudiants. Pendant la guerre, il dirigea, sous le nom de Jacques Duchesne, les programmes français diffusés par la BBC (entre autres tâches il lui échet celle d'enseigner le français à Churchill).

Après cinq ans consacrés à mettre sur pied le Centre National Dramatique de l'Est à Strasbourg, il revint en Angleterre pour mettre en scène "La Cérémonie" pour la Royal Shakespeare Company en décembre 1961, et, en février 1962, accepta le poste nouvellement créé de conseiller artistique général de la Royal Shakespeare Company. Plus traditionaliste qu'innovateur, sa position au sein du triumvirat est celle de l'"animateur" dont l'expérience et l'autorité aident à catalyser le talent de ceux qui l'entourent.

L'opéra sous les étoiles: airs légers, duos brillants

Par Gilles POTVIN

Malgré des orages intermittents de fin d'après-midi et de début de soirée, le premier des trois concerts d'été de l'Orchestre symphonique de Montréal a quand même eu lieu sur la terrasse extérieure du Chalet du Mont-Royal, mardi soir dernier. Plusieurs centaines d'amateurs n'ont pas craint la température inclemente et se sont bravement rendus au concert. Ils ont eu l'occasion d'entendre un programme consacré à l'opéra, dirigé par Wilfrid Pelletier, avec le concours de quatre chanteurs canadiens, Colette Boky et Micheline Tessier, sopranos; Fernande Chiochio, mezzo-soprano et Pierre Duval, ténor, ce dernier faisant ses débuts montréalais.

Suivant une formule chère à Wilfrid Pelletier, des airs, duos et pages d'opéra se sont enchaînés à vive allure. Sous sa baguette ferme, chanteurs et instrumentistes ont fait entendre des extraits connus à côté de pages moins familières, tels les duos de Norma et de La Gioconda.

Micheline Tessier et Fernande Chiochio ont toutes deux chanté avec expression et une belle assurance les pages difficiles que sont le célèbre duo Mira, o Norma de l'opéra Norma de Bellini et la scène des deux rivales dans La Gioconda. Les voix sont remarquables et portent bien et les deux chanteuses ont réussi à communiquer à l'auditoire les sentiments des héroïnes qu'elles incarnaient.

Auparavant, Fernande Chiochio avait chanté de façon admirable l'habera du premier acte de Carmen, qui était précédée du prélude joué à l'Orchestre. Pierre Duval, qui possède une voix d'une belle qualité, a ensuite interprété l'Air de la fleur du même opéra avec un style acceptable et des notes aigües bien placées. Le manque d'expression et une prudence trop évidente pourraient être attribués à la nervosité. Le jeune ténor fut plus à son aise dans l'air et le duo du dernier acte de Tosca qu'il chanta en seconde partie du concert avec le concours de Micheline Tessier. Le duo fut l'un des moments les plus réussis du concert.

Nous avons également entendu des pages de Lakmé et de Manon chantées par Colette Boky. Cette artiste fait preuve d'un aplomb remarquable et ne manque pas de ce qu'il est convenu d'appeler "showmanship". Toutefois, le grand air dit "des clochettes" de Lakmé ne nous a pas entièrement satisfait, d'autant plus que nous nous souvenons que la même artiste l'avait beaucoup mieux chanté au dernier concert de la même série l'été dernier. Certaines notes sont affligées d'un vibrato un peu trop évident et les notes du registre suraigu manquent de rondeur. Les pages de Manon (Air brillant et Gavotte du 3e acte) furent plus satisfaisantes sur le plan vocal, mais leur interprétation donna lieu à certaines exagérations de style un peu poussées. Je

veux bien admettre que le caractère du personnage comme le texte de ces pages sont loin de demander de la retenue, mais il me semble que Colette Boky est allée un peu loin dans le sens contraire. Néanmoins, son succès fut vif auprès du public.

Inutile d'ajouter que tous les chanteurs furent magnifiquement secondés par Wilfrid Pelletier qui demeure l'accompagnateur numéro un pour les oeuvres lyriques, à Montréal. Mardi soir, son rôle s'est presque exclusivement borné à cette tâche et, sauf le Prélude de Car-

men et le Menuet de Manon, l'orchestre seul n'a joué que la Danse des heures de La Gioconda dans la seconde partie fut bissée, et le Prélude à l'Acte III de Tosca.

Le personnel de l'Orchestre Symphonique de Montréal n'étant pas tout à fait le même pour les concerts d'été, l'absence de plusieurs chefs de pupitre s'est fait durement sentir à l'occasion, d'autant plus que les répétitions sont limitées.

Ainsi, les passages pour violoncelles "divisés" dans le Prélude à l'Acte III de Tosca furent simplement

lamentables, manquant à la fois de justesse et d'ensemble. Il est évident que les conditions d'exécution et d'audition au Chalet ne sont pas adéquates mais l'exécution générale mardi soir, fut souvent au-dessous de la moyenne. Il y a peut-être un léger effort à faire afin d'au moins maintenir les standards atteints.

Le deuxième concert de la série, mardi prochain, 9 juillet, sera dirigé par Pierre Héty, nouvel assistant de Zubin Mehta à la direction de l'O.S.M. Le soliste sera le pianiste Richard Gresko.

Grands prix de l'Académie à Chs Vildrac et Pierre Emmanuel

L'Académie française a décerné il y a quelques jours son Grand Prix de littérature à Charles Vildrac et son Grand Prix de poésie à Pierre Emmanuel.

Poète, dramaturge et conteur, Charles Vildrac est né à Paris en 1882. Il participa à la fondation de l'"abbaye" de Créteil avec Dukamel, son beau-frère, René Arcos et quelques autres. Ses deux premiers livres furent des recueils de poèmes parus aux environs de la guerre de 1914-18. Il se tourna ensuite vers le théâtre et s'intéressa au Vieux-Co-

lombier de Jacques Coeur, qui monta sa pièce "Paquebot Ténacité". D'autres oeuvres pour le théâtre suivirent, dont "Madame Bélier", créée à la Comédie-Française en 1930, des ouvrages sur la peinture et des récits pour l'enfance.

Beaucoup mieux connu au Canada où il a fait quelques séjours, Pierre Emmanuel est né dans le Béarn en 1916. Il a fait durant la dernière guerre des débuts remarquables dans la poésie.

D'abord poète de la Résistance avec "La Liberté guide nos pas" et "Com-

bats avec les défenseurs", Pierre Emmanuel s'attacha par la suite à renouveler les mythes bibliques et antiques avec "Tombeau d'Orphée", "Babel", et finalement son "Évangélique", paru il y a plus d'un an. On doit aussi à Pierre Emmanuel un roman, "Car enfin je vous aime", paru en 1949, et deux récits autobiographiques, "Qui est cet homme?" et "L'Ouvrier de la dernière heure".

Grand ami de la poésie canadienne, Pierre Emmanuel a fait des séjours au Canada, notamment en 1950 et en 1959.

● romans ● essais ● poésie ● livres pour enfants ● informations littéraires ●

“La Motocyclette”, d'André Pieyre de Mandiargues: ascèse, volupté et mort

Il est bien évident que ce qu'on est convenu d'appeler en France, depuis quelques années, le “nouveau roman” est beaucoup plus qu'une mode. C'est nettement une école littéraire dont l'importance ne saurait être encore exactement mesurée parce que ce mouvement est en pleine floraison, et qu'il n'a peut-être pas encore donné tous ses fruits. Ce qui importe cependant dans ce mouvement, ce sont les œuvres et l'on ne saurait nier que “Les Gommes”, “Le Planétarium”, “L'inquisiteur” ou “La Route des Flandres”, si diverses entre elles d'ailleurs, ne soient de grandes œuvres de la littérature française contemporaine. Il n'y a que les aveugles pour le nier, que les sourds pour ne point entendre. Dire que l'on exagère au Canada l'importance de ce mouvement, que ce mouvement est déjà “fini” en France, c'est de la pure aberration, d'ailleurs contredite par les faits. Le catalogue des Editions de Minuit ne

obéit sur l'heure. L'intelligence et la volonté s'abolissent alors, s'anéantissent même aussi bien à l'appel du kick de la pédale de la machine qu'au bon vouloir d'un amant exigeant, mais assez odieux.

André Pieyre de Mandiargues connaît aussi bien le mécanisme du cœur humain que celui, plus complexe à la vérité pour le profane, d'une reliante Harley-Davidson de bonne fabrique. La machine n'a plus de secrets pour lui. Du moment que Rébecca l'enfourche et imprime le signal du démarrage, nous sommes attentifs à tout ce que recèle le monstre pétaradant de la route, la mise en marche, le changement des vitesses, les diverses étapes de la course, les réactions de la machine à l'état de la route, le jeu des manettes et des pédales, tout nous est conté avec le plus de minutie possible et cela est à la vérité plutôt passionnant. Il en sera de même des dispositions de Rébecca vis-à-vis de ce Daniel

la vie littéraire par Jean Hamelin

cesse de s'enrichir d'œuvres le plus souvent valables, ces œuvres passent en format de poche dans la collection des 10/18 et je ne sache pas que pour plaire à certain monsieur grignon, Robbe-Grillet, Claude Simon ou Nathalie Sarraute aient cessé d'écrire...

Et c'est encore dans la perspective du nouveau roman qu'il faut situer le dernier ouvrage d'André Pieyre de Mandiargues, “La Motocyclette” (1), une des œuvres majeures de la saison du printemps. Apprécié plutôt comme poète, André Pieyre de Mandiargues est un de ces écrivains qui ne sont célébrés que par les élites qu'ils se donnent, mais “La Motocyclette” apportera sans doute à son auteur, probablement pour la première fois, l'adhésion d'un plus vaste public.

Le roman débute à la façon d'un songe dont on sort aussitôt pour aborder une réalité qui ne sera cependant jamais tout à fait réelle. Certes la motocyclette est bien là et aussi la motocycliste, cette Rébecca qui se lève de bon matin, quitte le lit de son mari, un petit professeur timide de Haguenau, passe la frontière franco-allemande à Lauterbourg, traverse Karlsruhe et se dirige vers la vieille cité universitaire de Heidelberg pour y retrouver son amant. Ce voyage singulier n'aura qu'un dénouement feutré cependant, il se terminera dans une sorte de rêve qui est pour André Pieyre de Mandiargues sa façon d'aborder une réalité trop cruelle.

Donc une motocyclette, une motocycliste et un long ruban de route, voire d'autoroute, tels sont les atouts que possède au départ le romancier. Il faut avouer qu'il en joue de main de maître, et en toute connaissance de cause. Mais transcendant la réalité immédiate du récit, il y a une seconde aventure parallèle à la première et que l'on peut prendre comme une valeur purement symbolique de ce récit. Autant Rébecca domine la motocyclette, la fait agir et obéir à tous les commandements de sa volonté, autant l'amant, Daniel Lionart, en agit de même avec la jeune femme, et c'est là que ce parallélisme prend toute sa valeur de symbole. Mécanique ou être humain, il y a le dominant et le dominé, il y a le maître et il y a l'esclave, et l'esclave obéit aux directives du maître avec une sorte de joie sadique qui dépasse sensiblement l'espèce de satisfaction enivrante qu'il y a pour le dominant à donner des ordres qui seront

Lionart qu'elle va rejoindre et qui reste le personnage le plus mystérieux de ce singulier roman, car on ne le voit que de profil, si l'on peut parler ainsi. Il n'est pas dans le coup, il est en marge, mais c'est lui, en somme, qui recueille les marions.

Il nous apparaît peu sympathique: mûri, grisonnant, fat, vaniteux même, très sûr de lui et de son pouvoir de maître, désagréable dans ses façons d'agir et volontiers sadique à l'occasion. Rébecca lui est entièrement soumise, comme la motocyclette à qui il ne viendrait pas l'idée de se rebeller. Nous faisons le double parcours que la jeune femme et la machine suivent avec tant d'anéantissement de leur volonté, mais ce parcours initial s'abolit bientôt devant un parcours précédent qui éclaire mieux et le caractère de Rébecca Nul et celui de Daniel Lionart. Lorsque Rébecca sort des faubourgs de Haguenau pour courir à la frontière, nous apprenons peu à peu que ce parcours n'est pas neuf pour elle et qu'elle l'a déjà suivi il y a une douzaine de jours. Les parcours parallèles poursuivis se fondent bientôt l'un dans l'autre et il est permis de constater, grâce à l'art très précis d'André Pieyre de Mandiargues, que deux trajets ainsi jumelés peuvent quand même être très différents l'un de l'autre, que l'œil humain placé dans les mêmes circonstances n'enregistre jamais de suite les mêmes sensations.

Il entre dans ce récit autant d'ascèse que de volupté, la première étant d'ordre purement formel, l'autre imprégnant presque chaque phase de l'aventure physique qui réunit ces deux personnages. Si l'on excepte quelques banalités, certaines préciosités de forme, le récit de André Pieyre de Mandiargues est d'une excellente facture, sobre et passionné à la fois, discret et audacieux; on dirait une sorte de rémonial caressant où l'amour est évoqué comme un rituel venu d'âges anciens dont on aurait presque perdu la mémoire. Il y a parfois là un humour qui atténue l'effet désagréable que peuvent avoir certaines phases du récit et qui lui donne en tout cas un éclairage plus approprié à ce mystère païen de notre temps. Du point de vue formel, cependant, “La Motocyclette” passe très près de la totale réussite.

(1) “La Motocyclette”, d'André Pieyre de Mandiargues, 224 p. (Gallimard, distrib. Hachette).

est riche en anecdotes et en lettres, en propos entendus et qui semblent répétés avec un fort sentiment de pitié amicale et le souci de la vérité. Pavese, dès son adolescence, s'abandonnera avec une fureur tout italienne et vénérative à l'amour du corps et de l'esprit féminins. Torture hors de toute proportion avec ce qui aurait dû être: Pavese était un tourmenté, peut-être était-il impuissant, du moins il l'était par cette surabondance de l'imagination, cet excès de fougue et la précarité des moyens.

Il attendait tout de la femme, plus qu'aucun être humain (lui-même y compris) ne pourra jamais donner. Besoin de tout recevoir, d'être parfaitement compris, besoin insatiable de se reposer entre des bras, de laisser, comme le souhaite Verlaine, sur un jeune sein laisser rouler sa tête. Hélas! il n'en fut rien, ou peu de chose. Pavese était maigrelet, le regard lointain caché par d'épaisses lunettes, souffreteux, ressemblant beaucoup plus, semble-t-il, à un étudiant anarcho-russe, tels que nous les représentait les manuels d'histoire, qu'à un poète. Il adorait parler et, si l'on en juge par les conversations dont M. Davide Lajolo rapporte la teneur, ses propos n'étaient pas faits pour séduire une femme. L'éthérée ne manque certes pas de charme, mais encore faut-il y ajouter du solide. Les mélancoliques plaisaient autrefois (et encore) lorsque la mode était aux poèmes récités dans les salons. L'Italie fasciste, femmes comprises, et de gauche, ne croyait pas au romantisme. Et Pavese, dans les rapports humains, en fut un romantique incurable, prêt à tout croire pourvu qu'on l'écoute. Deux femmes en particulier se partagèrent ses amours: une étudiante turinoise qui eut tôt fait de lui donner congé. Elle était forte et d'allure martiale; Pavese écrivit pour elle de ravissants poèmes où se mêlent la nature et la femme. Ensuite, une comédienne américaine, en viree de cinéma en Italie, après la guerre. Elle aussi, malgré les ardeurs littéraires et animales du romancier de renom, bifurqua à la première croisée des chemins et s'enfuit avec un Américain comme elle. Ils unirent, presque sous les yeux de Pavese, qui le rapporte, leur absence de problèmes. Pavese resta avec les siens et le souvenir de son jeune passé.

Après avoir lu le Pavese de Lajolo, je soupçonne l'auteur du Métier de vivre d'avoir aimé son tourment, d'avoir eu pour premier objet dans la vie d'exprimer le suc. Il suffit d'en que le succès vienne cou-

ronner un quelconque effort pour qu'aussitôt, ce succès, il le méprise, qu'il avilisse aussi l'effort. Pavese était fier de bonnes intentions et, comme la plupart des hommes de sa génération, pris au piège du fascisme, se crut une sorte de sens politique. Bien plus, politisé à l'extrême, comme le sont les intellectuels européens, sollicite de toutes parts, il ne put résister au plaisir amer de faire de la politique. Et, naturellement, il fit de la politique de gauche.

Pavese connut de près le parti communiste et les onduations de ses politiques successives. Il est assez beau qu'il lui soit demeuré, pour l'essentiel, fidèle. Mais cette fidélité s'assortissait d'une certaine étroitesse. Pour qui a connu des intellectuels communistes européens, le front buté et les condamnations catégoriques de Pavese n'ont rien qui surprenne. Il n'en reste pas moins que c'est d'un vif idéal de pureté dans tous les domaines que procédaient toutes les décisions de Pavese dans l'ordre politique. Et cela aussi grandit le personnage, tout comme sa tristesse et ses échecs dans le sentiment.

Mais il fut, surtout, en écriture, un stylistique incomparable (et aucune traduction ne peut vraiment le trahir); le mouvement de sa phrase est voulu et naturel. C'est-à-dire le comble de l'art. Connaître un style, écrit-il, c'est saisir une partie de notre mystère. Dès que nous avons saisi tout notre mystère, ajoute Pavese, nous ne pouvons plus écrire, c'est-à-dire inventer un style. Il est peu d'écrivains qui aillent aussi loin dans l'imbriication style-homme; Pavese joint étroitement le style à la connaissance de soi. Le style devient dans son esprit une nouvelle grammaire psychologique. L'homme apprend à se connaître par l'écriture; elle jaillit de lui aussi longtemps qu'il ne domine pas sa propre conscience. Mais qu'il la domine et tout est fini. Le style est une ascèse, ce qui est vrai. Il suffit d'écrire une ligne et que la conscience ne soit pas diminuée, pour que la vérité de la pensée pavésienne vous étreigne avec force. Cette vérité est grande et rendue palpable par l'œuvre tourmentée, violente et sentie de Pavese. Donner sa vie pour la littérature, peut-être par surabondance. Pavese coupa lui-même le fil de ses jours. On pleure en pensant qu'une vie aussi émue prit fin dans une chambre d'hôtel, la bouteille de somnifères sur la table de chevet, les souliers rangés au pied du lit. Quel désespoir! Quel remords!

(1) Davide Lajolo: Cesare Pavese. Gallimard. (Distrib. Hachette).

La vie des Arts par Laurent LAMY

- René Derouin, à l'Anse de Vaudreuil
- Montréal 63, au Centre d'Art du Mont-Royal

Comme plusieurs de nos artistes, René Derouin apprécie l'architecture extrêmement simple de nos vieilles granges et pour cette raison a choisi d'exposer ses toiles dans l'une d'elles, à l'Anse de Vaudreuil. Au cours des promenades de l'été, il est agréable de redécouvrir ces bâtiments dont les artistes savent tirer parti, car ils en respectent les proportions et les qualités initiales.

L'artiste apporte à cette redécouverte de notre patrimoine un instinct sûr et c'est dans une intimité profonde d'esprit et de cœur qu'il nous aide à reprendre possession de ce que, souvent, sans lui, nous ne savons découvrir.

Nous sommes devenus tellement étrangers à cette forme d'art rigoureuse et nette, qu'il faut rendre justice à ces artistes qui renouent avec ce que nous avons ici de plus valable. Suzanne Guité abrite le Centre d'Art de Percé dans un entrepôt désaffecté et à Beloeil, Jacques Garnier fait travailler son équipe de potiers de “L'Argile Vivante” dans une ancienne porcherie.

Si nous n'avons pas de génie pour élever des chefs-d'œuvre, du moins nous pouvons nous en tenir à des formes d'art aussi simples que celles qui favorisent nos ancêtres.

Une récente visite à St-Benoît du Lac m'a convaincu que la partie n'était pas encore gagnée dans ce domaine, et qu'on continuait à élever chez nous, des constructions coûteuses, d'une médiocrité architecturale désarmante, mais qui ne manquaient surtout pas de prétentions... Pour ma part, je donnerais tout ce fatras néo-gothique pour ces granges humbles mais charmantes, restaurées par nos artistes. Elles sont la preuve d'une mentalité réaliste, qui s'exprime avec mesure et bon sens mais ce n'est pas là un défaut. En art, une attitude naturelle, même si elle est fruste, est toujours préférable à la mièvrerie, à la mollesse, à l'artifice.

Dans cette optique, l'exposition de René Derouin fait un excellent but de promenade, car sur les murs blanchis, et à côté des vieilles planches patinées par le temps, les tableaux ressortent, les couleurs vivent et animent le cadre modeste.

Parmi les œuvres datant de 1961, 62 et 63, on discerne des tendances diverses, qui vont d'un géométrisme assez strict à des formes libres et improvisées. Le couleur et la pâte suivent une évolution parallèle, puisque Derouin délaïsse les coloris neutres et la matière granuleuse pour des couleurs vives et une pâte généreuse.

Certaines toiles sont un peu faciles, mais elles restent attirantes par la couleur qui chez Derouin, est toujours un atout. Il affectionne les ocres, les bruns, les mauves aussi et il s'en tient à des teintes généralement assourdies. Le registre de Derouin n'est pas pour le moment tellement étendu, mais dans son exposition, on sent la pré-

sence d'un artiste qui travaille d'une manière honnête et spontanée.

Au Centre d'Art du Mont-Royal, le Service des Parcs présente une exposition intéressante, où, à quelques rares exceptions près, l'amateurisme n'a pas de place. A plusieurs noms familiers, comme ceux de Letendre, Maltais, Fauteux-Massé, Louis Jaque, s'ajoutent des nouveaux venus: de Bielsansko, dont on remarque les recherches de profondeur et de matières, Wright et sa tête étrange quelque peu fantasmagorique, Contant et sa toile “Rhodes”, d'une veine plus aérée et plus libre que ses précédentes, Fox-Moscowitz et son dessin souple et cursif à la Chagall.

J'ai aimé aussi, de Lucie Simons, un tableau naïf qui ne manque ni de charme ni de fraîcheur: une porte-fenêtre ouvre sur un jardin féerique où les feuilles sont rousses comme des chevelures. A noter le dessin de Martucci, la composition de Pilot qui rappelle Morrice par la délicatesse des couleurs et l'atmosphère romantique.

Lorne Bouchard essaie d'être dans le goût du jour par l'épaisseur des empâtements et la rapidité de la touche; toutefois, son “Lac Carré” reste bien peu convaincant. Comme dans toutes les expositions de la Ville, on retrouve Giunta et sa peinture à succès. A mi-chemin du figuratif et de l'abstrait, il rassure par quelques références au réel et cherche à donner une impression de vitalité par les mouvements rapides de la spatule. Ses couleurs n'en demeurent pas moins vulgaires, sa composition fabriquée, et son “Port de Montréal” fait davantage la preuve de son habileté que de son inspiration. En définitive, ce sont des noms connus que l'on remarque parmi les exposants les plus faibles: Lorne Bouchard, Giunta, Roberts.

Particulièrement bien située, au Centre du Mont-Royal, l'exposition est agréable à visiter, même si elle n'apporte aucune révélation bouleversante. Le public ne la boude pas, puisque 6,000 personnes s'y sont rendues dans la journée de dimanche dernier. Le Service des Parcs a donc pleinement atteint le but qu'il s'était fixé.

CONTINENTAL GALLERIES

Oeuvres de peintres canadiens et européens.

1450, rue Drummond, Montréal

Ouvert samedi jusqu'à 1 h. p.m.

LES EXPOSITIONS

GALERIE CLAUDE HAEFFELY — (3445 Peel) “Peintures et graveurs canadiens et européens”, jusqu'au 2 sept. Tous les jours de 12h. à 6h. sauf sam. et dim.

GALERIE CAMILLE HEBERT — (2075 Bishop) Artistes contemporains canadiens et européens. Tous les jours de 11h. à 5h., sauf dimanche et samedi.

GALERIE MORENCY — (1564 Saint-Denis), Henri Julien, Adrien Hébert, René Ri-chard et Claire Fauteux. Jusqu'au 16 juillet.

EXPOSITION
Art Esquimaux
GRAVURES ET
SCULPTURES

Galerie “La Pléiade”

Art décoratif canadien

1415, rue Guy
coin nord Ste-Catherine

Tél.: 937-7000

Ouvert jeudi et vendredi
de 10h. à 9h.
samedi de 10h. à 6h.

Paraîtra aujourd'hui...

The UNION NATIONALE: A Study in QUEBEC NATIONALISM



par Herbert F. Quinn
Sir George Williams University

L'histoire de l'Union Nationale, de sa constitution en un parti de réforme en 1934, jusqu'à son renversement sensationnel en 1960. Pour comprendre le Québec aujourd'hui, le vous faut lire

The Union Nationale
262 pages, \$7.50

UNIVERSITY OF TORONTO PRESS
Chez vos libraires

Vient de paraître

EDUCATEURS: parents, maîtres

par M. Louis-Philippe Audet

L'auteur insiste sur la formation des instituteurs et sur les qualités qu'ils doivent posséder. Mais, il n'a garde d'oublier le rôle des parents, ces premiers éducateurs. C'est à eux qu'il rappelle que l'éducation est une œuvre de compréhension, une œuvre d'amour, une œuvre de fermeté, une œuvre de collaboration, une œuvre de joie. Un livre agréable et intéressant à lire, un livre qui force à méditer.

PRIX: \$2.50

En vente chez tous les libraires

Les Éditions de l'Action

Place Jean-Talon, Québec

ESCOMPTE
sur TOUS les
LIVRES NEUFS

20%

AUX ÉTUDIANTS
AUX PROFESSEURS
AUX CLERGÉS

LIBRAIRIE

TRANQUILLE

67 Ste-Catherine ouest

VI. 4-6571

Un cadeau à offrir
à vos amis...

MONTREAL

MA GRANDVILLE — A Grand City

de ROBERT HOLLIER

Le premier album bilingue sur Montréal

160 pages — 118 photos

\$4.95

En vente dans toutes les librairies

Une édition

LIBRAIRIE DEOM

1247, rue St-Denis

VI. 5-2320

Cesare Pavese et le métier de vivre

Prose critique

par Jean Éthier-Blais

Il est certain que nul n'oubliera jamais l'impression que fait, pour la première fois, la lecture d'un livre de Pavese; que ce soit Le bel été ou Le métier de vivre, ou ses vers. J'ai lu Le bel été, j'avais vingt ans; je courais les rues de Paris à la recherche de livres que j'ingurgitais, comme la potion magique du roi Marc, avec passion. Je croyais (tels sont les instincts de la jeunesse) que certains livres m'étaient destinés d'une façon toute spéciale, qu'ils avaient été écrits pour moi; le destin littéraire des auteurs devait se confondre avec ce que j'attendais d'eux. A peine j'entraîrais dans une librairie que le me dirigeais d'instinct vers un rayon où, croyais-je, un certain livre m'attendait. Et peut-être, en dernière analyse, avais-je raison et existait-il des correspondances entre soi-même, dans un état d'âme donné, à un certain niveau de pensée et d'abstraction littéraire, et des livres. Ces vivants piliers de la nature dont parle Baudelaire, ces appels profonds venus du monde, ces réponses des sons et des parfums, peut-être existent-ils aussi lorsqu'il s'agit de ces précieux objets qui ont nom livres. Il ne fait, en tout cas, aucun doute dans mon esprit que souvent un contact inconscient s'établit entre un auteur et son lecteur, avant même que l'un se soit plongé dans l'œuvre de l'autre. Le livre est là, au milieu des autres, engoncé et qui lance des ondes, soudain frappe un être qui peut à peine résister, le prend, le lit, en fait sa pâture. Pourquoi Montaigne vous séduisit-il, et non

Pascal? C'est l'histoire des familles d'esprit.

Il en est allé ainsi de Pavese dont Le bel été m'enchantait. Il faut dire que l'Italie a des réserves cachées de merveilles et qu'il est difficile de trouver un écrivain qui soit plus essentiellement italien que Pavese. Il y a chez lui une sorte d'abandon sublime à la nature qui la transforme en une créature à la fois aimante et cruelle. Cet homme qui a beaucoup aimé, et beaucoup désiré les femmes, et qu'elles n'ont jamais traité qu'avec un dédain auquel elles mêlaient volontiers de la pitié, traite la nature comme une femme; son attitude envers elle est double. Il la ruote et l'adulte. Il n'est pas un de ses livres où il ne lui donne une place prépondérante; elle vibre au soleil et même ses romans (comme Entre femmes seules) que Pavese situe au cœur des villes, comme Turin, il les fait resplendir de cette compréhension des rapports entre les pierres et le ciel qui est la marque propre, la griffe, de son génie descriptif.

C'est sans doute la première réflexion qui vient à l'esprit du lecteur de Pavese: que la nature est dans son livre un “deus ex machina” bizarre par la rareté du fait, mais nécessaire. Ensuite, les femmes. Pavese les a admirablement connues, puisqu'il a subi leurs foudres. Tout ceci est décrit avec force détails dans le Cesare Pavese de Davide Lajolo (1) qui fut l'ami du romancier et qui a écrit sur lui un livre qui permettra à tous les admirateurs de Pavese de le connaître tel qu'il fut. Ce livre

COTE MORALE DES FILMS

(Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion)

ANNÉE DERNIERE A MARIEN-BAI, L. Les jeux de l'imagination et du réel se mêlent sur le thème de l'amour font réserver le film aux adultes. Adultes.

ARMES SECRETES DU TROISIEME REICH, L. Les: cote provisoire: Adultes et adolescents.

ARTURO'S ISLAND: cote provisoire: A déconseiller.

BEN-HUR: D'excellente leçon de dévouement de ce film qui, dans un film religieux proprement dit, présente la religion chrétienne et son fondateur dans la note d'adultes. Adultes.

BYE BYE BIRDIE: Certaines scènes d'un goût douteux font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

CAROUSEL D'AMOUR: cote provisoire: A déconseiller.

CLÉPATRA: Cote provisoire: A déconseiller.

CONCILE OECUMENIQUE VATICAN II, L. En présentant avec respect et vérité les cérémonies d'ouverture et divers autres aspects du Concile, ce film constitue un document historique d'une haute portée religieuse. Tous.

COUNTERPARTS OF PARIS: L'action se déroule dans un milieu peu reluisant où l'inconscience, les malversations et autres malhonnêtetés sont choses courantes. Adultes, des réserves.

DAVID AND LISA: A travers l'étude d'un cas pathologique, ce film montre l'importance de la bonté et de la compréhension dans les relations humaines. Adultes et adolescents.

EPIQUE ENCHANTEE, L. Plusieurs scènes d'opérette et de cruauté ainsi qu'une danse assez suggestive font réserver ce film aux adultes. Adultes.

FOLLOW THE BOYS: Une atmosphère de moeurs libres, des situations et un dialogue équivoque motivent des réserves. Adultes, des réserves.

GIRLS TAKE OVER, THE: Cette histoire assez vulgaire comporte des légères de conduite et de nombreuses grossièretés. Adultes, des réserves.

HOW THE WEST WAS WON: Ce film rend hommage au courage et à la persévérance des pionniers de l'Ouest américain, sans cacher les défaillances de certains d'entre eux. Adultes et adolescents.

HUP: L'orientation du film est positive. La conduite libre du personnage principal et un dialogue grossier motivent toutefois des réserves. Adultes, des réserves.

I SPIT ON YOUR GRAVE: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

IT HAPPENED AT THE WORLD'S FAIR: Le film comporte une scène de et des actes de violence. A proscrire.

J'AI CRACHER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.

THE CRACKER SUR VOS TOMBEAUX: Ce film, qui prétend dénoncer le racisme, se complait dans un étalage de haine, de violence et de sensualité. A proscrire.



AU PARISIEN. — Jean-Pierre Cassel est en vedette, avec Jean-Claude Brialy, dans "Arsène Lupin contre Arsène Lupin", qui vient de prendre l'affiche au cinéma Le Parisien.

Paul Buissonneau: ouvrir aux jeunes le monde du rêve

L'équipe au complet d'Objectif 12-63 était au parc Montcalm, mercredi dernier, pour les "opérations de décollage" d'une nouvelle série pour enfants. Avec un tel titre, nous nous attendions bien à partir en voyage. Ce fut le cas! Un magnifique voyage au pays de la fantaisie où "l'astronaute" n'était nul autre que Paul Buissonneau.

Objectif 12-63, cela veut dire, dans le langage imagé du réalisateur Gérard Binet, un jeu tout spécialement conçu pour les enfants qui ont 12 ans en 1963. C'est simple, mais il fallait y penser! Tout au long de l'été, l'équipe sera invitée par le Service des parcs de la ville de Montréal, la ou passe la Roulotte, afin de réaliser, d'une façon spontanée et vivante, une série d'émissions qui sont entendues à la radio de Radio-Canada, le samedi matin à 9 heures.

Paul Buissonneau en personne nous a chargés d'inviter tous les jeunes à cette nouvelle émission qui a un peu l'allure d'un jeu-questionnaire. Mais, là! ce n'est pas un quiz ordinaire! Deux équipes de quatre membres, choisies sur place, ont à répondre à des questions telles que: De quelle couleur est la mer Rouge? Depuis quand a-t-on le métro à Montréal? Quel est le lien de parenté entre une personne et le frère de sa sœur? C'est l'esprit d'observation, la présence d'esprit, la vivacité qui sont sollicitées. Mais il n'y a pas que des jeux; il y a aussi les chansons reprises en chœur. Si vous croyez connaître toutes les façons de chanter "Alouette", eh bien! il vous en manque une: celle de Paul Buissonneau entraînant dans une ronde folle les enfants des parcs. C'est à entendre!

Des prix pour les gagnants et les perdants

Et ce n'est pas tout! Les points ayant été comptés, chaque enfant de l'équipe perdante reçoit un album Bob Morane et des volumes de la collection Marabout junior. Quant aux gagnants, tenez-vous bien! Ils partiront tous ensemble en voyage, à la fin de l'été. Sur la planète Mars, peut-être? Pas cette année, du moins! Ils feront un magnifique voyage d'une journée, par train et par bateau, aux Mille-Îles où, paraît-il, il y a un château. Ils pourront le visiter en compagnie des deux réalisateurs de la série, Marie-Claude Foinzi et Gérard Binet, ainsi qu'avec leur grand ami de la Roulotte.

Une personnalité dynamique

Ce qui nous a le plus frappé au cours des préparatifs d'Objectif 12-63, c'est la personnalité de Paul Buissonneau. Avec ses sourcils noirs et touffus, ses yeux grands ouverts sur le monde des enfants, sa démarche légère et assurée, sa voix forte qui impose, Paul Buissonneau a une présence qu'on pourrait qualifier de magnétique. Les enfants y sont tellement sensibles que lorsque passe près d'eux leur grand ami, ils courent à lui, s'en approchent, ne le quittent plus et attendent de lui tout le merveilleux du monde et du rêve.

La Prière du Soldat et L'Héritage, de Kokashy.

Au quatrième Festival international du Film de Montréal plusieurs journaux de New York seront représentés dont Variety par Vince Canby; New York Post par Archer Winsten; et New York Times par Bosley Crowther.

C'est avec enthousiasme que Paul Buissonneau nous parle de son métier d'homme de théâtre, de comédien, d'animateur, de superviseur de la Roulotte, qu'il dirige depuis dix ans.

La Roulotte roule dans tous les parcs

Pour ceux qui ne connaissent pas la Roulotte, disons qu'elle est un véritable théâtre ambulant avec scène, proscenium, éclairage, décors, costumes et le reste. L'équipe est composée, outre Paul Buissonneau qui en est le superviseur, du directeur de la troupe, Yvon Deschamps, et de sept jeunes de 20 à 27 ans, dont le comédien Jean Pessaud.

Le rêve de disposer d'un théâtre ambulant, Paul Buissonneau le caresse depuis toujours; depuis que, scout-moussier en France, il choisit de monter des spectacles pour les enfants des orphelins. Ce rêve devait se réaliser à Montréal, il y a dix ans, grâce au directeur du

Service des parcs d'alors, M. Claude Robillard, qui lui offrit, tout simplement, la direction de la Roulotte! Comme quoi le rêve peut parfois se confondre avec la réalité! Et cela roule depuis dix ans, dans la fantaisie, le conte, les sketches improvisés ou, comme cette année, dans le Roman de Renart, épopée du Moyen Âge où les personnages sont les animaux.

Tous les moyens d'expression sont bons pour Paul Buissonneau. Il a quelque chose à dire: il le chante, le danse, le mime, le dit, le met en scène, l'improvise, l'écrit. C'est ainsi que les textes de la plupart de ses spectacles sont de lui.

C'est par une pièce de Paul Buissonneau, qui est aussi directeur de la troupe du Théâtre de Quat'sous, que sera inauguré le théâtre de la Place des arts, en septembre prochain. En attendant ce jour-là, l'ami des jeunes continue de jouer son rôle à la Roulotte et il animera, tous les samedis de l'été, à 9 heures du matin, Objectif 12-63.

Marguerite BECHARD

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement
1— Ils découvrent le sens caché.
2— Sur le corps de certains poisons.
3— Oiseau de proie. — Prémonition.
4— Conjonction. — Pour la circulation. — Terre isolée.
5— Gai participe. — Qui a lieu avant.
6— Infortune. — Vit sous terre.
7— Impersonnel.
8— Broie lentement. — Source d'énergie électrique.
9— Qui manque de finesse. — Saison.
10— Ville touristique française. — Passe à côté.
11— Patriarche. — En avance.
12— En puissance.

Verticalement
1— Crue.
2— Pour les chevaux. — Variété de pomme.
3— Circonstance. — Sa fête donne un produit mondiallement connu.
4— Ensemble des degrés administratifs.
5— Personnel. — Article. — Préposition. — Qui a vu le jour.
6— Chétifs. — A un mur.
7— Métal rare à l'état pur.

Fabuliste ancien. — Pour poursuivre.
8— Calme de l'âme.
9— Ancien bouclier. — Elle a son rouge.
10— Recherche du chasseur.
11— Choisie. — Table de boucher.
12— Note. — Aller à l'aventure. — La femme.

Solution d'hier
Horizontalement
1— DÉCOULETTES
2— ÉCHIAIT NE
3— CRESUS — VIF
4— HIVERS — EGO
5— ITALIEN — SEAU
6— RUSEES — ORGE
7— ER — UR — SUITE
8— MEURS — CALQUE
9— ES — PALEUR
10— ARRIVEES
11— TOURMENTE
12— SURDITE — ROIS

Verticalement
1— DÉCHIREMENTS
2— ÉCRITURES — OU
3— CREVAS — DUR
4— OISELEURS — RD
5— LAURIEUS — AMI
6— LISSES — PRET
7— ET — CARNE
8— VA — SALIT
9— AMI — SOULEVER
10— FERRIQUE
11— EN — GAGEURE
12— SECOUE — SOS

Saison 1963-64 à la Philharmonia

L'orchestre symphonique des non-professionnels, La Philharmonia, entrera dans sa 7e saison lors de la 1re répétition, mercredi le 11 septembre.

Ces répétitions auront lieu, cette année encore, au gymnase Strathcona, 520 Chemin Ste-Catherine, tous les mercredis, au lieu du mardi, à 8 heures, la direction retourne au Plateau, pour la saison 1963-64, avec 3 concerts: jeudi, le 28 novembre; jeudi, le 12 mars et mardi, le 12 mai. Plusieurs autres projets sont à l'étude.

L'excellent chef roumain, Louis Haritv, sera pour la 4e année consécutive, Directeur artistique de La Philharmonia.

En outre, Samuel Levitan, a été nommé assistant-directeur pour la prochaine saison.

Il y aura des répétitions pour les cordes en plus des répétitions régulières.

Il n'y a aucune contribution à payer et les membres acceptés recevront leur carte de membre à la fin de septembre, quand le choix définitif de musiciens sera fait; ceci ne concerne que les nouveaux venus.

Il y a encore quelques places dans la section des cordes, mais toutes les autres sections sont complètes. Toutefois, on peut s'inscrire pour la liste de substituts, en écrivant au secrétaire, et en donnant ses qualifications.

Voici le programme musical de la saison:
1^{er} Concert — Jeudi le 28 novembre: 1 — Ouverture, Le Roi d'Ys Edouard Lalo II — Symphonie No 1, en do Georges Bizet III — Concertino Carl von Weber (clarinette et orchestre) Soliste: Franco Orofino IV — Dances Poloviennes Alexandre Borodine.

2^e Concert — Jeudi le 12 mars 1964: 1 — Khovantchina introduction Igor Moussorgsky II — Section des cordes Chaconne en ré mineur J.S. Bach III — Soliste (annoncé bientôt) IV — Symphonie Rhémame No 3 Robert Schumann.

3^e Concert — Mardi, 12 mai 1964: 1 — Prince Igor (ouverture) A. Orodine II — Section des cordes: Suite roumaine op. 9 Georges Enesco Adagio pour cordes Samuel Barber III — Soliste annoncé plus tard IV — Symphonie en si bémol, op. 20 Ernest Chausson.

Fondation de la Société artistique du Richelieu

Un festival d'été se tiendra en juillet, août et septembre sous les auspices de la nouvelle Société Artistique du Richelieu. Principalement consacré à la musique et au cinéma, le nouvel organisme espère se développer au point de pouvoir offrir un plus grand nombre de manifestations artistiques, peut-être même à l'année longue.

Les concerts et représentations ont lieu à l'auditorium de l'École Saint-Mathieu de Beloeil. Déjà, le 9 juin dernier, le ténor Léopold Simoneau y présentait un récital qui fut couronné de succès. Dimanche le 7 juillet prochain, Jean-Yves Landry dirigera un orchestre à cordes de 15 musiciens. Le programme comprendra des classiques italiens ainsi que des œuvres de Tansman, Elgar, Arenky ainsi que la création d'une œuvre nouvelle de François Morel.

Dimanche le 14 juillet, il y aura représentation du film "Le Rouge et le Noir", de Claude Autant-Lara avec Gérard Philippe et Danielle Darrieux.

Arthur Garami, violoniste et Charles Reiner, pianiste, donneront un récital le 21 juillet, comprenant des œuvres de Beethoven, Franck, Chausson, Ravel et Saint-Saëns.

Le film "Le Grand Secret", long métrage scientifique avec commentaires de Pierre Fresnay sera montré le 28 juillet. L'Octeur de Jazz de Ted Elfstrom sera entendu le 4 août alors que le 11 août, on montrera le film "Senso" de Luchino Visconti, en première canadienne, mettant en vedette Alida Valli.

Le 18 août, aura lieu un récital des deux pianistes Renée Morisset et Victor Bouchard et la saison se terminera le 8 septembre par un récital de Jean-Paul Jeannotte avec le concours de Jeanne Landry, pianiste.

Invités du festival

Désireux de donner plus d'ampleur et d'éclat à la manifestation qu'il organise chaque année, jugeant indispensable à l'éclosion du cinéma canadien le dialogue avec les créateurs, les administrateurs, les producteurs étrangers, le Festival international du film de Montréal recevra cette année:
Anna Karina et Jean-Luc Godard, respectivement vedette et auteur de Une femme est une femme et Vivre sa vie.
Francesco Rosi, auteur de Salvatore Giuliano, le triomphe actuel des cinémas parisiens.
Gian-Vittorio Baldi, auteur de Luciano qui présentera le Festival du Film, et membre du jury international du Festival du cinéma canadien.

Louis Marcorelles, critique aux Cahiers du Cinéma, à Sight and Sound, à la Gazette de Lausanne, à France-Observateur et au Monde.

Andrew Sarris, critique de cinéma à Film Culture, New York Film Bulletin, Film Comment, Film Quarterly et New York Herald Tribune.

Ernest Pintoff, cinéaste de courts métrages dont The Critic que le 4e Festival du film présente.

M. Makatsuki, producteur de

CENTRE D'ART de L'ESTEREL

THÉÂTRE D'ÉTÉ

Groulx et Provost présentent

"LE SYSTEME RIBADIER"

de G. Feydeau

CINE - ESTEREL

JEU de la VERITE

tous les soirs à 9:00

ven., sam., dim.: 7:00, 9:00

CHEZ TEMPOREL

PAULINE JULIEN

sam. à 11:30

bar et danse

Ste. Marguerite

CA. 8-2160

T. N. M. REPENTIGNY

Dès le 12 juillet

Tous les soirs à 9 H.

(sauf le lundi)

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES

la célèbre comédie classique américaine

Reservez dès maintenant

UN. 1-1290

JEAN-CLAUDE BRIALY
JEAN-PIERRE CASSEL
ARSENIC LUPIN CONTRE ARSENIC LUPIN
UN. 1-2697
A L'AFFICHE
AIR CLIMATISE

CE SOIR : 8 h. 30
Enfants, 10 ans, admis aux matinées : mar., mer. et jeu. 2 h.; sam. et dim., 1 h.
METRO GOLDWYN MAYER ET
HOW THE WEST WAS WON
Attention spéciale accordée aux organisations de groupes : AV. 8-7104
GUICHET OUVERT 10 h. à 9 h. 30, LE DIMANCHE midi à 9 h. 30.
CINERAMA IMPERIAL
RESERV. : AV. 8-5603

stunning! brilliant!
THE FOUR DAYS OF NAPLES
HORAIRE 12.00 - 2.30 - 4.45
2e SEM.
Information 866-2644
AIR CLIMATISE

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
26e saison d'été - 1er concert sous les auspices des Concerts Classiques Molson
Châlet du Mont-Royal
Mardi, 9 juil. à 8h. 30 p.m.
PIERRE HÉTU
au pupitre
soliste RICHARD GRESKO, pianiste
PROGRAMME : Ouverture "Die Fledermaus" (Strauss); Concerto en la mineur (Schumann); Suite no 1, "Peer Gynt" (Grieg); Caprice italien (Tchaikovsky).
Chaises: 22.00 (section rés.) \$1.25 (section gén.) Places debout: \$0.75 (taxe inc.)
En vente au Châlet seulement le soir du concert, à partir de 7 h. 15. Le concert aura lieu beau temps, mauvais temps.

CE SOIR
LE THEATRE DE MARJOLAINE
Domaine d'Estrie — Eastman présente
MONSIEUR CHASSE!
de G. Feydeau
MISE EN SCENE: LOUIS-GEORGES CARRIER
Tous les soirs 9 h. relâche lundi.
Réservations: Montréal: 844-2551 - Sherbrooke: 569-2933
Granby: 378-5923 - Eastman: 539-1303

UNIVERSITE DE MONTREAL
COURS DE
L'année académique du
BACCALAUREAT ES ARTS
POUR ADULTES
Les personnes désirant s'inscrire pour la première fois au cours du baccalauréat es arts pour adultes doivent demander leur admission au plus tard le 1er août en vue de l'année académique qui débutera le jeudi, 12 septembre 1963.
Pour obtenir le prospectus et les formules officielles de demande d'admission, s'adresser à :
Bureau des admissions, Baccalauréat es arts, pour adultes, Faculté des arts, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal 3 (733-9951, poste 516)

CAMP MUSICAL JMC MT ORFORD
Richard VERREAU, ténor
Charles REINER au piano
le samedi 6 juillet à 8h.30 p.m.
Gala du Concours musical National JMC - 3 finalistes
le dimanche 7 juillet à 8h.30 p.m.
Billets: \$3.00 Membres JMC \$2.00
Centre de disques Inc., 2000 Crescent — VI. 5-3541

Emotions!
CE SOIR 8 h. 15 (Excepté le dimanche)
Assistez aux courses en dinant au
"LE CENTAURE" Permis complet
BLUE BONNETS

L'univers féminin

Les femmes veulent la paix

par Hélène PILOTTE

N.D.L.R. — Une journaliste de Paris nous envoie quelques réflexions au lendemain du Congrès de l'Union des Femmes françaises, congrès qui préparait à une semaine près celui de Moscou qui vient de se terminer.

Nous comptons vous donner d'ici quelques jours le point de vue d'une Canadienne, Simone Chartrand, mère de famille, déléguée officielle de LA VOIX DES FEMMES au même congrès. Dès son retour au pays, Simone Chartrand nous donnera un aperçu du travail accompli par la délégation canadienne à Moscou.

— "Ce sera le premier congrès mondial où il ne manquera pas la moitié du monde." Ainsi s'exprime madame Tinnayre Grenaudier, avocate, observatrice française au Congrès Mondial des Femmes qui se tient à Moscou jusqu'au 29 juin. 1,400 déléguées originaires de 119 pays y participent: 25 pays d'Amérique, 29 pays d'Asie, 39 pays d'Afrique, 27 pays d'Europe. Le Congrès a été convoqué par la Fédération Démocratique Internationale des Femmes, organisme communiste qui se veut parfaitement libéral et insiste sur la présence à son congrès de déléguées de pays socialistes, capitalistes, récemment émancipés, de toutes opinions politiques ou religieuses.

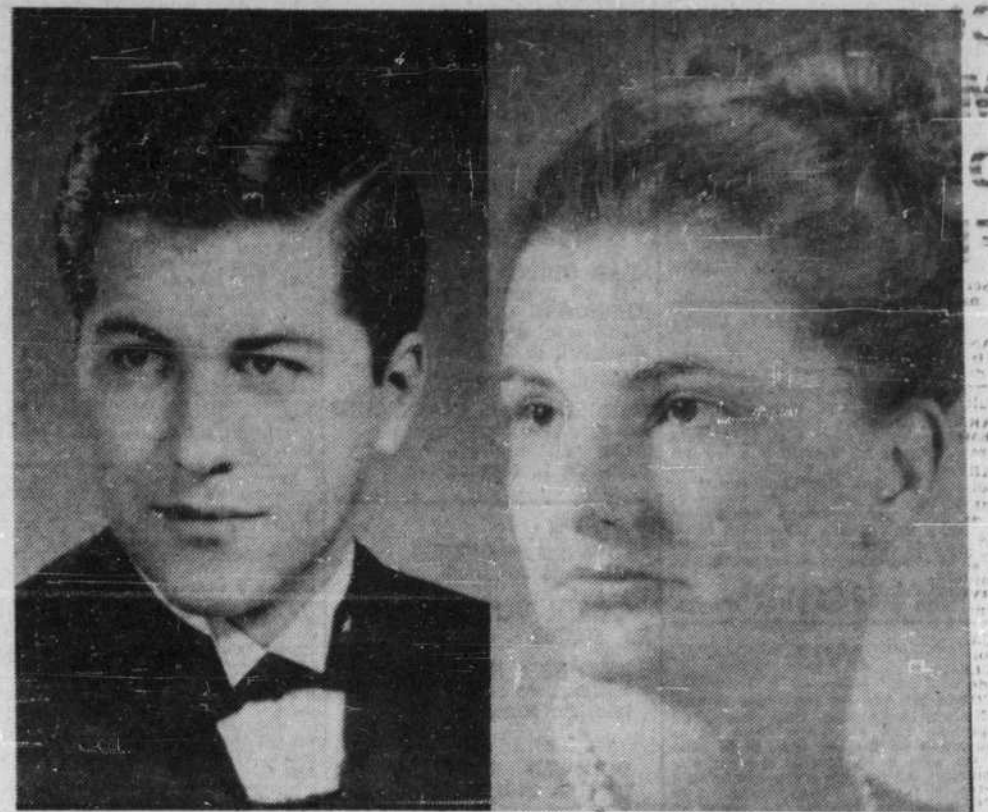
En France, le 8e congrès de l'Union des Femmes Françaises a préparé le congrès de Moscou, mais bien que l'U.F.F. avoue des liens très étroits avec la F.D.I.F. et rejoigne les opinions du parti communiste en matière de politique intérieure, les 1,035 déléguées de l'Union des Femmes Françaises ont surtout voulu mettre l'accent sur le besoin d'union des femmes de tous pays en vue d'obtenir une paix durable. C'est un immense

appel au désarmement nucléaire, à la solidarité féminine internationale sur toutes les questions relatives à ce combat pour la paix, qui fut entendu lors du congrès français. Ce dernier a fort bien mis en lumière les principaux problèmes qui ont également été soulevés à Moscou. Tout se passe comme si l'on assistait à l'explosion des revendications féminines pour la paix dues à des victoires auxquelles les femmes ont contribué. L'U.F.F. n'a pas manqué de faire remarquer que depuis 1945, c'était le premier congrès tenu en France sans que des mères tremblent pour leur fils soldat. Elle estime que pour débarrasser le monde de la hantise de la guerre, il faut développer l'amitié entre les femmes du monde entier, multiplier les rencontres, les échanges et les résolutions communes, multiplier par cent les voix d'un pays et offrir au monde l'image d'un bloc indissoluble, tendu vers un seul but: désarmer toutes les nations. Elle parle de la fraternité biologique des femmes entre elles et de leurs aspirations humaines communes. Elle affirme en toute simplicité: "la paix, c'est du pain, un toit, des livres."

Le 8e congrès de l'Union des Femmes françaises a donc proposé à ses 1,000 déléguées un programme d'action qui fut aussi adopté avec enthousiasme. Il est le reflet de celui qui a été discuté à Moscou: amélioration des conditions de vie quotidienne, égalité des droits dans la société et la famille, paix, coexistence pacifique, désarmement général et contrôle, et, pour la France, un régime de véritable démocratie. Ce dernier point fait écho aux appels lancés par le Congrès pour que les femmes assument pleinement leur mission politique et jouent dans la société le rôle qui leur est dévolu, en particulier avec le droit de vote. Au Congrès mondial des femmes, cet item sera remplacé par un appel à la lutte des femmes pour l'indépendance nationale.

Quels seront les effets réels du Congrès mondial de Moscou? Quelles mesures précises amèneront les communications faites par des déléguées du Japon sur la paix, le désarmement et l'unité entre les peuples? L'Italie exposera les droits des femmes dans la société et la famille, le Mali, les devoirs des femmes dans

les luttes d'indépendance nationale, et Cuba traitera de la santé, de l'éducation et de l'instruction des enfants. Outre les déléguées d'associations, de nombreuses observatrices y participeront à titre individuel. C'est bon signe. C'est le geste de femmes qui, de leur propre chef, parce qu'elles se sentent concernées, vont aux nouvelles, se rendent sur place, pour écouter, discuter, se faire une opinion, savoir enfin si la lutte qu'on leur demande en vaut la peine. De ces contacts entre les femmes de tous les pays du monde qui apportent, avant toute autre chose, leur souci de construire le monde de leurs enfants, ne peuvent naître que des rencontres enrichissantes. Groupées autour d'un même but, défendrez la paix, les 1,400 femmes du Congrès Mondial de Moscou, apporteront un témoignage, dont on ne peut souhaiter qu'une chose: qu'il soit écouté. Elles ne se leurreront pas: "un monde sans armes, ce serait une vraie révolution, une grande nouveauté en tout cas." Mais elles ajoutent avec cette perfidie que l'on dit féminine: "la victoire de la première femme cosmopolite nous donne tous les espoirs."



Mlle Michelle Simard, fille de M. J.-Edouard Simard, décédé, et de Mme J.-Edouard Simard, de Ste-Anne de Sorel, et M. Guy Bernier, M.S.C., fils de M. Roland Bernier, décédé, et de Mme Roland Bernier, de Saint-Hyacinthe, dont le mariage sera célébré, dans l'intimité, le samedi 13 juillet, à 10 h. 30, à l'église de Ste-Anne de Sorel

Un spectacle d'été dans un décor enchanteur:

AQUA-ÉLÉGANCE, les 20 et 21 juillet prochain

Les amateurs de spectacles aquatiques et de revues de modes seront servis à souhait dans un décor enchanteur lorsque le Bureau touristique et économique des Laurentides présentera de nouveau Aqua-Élégance, les 20 et 21 juillet prochains. Ce spectacle, une avant-première des modes de l'automne, présenté avec les plus récentes embarcations de plaisance au Canada, a été organisé pour la première fois l'an passé et coïncidait avec l'ouverture officielle de l'hôtel l'Estérel, situé dans un domaine de 5,000 acres, à ville d'Estérel. La tenue d'Aqua-Élégance sera de nouveau une occasion pour l'assistance de venir se délasser dans une région de montagnes et de lacs riche en attraits touristiques.

Bien que différent du premier pageant sur plusieurs aspects, celui de cette année en sera un principalement de modes, comme ce fut si populaire l'an dernier. Les mannequins porteront en plus cette année les derniers modèles de fourrure, exclusivement choisis et présentés par la maison Eaton du Canada; ils circuleront sur une plate-forme flottante et les commentaires seront donnés d'un bateau fleuri amarré près de l'hôtel. Beaucoup de fleurs décoreront aussi la surface de l'eau et une musique douce proviendra d'une autre embarcation. Une

caractéristique bien spéciale de la parade de modes est l'arrivée et le départ des mannequins à bord des plus récentes embarcations; ces bateaux, fournis par Ste-Adele Marine & Sport Center, de Ste-Adele, circuleront aussi pendant la représentation.

Pour compléter ce pageant de plus de trois heures, un spectacle nautique rempli d'action et une démonstration de sécurité seront présentés par les champions canadiens du Club de ski nautique des Laurentides, dirigé par Marc et Rémi Cloutier.

D'après M. Jean Lalonde, président du Bureau touristique et économique des Laurentides, "tout a été mis en oeuvre pour dépasser les succès de la première année et on peut s'attendre à une foule record de 1,000 spectateurs. Pour accommoder la grande foule qui s'est rendue à ce pageant l'an dernier et qui se rendra encore en plus grand nombre cette année, une troisième représentation sera présentée en matinée dimanche, le 21 juillet, en plus des spectacles de la matinée et de la soirée du samedi. Naturellement, le Bureau touristique souhaite la plus cordiale bienvenue au grand public et rien ne sera négligé pour que cette visite dans les Laurentides soit agréable pour tous et chacun."

La couture chez soi



Pour la plage ou la campagne, voici une version de la robe "au-dessus" du genou, si populaire cette année. Une demi-journée et vous l'aurez déjà taillée et cousue!

Le patron imprimé no 9140 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 (adolescente).

La grandeur 12 requiert 2½ verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 50c au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.



Beauté... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.

Lady Alexander de Tunis, présidente du Club, occupait encore la place d'honneur. Elle était entourée de personnalités féminines, notamment de Madame Woodrow Lloyd, épouse du premier ministre de la Saskatchewan; de Lady Garner, épouse de l'ex-haut commissaire britannique à Ottawa; et de Lady Lintott, dont le mari, Sir Henry remplacera Lord Amory comme haut-commissaire britannique, à la fin d'octobre.

POUR SA SANTÉ

TOUTE LA FAMILLE BOÎT

UNE EAU DE TABLE PETILLANTE DIGESTIVE DIURÉTIQUE QUI LAVE FOIE REINS, VESSIE

les sithines

ECHANTILLON GRATUIT C.P.F. 200 RUE VALLEE MONTREAL

En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

CHÉZ VOTRE PHARMACIEN

LIMONADE

ASEPTA

SUR VOTRE AGENDA

DATE	INVITATION	LIEU
8 juillet	Conférence du Cercle juif de langue française, à 8h.30, au salon Prince de Galles. L'invité, M. Yves Bonnefoy, écrivain et poète, a intitulé sa conférence: "Culture française et culture anglo-saxonne".	Hôtel Windsor
	COLONIE DE VACANCES J.O.C.	
	Toutes jeunes travailleuses de 16 à 22 ans, travaillant dans des usines, bureaux, manufactures, hôpitaux, restaurants ou autres, peuvent passer des vacances idéales dans un coin merveilleux des Laurentides.	
	Opéré par la J.O.C., le camp de Ste-Julie, au Lac Legault à 80 milles de Montréal, est l'endroit de rêve où les jeunes travailleuses fatiguées des bruits de la ville peuvent se reposer dans un décor enchanteur. On y trouve de petits chalets confortables, une cuisine excellente et abondante ainsi que de nombreux sports à pratiquer.	
	Pour réservations et renseignements, téléphonez à AVE 8-4261, de 2h. à 10h., et demandez Mlle Pauline Motard.	

Laisser votre enfant sucer son pouce!

BIRMINGHAM (Alabama) — Selon un spécialiste en art dentaire, le fait de sucer le pouce ou tout autre doigt pour les petits enfants semble retarder la carie dentaire.

Dans un article publié dans le journal de l'Association des dentistes américains, le docteur Sidney B. Finn mentionne que les caries dentaires dont une personne peut-être atteinte seraient causées par l'hérédité, la salive, et formation des dents, quelques fois par suite de la réunion de ces trois facteurs.

Le docteur Finn dit que les bébés ou jeunes enfants qui éprouvent le besoin de sucer leurs doigts avant de s'endormir, semblent plus tard avoir moins de caries aux dents, que d'autres qui n'ont pas contracté cette habitude. Le dentiste croit que la succion du doigt active l'épanchement de la salive, ce qui réduirait éventuellement la carie dentaire.

Le docteur Finn ajoute que des études ont révélé une hausse dans le nombre de caries chez les animaux à qui on avait enlevé les glandes salivaires. Le docteur Finn, professeur à la Faculté d'Art dentaire, et président du département de stomatologie infantile, à l'université d'Alabama, a aussi déclaré dans son article que l'hérédité joue un rôle vital dans la fréquence de caries dentaires, mais que ce rôle n'est pas défini clairement.

Pénurie de "Miss beauté"

LONDRES — Un Londonien, convaincu que plusieurs femmes ravissantes ne participent pas aux concours de beauté parce qu'elles refusent de se faire voir dans des maillots de bain plutôt révélateurs, a mis au point un costume de beauté.

"C'est un vêtement que toutes les jeunes femmes aimeraient porter, a déclaré M. Michael Lyons, un célibataire de 27 ans, qui est gérant d'une salle de danse où se tiennent plusieurs concours de beauté.

Il ne s'agit pas d'un maillot de bain, mais ce vêtement amène en valeur les charmes de celle qui le porte, laissant le dos à nu et étant très court. Cependant, une dentelle noire recouvre les épaules et le corsage sans épaulette. Des collants en dentelle sont portés comme dessous.

La jupe à bord découpé, assez transparente, est amovible, si bien qu'une autre robe peut se transformer en une robe du soir élaborée.

Questionnée au sujet de ce nouveau costume, la conseillère en beauté Judy Harland, âgée de 20 ans, a répondu que pour sa part, elle consentirait à le porter, mais se demande s'il attirerait plus d'aspirantes aux concours de beauté.



Mademoiselle Madeleine Lemieux, fille de Monsieur et de Madame Marcel Lemieux, d'Ahuntsic, vient de compléter avec la note "très grande distinction" le Baccalauréat en Musique à l'Ecole Normale de Musique de Westmount, Congrégation de Notre-Dame. Le jury d'examen était formé de Monsieur Clément Morin, p.s., Doyen de la Faculté de Musique, Monsieur Claude Champagne, D.M., Madame Françoise Aubert, Pratte et Monsieur Jean Leduc.

Quand une femme éditrice rencontre un beau capitaine

MONTREAL — Depuis seize ans, Mme Esther Faigan s'occupe d'une maison d'éditions en Nouvelle-Zélande. En raison de sa longue expérience, elle se rendit compte en lisant un article dans un journal d'Auckland, qu'il serait intéressant d'obtenir les droits de publication au sujet de cette histoire. C'était l'odyssée de douze hommes qui avaient survécu durant 101 jours, sans eau ni nourriture, après un naufrage sur le récif de Minerve. Alors que Mme Faigan se trouvait à New York récemment avant de se rendre au congrès des libraires, à Washington, elle a raconté qu'elle s'était rendue à Fidji, où les survivants étaient hospitalisés.

Elle fit du charme pour finalement être admise au chevet de l'indomptable capitaine de la flottille. C'est alors que Mme Faigan, d'origine britannique, exécuta un coup de maître. Les offres de publication, provenant par télégramme d'au loin que Londres, s'empressèrent à un rythme accéléré.

Mais qui aurait pu résister à cette jolie brunette, plaidant sa cause avec tant de charme et de logique féminine? Comme résultat, le livre intitulé "Minerva Reef", de l'écrivain Olaf Ruben, fera son apparition en Nouvelle-Zélande à la fin de l'été, avec le sceau d'im-

L'université: période d'attente pour jeunes filles en peine...

Dr Blanche HINMAN DOW

JEFFERSON (Missouri). — La nouvelle présidente de l'Association américaine des femmes universitaires, le docteur Blanche Hinman Dow, étendit certaines idées originales au sujet des jeunes filles qui fréquentent des institutions de haut savoir. "Dans une mesure assez regrettable, l'université est devenue en quelque sorte, un statut symbolique, dit-elle: l'un des grands problèmes provient du fait qu'un trop grand nombre d'étudiantes sont inscrites pour des raisons étrangères à l'instruction supérieure." Le docteur Dow ajoute que pour bien des jeunes femmes, les études universitaires sont devenues "une période d'attente"

qui n'a aucun rapport avec l'éducation. Le docteur Dow reste cependant optimiste. Certaines étudiantes, durant leur stage universitaire, trouveront peut-être certains éléments susceptibles de leur faire connaître leurs ressources. Dès lors elles auront trouvé un but sérieux dans l'existence. Le docteur Dow parle en connaissance de cause, ayant consacré sa vie entière à l'éducation. Son père, le docteur E.W. Dow, fut directeur du McCune College à Louisiana, Missouri, endroit où elle est née. Sa mère a enseigné l'anglais durant 26 ans dans une école secondaire de Missouri. Tous les membres de sa famille sauf un furent des éducateurs.

Une jeune comptable, Monique Thériault, assiste le président de la Chambre, Richard Hyde

QUEBEC. — Pour la première fois dans l'histoire de l'Assemblée législative, une jeune femme, Monique Thériault, comptable et membre du personnel du ministère de M. Richard Hyde, assistait hier à l'exposé des dépenses du département. M. Hyde consulta Mlle Thériault à plusieurs reprises durant les 40 minutes de débats sur l'estimé des dépenses de son département.

Monique Thériault, jeune fille brune d'une trentaine d'années, est la fille de M.C.E. Thériault, commandant militaire du Parlement. Elle se présente à la Chambre, une liasse de papiers sous le bras et les députés ravis de cette présence

féminine n'en témoignèrent pas moins leur ire en clamant: "Concurrence, concurrence..." à l'adresse de Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre sans portefeuille et la première femme à devenir membre de l'Assemblée législative. Mme Kirkland-Casgrain s'est contentée de sourire.

Il est courant que des membres du personnel d'un ministère se présentent devant la Chambre lorsque celle-ci étudie l'estimation des dépenses de chaque ministère mais mes messieurs avaient l'habitude de recevoir des comptables du sexe masculin, d'où leur étonnement.

La couture chez soi



No 9374

La version nouvelle de la robe aux lignes princesses s'attache dans le dos par trois gros boutons. Vous pouvez, si vous le désirez, l'agrandir de deux larges poches. Le patron imprimé 9374 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16, 18 et 20.

La grandeur 16 requiert 3½ verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 50c au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

